TOUT LE MONDE DEHORS !



Mai 2003



DÉSIR D'INDÉSIRABLES

IL Y A de plus en plus *d'indésirables* dans le monde. En Europe, désignés comme l'ennemi de l'intérieur et pourchassés par les états membres et leurs alliés, ils sont les cibles d'une guerre déclarée par l'Etat contre les espaces et liens sociaux non totalement contrôlés. Ils sont au cœur des nouvelles politiques sécuritaires. S'appuyant sur le dernier credo idéologique en date de la démocratie : la lutte contre le terrorisme, l'Etat renforce son arsenal répressif tourné vers le contrôle des populations, notamment par des lois de " sûreté générale ". Ces dernières raffermissent et étendent l'emprise du code pénal, par l'aggravation des peines et par la création de nouveaux crimes et délits. Tant sur le plan national que dans les institutions européennes, les Etats tentent d'établir des niveaux de dangerosité à l'intérieur de catégories sociales historiquement définies comme des " classes dangereuses ".

L'accentuation de la force brute de la loi sur ces dernières ne vise ni à les exclure, ni même forcément à les criminaliser, mais bien à les intégrer à la place qui est la leur : celle tout en bas. Cependant, pour préserver cette mainmise, il est nécessaire de faire planer la menace de l'incarcération et de l'élimination sur quiconque sort du rang ou se révolte afin d'améliorer sa survie. Cette pression s'exerce sur les classes les plus pauvres : l'exploitation patronale sur les travailleurs sans-papiers sert à maintenir la compétitivité de certains secteurs économiques sur le sol national (BTP, restauration, agriculture saisonnière ou confection) et à précariser toujours d'avantage les conditions d'emploi des ouvriers " en règle " (conditions de travail, salaire, flexibilité) ; la répression de l'engeance urbaine (mendiants, prostituées, sans-abris ou squatters, au-delà du rôle social qu'ils sont parfois amenés à jouer) n'est qu'un aspect de l'apartheid social plus large caractérisé par la surveillance et la limite de l'accès des centres urbains aux pauvres, qui sont refoulés toujours plus loin ; la dernière attaque contre les roms complète une offensive déjà à l'œuvre contre tous les migrants (travailleurs immigrés, travellers, …), qui n'ont pas leur place dans le système de contrôle du territoire ; l'occupation militaro-policière de plus en plus massive de la zone européenne, justifiée par la chasse à l'ennemi intérieur (" terroristes ", délinquants en tous genres, extralégaux…) permet de mettre au pas l'ensemble de la population… Il s'agit bien d'un système de terreur diffuse, visant et identifiant certes des individus ou des groupes précis, mais comminatoire pour quiconque s'écarte trop du droit chemin. Pour se distinguer de ceux et celles dont la " déviance " est ciblée par la répression, chacun/e est poussé/e à la participation et à la collaboration, quelle que soit son appartenance sociale.

L'importance des moyens mis en place est à l'image de l'offensive menée tous azimuts par les tenants de l'ordre : nouvelles lois de guerre intérieure (LSQ / LSI), opérations municipales de déportation et de psychiatrisation des sans-abris, expulsion des immigrés (sans-papiers, double-peine) par charters (avec coopérations policières transfrontalières et même intercontinentales : flics français et sénégalais matant bras dessus bras dessous les indociles), coordination et nouveaux moyens des troupes d'occupation militaro-policière (Groupe d'Intervention Régionaux, gilets pare-balles clinquant neufs, flash-balls, saisie de matériel lors d'opérations, ensuite réutilisé par les flics), contrôle des déplacements des populations (architecture urbaine conçue comme un centre de surveillance et de relégation de certaines populations à des zones bien déterminées ; dans les lieux de transit : patrouilles devenues la règle, portillons à l'entrée des trains, répression de la fraude,…), sans compter les beaux jours patronaux et boursiers de l'accroissement de la productivité (licenciements massifs, annualisation du temps de travail, retraites),…. Toutes ces menaces rampant comme des hydres voraces aux pieds de la population ont pour vocation, entre autres, d'engluer chacun/e dans la peur afin de limiter l'expression pratique de la révolte.

Parallèlement, les dirigeants entendent se doter d'outils propres à réprimer des formes régulières et plus radicales de luttes (occupations, sabotages, destructions,…). Non pas qu'elles les dérangent en soi - les saccages d'agriculteurs, marins-pêcheurs, commerçants ou salariés encadrés ont toujours été tolérés -, mais c'est le risque de leur diffusion hors du contrôle étatique qui pose problème. Au-delà des procès médiatiques à la Bové (finissant par implorer grâce), ce durcissement a pour fonction d'isoler les radicaux et de dissuader ceux et celles qui seraient tentés de dépasser un cadre légal, évidemment trop restreint lorsque s'exprime la rage ou le désir de liberté. Cette tactique pousse les contestations citoyennes à la dissociation, afin d'assurer leur rôle de médiateurs responsables et acceptables aux yeux du pouvoir. Pour les indésirables, la palette répressive s'élargit, en fonction de leur niveau de soumission / dangerosité, avec la construction de 28 nouvelles prisons, mais aussi de centres d'éducation renforcés et de centres de rétention, ou encore la multiplication du bracelet électronique et des formes " alternatives "d'incarcération. Le contrôle réel, en plus de la servitude volontaire, s'exerçant à la fois par des technologies comme les caméras, mais aussi par toutes sortes d'humains volontiers serviles et par la multiplication de merdes en costard ou en uniforme qui, en plus du prestige, ont un pouvoir de moins en moins symbolique (qu'on pense à ces bouffons de médiateurs ou de contractuels désormais habilités à contrôler les identités et à dresser des PV contre des " incivilités ").

A côté de ces indésirables économiques qui seront triés en esclaves plus ou moins rétifs à l'exploitation et au contrôle, s'ajoute une extension de la définition de ce grand spectre menaçant que serait " le terrorisme ". Dorénavant, soutenir des prisonniers en lutte peut devenir plus facilement un soutien au " terrorisme ", pratiquer une économie de subsistance c'est participer à une association de malfaiteurs (le corollaire du " terrorisme ", avec son propre pool de magistrats spécialisés) ou au financement de réseaux internationaux, se solidariser avec une lutte c'est être complice de ses expressions les plus radicales,… L'introduction du " témoin anonyme " par les socialistes, redéfini récemment en " repenti à la française ", vient enfin boucler les possibilités de l'accusation : ces balances institutionnelles compléteront utilement les preuves manquantes, et systématiseront la participation de chacun/e au jugement de l'Etat. Si chaque Etat européen a sa propre gestion des indésirables en fonction de son passé, de son expérience ou de ses objectifs, tous tendent aussi à uniformiser leur législation et à se doter d'outils adéquats comme le mandat d'arrêt européen ou la mise en commun centralisée de données éparses sur leur " criminalité ", les données anthropométriques, l'ADN, le contrôle d'internet (suivi effectif en matière de pédophilie, de " hooligans " ou de " casseurs antimondialisation "), les technologies comme les puces électroniques et les écoutes par satellite. En bout de chaîne, le bras armé des flics

lui-même s'est européanisé avec par exemple des patrouilles, des investigations ou des arrestations sur tout le territoire par des sbires d'autres pays (les basques avaient expérimenté ces collaborations à grande échelle depuis longtemps). Ce Léviathan transnational vise non plus uniquement des individus précis mais aussi les espaces et liens sociaux antagonistes.

L'alignement européen se fait en outre sur les bases les plus répressives des différents Etats. Au cours des années 70 par exemple, l'Italie sous le poids des luttes vidait ses asiles, mais créait par contre des prisons spéciales pour éliminer les partisan/es de la lutte armée. De son côté, la France conservait ses mouroirs pour " déviants " et se limitait, à l'intérieur des taules, à des quartiers spéciaux (QHS puis QI). Désormais, les indésirables italiens trop " fous " auront droit à des centres psychiatriques fermés et les indésirables français trop rebelles à des prisons spéciales (deux sont en projet pour 2007). Plus généralement, dans le cadre de la " modernisation des prisons " en Europe, l'isolement n'est plus uniquement une peine dans la peine, mais devient aussi la norme d'incarcération, de pair avec l'individualisation des traitements en fonction du degré de soumission.

Mais examiner ces seuls aspects (durcissement et élargissement des lois existantes, pouvoir accru d'une myriade de collabos en tous genres, précarisation et intégration forcée au salariat, tri sélectif des indésirables), serait ne pas prendre en compte le jeu dialectique entre offensive répressive et résistances/révoltes. Si l'Etat prend parfois une longueur d'avance en profitant du rapport de force en sa faveur (le 11 septembre qui permet de redéfinir " le terrorisme " par exemple comme toute attaque contre des intérêts économiques ; l'alignement sur les politiques économiques, sociales et policières les plus efficaces de chaque Etat en profitant de " l'harmonisation européenne "), il est aussi contraint de s'adapter aux forces antagonistes.

Coincé/es entre les normes bourgeoises —salariat, civisme, consommation, domestication des corps,… —, avatars mortifères du capitalisme, et l'arsenal répressif d'un Etat qui joue de moins en moins le spectacle politique de la gestion du capital (effacement des pseudos clivages droite/gauche), on voudrait ainsi nous faire croire que le choix oscille entre la résignation totale et sa version light, le citoyennisme, nettement plus attractive pour les classes moyennes : entre une capitulation/soumission et une mobilisation qui n'est, y compris jusque dans ses velléités contestataires et critiques, que la forme à peine travestie de l'idéologie du pouvoir (démocratisme, représentativité et logique spectaculaire,...). Plus que jamais, ce/tte bon/ne citoyen/ne, tout imprégné/e de la leçon " antiterroriste " post-11 septembre, reproduit et consolide le système par ses modes alternatifs de participation, de collaboration et d'intégration ; en toute circonstance, il/elle pratique l'interclassisme et l'union sacrée (Mondial de football de 1998, " antifascisme " circonstancié de deuxième tour de présidentielle en 2002, soutien à Chirac le pacifiste en 2003) et collabore avec les flics, voire leur supplée, pour mettre hors d'état de nuire leurs ennemi/es communs, c'est-à-dire tous ceux et celles qui veulent en finir sans plus attendre avec un monde où la paix du capital est une guerre totale contre l'humanité. L'élargissement de la répression et la notion de " terrorisme " aidant, les camps sont de plus en plus tranchés entre contre-feux citoyens et indésirables de tous horizons.



Pourtant, sur ce champ de ruines jonché des cadavres de la résignation et de la répression, des fleurs vénéneuses de résistance et d'offensive se déploient et font germer à leur tour désirs et pratiques de lutte radicale. Par radicale nous entendons non pas un niveau d'action mais bien plutôt ce que la confrontation porte, tant dans son contenu que dans la forme, de rupture avec ce monde, hors de toute médiation et de tout caractère symbolique.

Parmi ces résistances il y a bien sûr les évasions et tentatives d'évasions qui sont un baume au cœur parfois douloureux, car les blessures par balles voire la mort sont souvent le prix que paient ces prisonniers, et à coup sûr la torture sous différentes formes lorsque la belle échoue. Ainsi, le 28 novembre 2002, cinq taulards tentent de s'échapper de la centrale d'Arles ; l'un d'eux est abattu, ainsi qu'un de ses trois amis à l'extérieur. Récemment, le 12 février 2003, ce fut la tentative à la centrale de Moulins-Yzeure, qui s'est soldée par un blessé chez un des trois prisonniers DPS aspirant à la belle (Jean Christophe Pédron, Régis Schleicher, Michel Ghellam). Un mois plus tard, le 12 mars, ce fut l'attaque réussie de la maison d'arrêt de Fresnes où les complices d'Antonio Ferrara sont venus de l'extérieur le tirer de là, en faisant sauter à l'explosif la porte de derrière, puis une seconde porte, avant de passer à leur pote de quoi faire sauter les barreaux de sa cellule. Cette évasion-là est marquante parce qu'elle révèle, au même titre que d'autres attaques lourdement armées de fourgons blindés par exemple, le terrain de guerre totale imposé par l'Etat, avec son niveau de militarisation toujours plus élevé, à quiconque lui porte un coup frontal. Mais que cela soit mis en œuvre pour l'assaut d'une prison, en France et par les temps qui courent, voilà qui est inhabituel. En outre, avec l'attaque de Fresnes, c'est un peu d'un mythe carcéral qui s'effondre, cette taule étant réputée l'une des pires tant du point de vue des gardes-chiourme qui y sévissent que des conditions de détention en général.

Une autre évasion eut lieu, le 7 mars, celle d'un prisonnier corse de la prison de Borgo (Joseph Menconi, repris fin mars non loin de Marseille), à l'aide de complices armés d'un lance-roquettes factice. Après le faux fax qui avait permis la " sortie " d'un prisonnier en 2001 dans la même taule, on peut saluer un sens du pastiche très libérateur en Corse. On a aussi pu se réjouir de l'évasion de deux prisonniers de Fresnes au cours d'un interrogatoire à la police judiciaire de Nanterre où ils avaient momentanément été transférés ; mais tous deux furent hélas repris. Ce genre-là d'évasions, plus spontanées, se pratique également lors des gardes à vue, l'occasion faisant le larron, comme ce fut encore le cas il y a peu pour un militant basque d'ETA, et pour d'autres.

Enfin, il y a les mutineries — pour celles qui réussissent à passer les murs : à la maison d'arrêt de Nîmes le 23 décembre 2002 en solidarité avec des prisonniers au mitard ; après le transfert fin janvier des prisonniers de Toulouse (plus de cinq cents) à la prison fraîchement érigée de Seysses (banlieue toulousaine) dont les formes d'isolement et d'anéantissement hypertechnologiques sont vouées à se généraliser et à s'appliquer à un nombre grandissant de détenus selon la stratégie d'élimination des classes dangereuses adoptée en Europe et au-delà (Turquie, etc) ; et à la centrale de Clairvaux le 18 février, en solidarité avec deux prisonniers sanctionnés. Il faut ajouter à cela les refus de remonter de promenade, qui se terminent

en général par l'intervention des gendarmes mobiles ou CRS, comme à Fleury-Mérogis le 7 janvier, ou à la centrale de Saint-Maur le 1er avril, jusqu'à 3h30 du matin, en solidarité avec un prisonnier contestant ses remises de peine.

Ces quelques faits montrent que des personnes sont prêtes à passer à l'action spontanément ou avec préméditation au péril de leur vie, ou plutôt - car il faut parler dans ces conditions au mieux d'un simulacre de vie - à l'aune d'une mort programmée ; quand on n'a plus rien à perdre le calcul peut être vite fait, et l'allongement des peines, les peines incompressibles et la mise à mort lente, voire l'assassinat en taule, ne peuvent que renforcer l'envie de se tirer à tout prix de là. On peut alors reprendre à notre compte le slogan de kabyles insurgé/es depuis maintenant deux ans : " Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts ". Ces mouvements de rébellion en taule furent bien sûr durement réprimés, avec le concours de toute la palette des uniformes qu'on connaît. Ils furent également suivis de toute une série de mesures anti-émeutes et anti-évasions : entre autres la création d'un corps de matons spécialisés formés et armés en conséquence, les patrouilles systématiques des mêmes autour des zonzons, ou encore l' extension des fouilles à corps par des matons cagoulés. En outre, des fouilles générales des cellules se multiplient depuis ces évasions : à Fresnes, aux Baumettes, à Nanterre, Borgo, Rennes, Clairvaux, etc.

Mais l'antagonisme est multiple et ne se réduit pas à ces hauts faits d'armes, si enthousiasmants soient-ils. La solidarité avec des luttes en cours ou avec des individu/ es visé/ es par la répression ; ou encore l'attaque contre toutes les institutions (techniques et technologies du contrôle social : de la famille à la vidéo-surveillance, en passant par la médecine, le travail obligatoire, les technologies de la communication, etc. ; rapports genrés et sexisme ; taules et toutes ses variantes : centres de rétention, asiles psychiatriques, foyers, etc. ; destruction de la planète) - et ceux/celles qui les incarnent directement -, toutes choses qui nous brisent, nous dépossèdent, font de nous bien souvent des ombres alors que nous brûlons du désir de vie, de liberté, de tendresse ; cela offre une gamme considérable de cibles et de possibles. Tout/e individu/e ou groupe d'individu/es faisant sa brèche avec les moyens qu'il/s et elle/s se donnent à un moment donné.

Ainsi, de l'Argentine à l'Italie, en passant par la France, la Suisse, la Belgique ou l'Espagne, une solidarité aux pratiques multiples, du bombage sur ambassade à l'attaque incendiaire, est venue relayer à l'extérieur la lutte de Marco Camenisch alors en grève de la faim contre le régime d'isolement et de privation qu'il subissait dans une prison spéciale suisse. Sa détermination et sans doute la solidarité furent un succès, bien qu'éphémère, puisqu'il obtint son transfert et l'amélioration des conditions de détention avant d'être à nouveau enfermé en régime spécial à Pfäffikon fin mars dernier, après plusieurs transferts.

Les mutineries/évasions de l'intérieur, les attaques de l'extérieur par amitié ou solidarité, exemples propres à la taule, illustrent le fait plus général qu'à côté de la résignation cohabite la révolte. Et au-delà de ces deux figures qui traversent chacun/e au quotidien, ces actualités, couplées à un tribunal qui brûle à Pontoise, à des flics caillassés ou tabassés comme à Pantin (voir plus largement notre chronologie des brèves du désordre pêchées dans les journaux) et à des salariés qui utilisent des moyens incendiaires tout en menaçant d'employer des moyens explosifs, montrent une fois de plus que le feu de la révolte ne peut s'éteindre par la loi ou la matraque. Chaque individu, et c'est



là sa force irréductible, possède à portée de main les moyens de s'opposer à l'écrasement quotidien : les fichiers ou les caméras utilisent des câbles et des ordinateurs centraux, les écoutes passent par des relais de téléphone et des paraboles, toutes les formes d'oppression se matérialisent aussi dans des lieux, des moyens, et s'incarnent dans des personnes.

La même amitié qui pousse quelques-uns à se donner les moyens de venir chercher physiquement leur ami à Fresnes est celle qui peut faire de nous des complices pour lancer d'autres assauts contre les forteresses qui emprisonnent nos désirs. La même soif de liberté qui pousse des prisonniers à prendre tous les risques pour s'évader est celle qui peut nous donner la force d'affronter ce monde. La même flamme qui brûle et saccage des prisons centrales lors de mutineries est celle qui n'attend rien ni personne pour allumer les feux de la liberté.

Si de brefs rayons percent à travers les chapes qui nous écrasent, ils doivent donc nous rappeler que la lutte est sans répit, à l'image de l'entreprise d'anéantissement conduite contre tous ceux et toutes celles qui ne se soumettent pas docilement. Et les brèches ainsi ouvertes, quand elles le sont au moyen de pratiques et de luttes qui refusent la simagrée du pouvoir et de ses médiations, se nourrissent et participent du mouvement dialectique de destruction de la loi de ce monde et de réappropriation de notre existence. Elles ont le goût d'un commun partagé d'humain/es plus libres.

15 avril 2003

Marco Camenisch
Déclaration de grève de la faim

Le 18 janvier 2003, je commencerai une grève de la faim dans les bras de la torture, de l'isolement total et des privations dans la prison de Thorberg (suisse) pour une durée minimum de 30 jours, en prenant uniquement des tisanes aux herbes sucrées au miel et au sucre.

Mon initiative est dirigée directement contre la guerre que mènent ceux d'en haut contre ceux d'en bas, menée pour perpétuer et élargir la domination, les intérêts et les privilèges d'une petite minorité — toujours plus petite — contre toutes et tous, contre toutes les expressions de vies non soumises.

Cette guerre est conduite aussi par la répression, l'assassinat et la torture appliquées aux peuples, aux groupes et individus qui résistent, elle est également conduite contre les personnes incarcérées pour des faits de droits sociaux ou de résistance.

Les prisonniers et prisonnières appartenant au mouvement révolutionnaire et populaire de la résistance pour l'indépendance, la liberté, la lutte de classe et environnementale sont les premiers à subir les tentatives permanentes d'anéantissement physique et d'anéantir l'identité individuelle, sociale, politique et culturelle : par l'assassinat et la torture blanche et lente, par l'isolement individuel ou de groupe, par la dispersion et la déportation, par le refus de soins adéquats pour les personnes malades et gravement malades en refusant de les libérer ; par la privation des effets et moyens personnels, la privation d'activités physiques et intellectuelles ; par des conditions de vie et de détention invivables ; par l'humiliation et la persécution de la famille et des amitiés solidaires.



C'est une guerre de conquête, d'occupation, un génocide, une exploitation de la vie humaine, animale, végétale et de toute la nature de la seule manière possible : par leur destruction. C'est une guerre rationalisée utilisant le racisme, le sexisme, la xénophobie, la hiérarchie entre humains et choses du monde, en divisant le tout avec la science, produisant ainsi la destruction de la solidarité et des conquêtes sociales, populaires et prolétaires, en détruisant les bases de la vie, nos richesses et celles des générations futures. Son arme de destruction massive est la civilisation industrielle et technologique, l'arme nécessaire pour l'affirmation et la survie du modèle de domination hiérarchique du monde marchand de production et consommation du Capital.

Mon initiative est un signe de solidarité avec toutes les expressions de résistances authentiques contre cette guerre, ses rationalités, ses aspects, ses causes, ses objectifs à court et moyen terme, contre sa finalité enfin.

Elle est en solidarité avec les luttes dans les prisons, les prisons de type E turques, les quartiers de torture FIES en Espagne, les prisons spéciales et le 41bis en Italie, contre tous les quartiers de torture et d'anéantissement de “ haute sécurité ” [“ Sécurité Maximale ”, MS dans la suite du texte] en Europe, aux Etats-Unis, en “ Amérique Latine ” et partout.

Elle est en solidarité avec les luttes de la résistance extérieure contre la prison, la torture et l'isolement, pour la défense et la libération des prisonniers “ communs ” et de ceux de la résistance, jusqu'à la disparition de tous les murs et de toutes les enceintes, de toute réclusion et exclusion.

Et elle est aussi un signe de solidarité avec les luttes radicales/révolutionnaires contre la domination, le militarisme, le patriarcat, la civilisation capitaliste, la hiérarchie, l'inégalité et toute injustice.

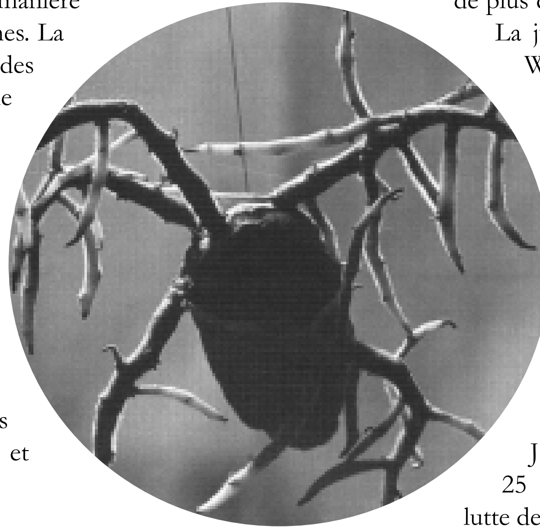
**CONTRE LE WEF (WORLD ECONOMIC FORUM)
SOLIDARITE AVEC LA RESISTANCE RADICALE
CONTRE LE WEF DES VA-T-EN-GUERRE
ET PROFITEURS DE GUERRE A DAVOS
PARTOUT ET TOUJOURS !**

Cette rencontre répugnante des intérêts mondiaux au service des patrons et assassins des masses avec l'auréole de la sainteté pour organiser leur guerre totale et leur troisième guerre mondiale contre tout le reste et contre ce qui reste du monde, se passe dans mon petit pays du canton des Grisons. Elle se passe sur le dos de ceux qui subissent l'exploitation, des prisonniers (de la suisse) et sur la peau des milliers d'exploités et opprimés de tous les pays du monde entier. Elle se passe grâce à la loyauté fidèle et à l'activisme intéressé des patrons locaux et de leur appareil répressif, main dans la main avec les patrons et appareils répressifs de tous les pays. Le prétexte ridicule pour suspendre (manu militari) les soi-disant droits fondamentaux et l'autodétermination locale par le bas est la “ souveraineté ”, “ l'hospitalité ” et la “ sécurité ”. En réalité, il s'agit de compléter la privatisation, la domination, l'exploitation jusqu'à la dévastation dans les mains de quelques patrons de mon petit pays et de tous les pays du monde avec leur population, leur environnement, leurs ressources et institutions !

Notre résistance mettra fin au WEF si elle est radicale et se développe dans la continuité et la solidarité active, critique et réciproque entre tous les niveaux et méthodes de la lutte, puisque chaque niveau et méthode est nécessaire et irremplaçable.

Davos s'affirmera définitivement et facilement en tout lieu et en tout temps si on oppose en face l'hésitation et l'espoir du “ POSSIBLE ”.

Le dialogue, la collaboration et les accords avec le WEF sont déjà une division entre " bons et méchants " et un choix de camp qui fournit à l'auréole des assassins une force aveuglante. Dans le meilleur des cas, elle fera de nous des comparses pathétiques dans le théâtre des " désobéissants ", des gardes blancs et des domestiques, où encore une fois les patrons pourront de manière constructive mettre en scène la résistance contre eux-mêmes. La division entre " méchants " et " bons " ; la condamnation des premiers par ces derniers parallèlement à la propagande mensongère des médias bourgeois ; la condamnation de la contre-violence et autodéfense nécessaires de ceux d'en bas masquent et détournent les causes et l'immense violence des patrons et de leur Etat : en dernière analyse, c'est seulement une déclaration de loyauté avec les patrons et la propriété. Leur loyauté est servile et craintive car elle utilise une violence structurelle et crûment sanguinaire/militaire, extrémiste et fondamentalement terroriste, typique des patrons et de l'Etat, avec une prédisposition à l'utiliser démesurément ; Etre loyal envers la propriété, c'est aussi être loyal envers l'exploitation et l'oppression de soi-même et des autres.



C'est une loyauté envers l'exploitation, l'oppression et l'anéantissement des bases de nos vies et des générations futures, pour la domination, les privilèges et l'accumulation des richesses abstraites manquant de tout sens, par des patrons toujours moins nombreux et toujours plus dangereux.
Par conséquent :

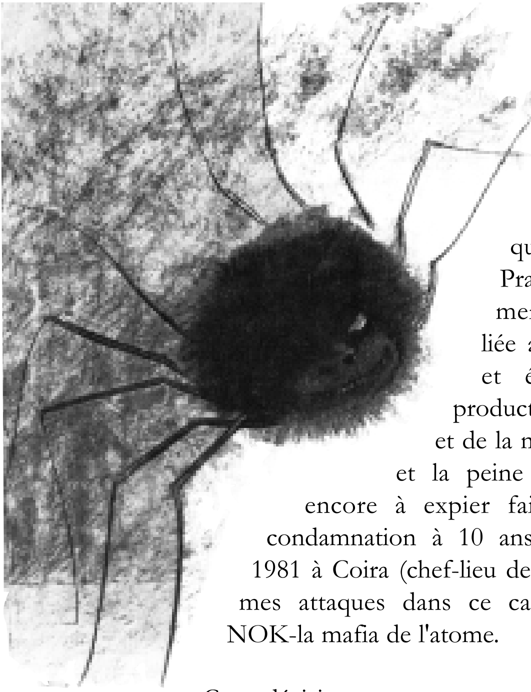
**ASSEZ DE CE MONDE FAIT SEULEMENT POUR QUELQUES-UNS !
CE N'EST PAS POSSIBLE ,
UN AUTRE MONDE EST NECESSAIRE.
MAINTENANT !**

Par mon initiative, j'informe et je proteste contre la continuation de la guerre de terreur des patrons, dont l'objectif est l'anéantissement de mon entourage social et politique solidaires, et donc contre la résistance radicale et la résistance authentique en générale par :

1) l'interdiction de la communication, des affects, de l'information, de la confrontation et de l'activité sociale et politique avec des procédures concentrées dans les mains de la juge d'instruction Claudia Wiederkehr, du parquet de Zürich, et avec la Minitodt (les explications suivent) du canton des Grisons et de la prison de Thorberg à Berne.
Alors même que la procédure judiciaire est close, la juge d'instruction détient le contrôle des enregistrements, et continue de saboter et d'interdire de manière objectivement infondée la correspondance, les parloirs et les coups de téléphone. La juge d'instruction touche le fond de l'infamie en interdisant tout coup de téléphone, même avec mes parents, bien que ma mère -vu son âge avancé, le fait qu'elle soit malade et la distance - ne soit pas en condition de voyager pour me voir.
Le courrier non strictement familial est soumis à restriction quantitative et thématique ; de même que les envois de timbres, livres et revues. Les coups de téléphone sont uniquement réservés aux conversations avec mon avocat.
Dans la section du MS, les machines à écrire, les crayons, les gommes, les livres et la presse en général (sauf à de rares exceptions près) et en particulier celle dont le contenu est politique en langue étrangère sont interdits.
Je ne sais pas si la juge consigne toute la presse qui m'est envoyée.
La correspondance entre ma copine italienne et moi, bien qu'en langue officielle suisse, subit des retards de plus de quinze jours.
La juge d'instruction Claudia Wiederkehr est la fille du chef de la NOK - AXPO (compagnie électrique qui a le monopole de la fourniture d'une grande partie de la Suisse, partie importante de la mafia de l'atome suisse et international), Peter Wiederkehr de Altstatten (Zürich).
J'ai attaqué la NOK il y a 25 ans dans le cadre de la lutte de classe et antinucléaire. La juge d'instruction, dans ce même cadre, me poursuit pour des accusations et des faits qui datent d'il y a 23 ans (évasion) et 13 ans (mort d'un douanier). En Italie, pendant 10 années avant mon extradition survenue en 2002 et après dix années de cavale, j'avais une correspondance socio-politique régulière et illimitée avec un accès illimité à toute la presse, même politique et en différentes langues, je faisais des parloirs sans vitre, je téléphonais à ma mère, ma compagne, mon frère.
C'est pour cela que ces privations concertées peuvent être considérées comme faisant partie d'une vengeance politique et personnelle de classe de la part de la juge d'instruction, et indirectement comme l'application de la responsabilité pénale étendue à la communauté d'appartenance et familiale tout comme cela se faisait sous le régime nazi et dans les régimes totalitaires.
Elles peuvent être considérées comme une manière de garder le silence sur le montage policier et judiciaire visant à dénigrer ma lutte et, par extension, la résistance radicale en général : après une déclaration de culpabilité immédiate par les autorités locales et suisses et par leurs mass médias de façon extralégale comme officielle, le montage a été créé sur mesure avec plus ou moins d'habilité en utilisant des enquêtes qui n'ont rien à voir entre elles, en utilisant une construction, des faux, des chantages, des faux-témoignages de témoins, sans du reste être capables d'en éliminer les contradictions criantes.

2) Je suis " *soumis pour l'exécution de la peine (8 ans et seize jours), jusqu'à nouvel ordre dans la section MS de la prison centrale de Thorberg* ", à la disposition du Minitodt (le Département des constructions, du trafic et des forêts incorporé à l'office pour l'exécution des mesures et des peines, une association qui rappelle vaguement l'administration Todt qui a fonctionné dans l'Allemagne nazie jusqu'en 1945 et qui assignait comme main d'œuvre forcée dans l'industrie et les œuvres d'Etat les personnes emprisonnées par le régime).

La Minitodt GR dirigée par le conseiller d'Etat, c'est à dire membre du gouvernement du canton des Grisons ainsi que chef



négociateur du WEF (…), Stefan Engler, et par le signataire de la décision en question, K. Prader, est évidemment strictement liée au secteur privé et étatique de la production d'électricité et de la mafia de l'atome, et la peine qu'il me reste encore à expier fait partie de la condamnation à 10 ans prononcée en 1981 à Coira (chef-lieu des Grisons) pour mes attaques dans ce canton contre la NOK-la mafia de l'atome.

Cette décision omet entre autres :
— mes demandes concernant un rapprochement familial dans le Ticino, où ma mère et mon frère, domiciliés dans la vallée de Poschiavo, pourraient venir me voir et où ma femme, domiciliée en Toscane, n'aurait besoin de ne voyager qu'un jour au lieu de trois comme actuellement. Ces demandes ont été par contre défendues par le ministère de la justice de Zürich de la prison centrale de Pfäffikon, où après un mois et demi en MS, j'ai été placé en régime judiciaire commun.
— l'absence d'événements de “ relevance disciplinaire et pénale ” au cours de plus de 10 années de prison en Italie et les neuf mois de détention (jusqu'à mon transfert ici) dans la prison centrale de Pfäffikon à Zürich.
— la grande période de temps écoulé, l'importante détention dont j'ai déjà souffert, les modifications objectives survenues dans les présupposés, comme l'âge, l'état de santé et, socialement, parce que je ne propose plus d'activité révolutionnaire ultérieure qui comprenne aussi une militance clandestine et armée.
— la perspective de la “ réinsertion sociale ” (après une longue et efficace désocialisation faite de réclusion et d'exclusion de l'environnement géographique, social et culturel de langue italienne, correspondant à ma femme et à moi-même).

Il faut aussi affirmer avec clarté que, même sans ces présupposés, et de façon générale, une décision d'isolement total et de privation correspondent seulement à une volonté de vengeance et d'anéantissement, et non pas à leurs mensonges, c'est-à-dire le “ MS ”, vu que celui-ci n'a vraiment rien à voir, ou peut-être seulement marginalement, avec une quelconque sécurité objective.

3) Encore une lourde attaque contre la défense dans un procès politique déjà suffisamment ambigu.

Le 20 décembre 2002, mon avocat d'office, B. Rambert, a voulu me rendre une visite. La prison a voulu que le parloir se déroule avec des vitres blindées, vu que je suis en MS. Mon avocat a refusé.

La salle, avec cette vitre blindée et avec un dispositif d'écoute et d'enregistrement, empêche un travail réel oral et écrit pour la défense, c'est de plus une violation de fait du secret de la défense et du droit à une défense appropriée.
Déjà dans le passé, sur une initiative de la juge d'instruction et du vice-président du tribunal local de Zürich, Mr Hauri, on a tenté d'éliminer une défense appropriée, crédible et efficace. Après que maître B.R. a été pendant des années mon avocat de confiance en Suisse, ils lui ont tout à coup attribué une collusion d'intérêt et à moi un nouvel avocat d'office choisi par Mr Hauri. Après un recours au tribunal supérieur, celui-ci a annulé l'ordonnance en réinscrivant BR comme mon avocat de confiance de mon choix.
Pendant toute ma détention judiciaire en Suisse, les parloirs avec la défense se sont passés sans vitre de séparation.
Le règlement intérieur de Thorberg sur la “ MS ” permet entre autres de permettre d'avoir en cellule les papiers pour la défense en nombre limité ! Cette règle, pour l'instant, ne peut être appliquée uniquement parce que je n'ai pour l'instant avec moi que peu de papiers du procès pour ma défense.
Je dois actuellement passer les coups de téléphone avec la défense à l'aide d'un téléphone mobile situé sur la porte de la cellule, la porte blindée restant ouverte et avec les matons qui écoutent.

4) Dans la prison de Thorberg, la torture blanche avec l'isolement total et les privations est appliquée avec un zèle particulier et une indifférence sadique — détaillée plus haut. Certains détails ont déjà été exposés, tout comme les conséquences du “ MS ”, qui n'ont rien à voir avec la sécurité objective. Ce sont au contraire des mesures, règles et privations vides de tout sens, sinon celui de la torture et de l'humiliation quotidienne systématiques et arbitraires de la personne, au-delà de ses “ prémisses ” et de son “ comportement ”, dans l'objectif principal de me présenter et me placer au plus haut niveau comme un killer psychopathe et un crétin.
Ces “ mesures ” et “ règles ” sont en fait pour une grande part d'un niveau très élevé et exclusivement d'un crétinisme sadique qui ne peut être illustré et compris dans ce résumé (lacunaire) que d'une manière limitée.
L' “ exécution spéciale de la peine ” dans le bâtiment B “ des nouvelles constructions ” de Thorberg, comporte 40 places, dont 32 sont des cellules individuelles, en deux sections de “ sécurité II ”. La “ sécurité I ” est le quartier MS avec quatre cellules, l'ascenseur pour seul accès, des douches, un vestiaire. Nous sommes maintenant à deux sans aucun contact entre nous ou avec d'autres prisonniers. Chaque ouverture de la porte, de mouvements hors de la cellule ou du quartier, se déroule avec les menottes aux poignets, évitant toute rencontre avec d'autres détenus. La partie réservée aux détenus dans la salle des parloirs est accessible directement par le quartier, sans fouille à corps. De chaque côté de la vitre de séparation, un micro est fixé au plafond pour l'écoute et l'enregistrement, du côté visiteur on accède au parloir en traversant un détecteur radiographique.

La cellule individuelle : 3x6 mètres, parois blanches, plafond en ciment “ naturel ”, sol en bitume. Un petit mur sépare les WC, le lavabo et l'interphone avec une radio à cinq canaux du reste de la cellule. Double porte, extérieur blindé et intérieur en barreaux, toujours fermée. Beaucoup de petits meubles en bois fixes : chaise, table, table pour la TV, et un lit en bois pas fixé (fait “ maison ”), deux fenêtres à meurtrière sur toute la hauteur, une étroite et l'autre plus large, au milieu d'elles les pales pour l'aération autonome, une avec ouverture latérale et en hauteur, l'autre basculante. Les cadres,

très larges, font passer bien peu de lumière. Vitres blindées, couvertes à l'extérieur d'une grille fine puis de barreaux “ norma ”.

Lumière : ampoule de 60 watts avec un cache opaque, une au-dessus du lavabo et l'autre au plafond. Lumière suffisante pour lire et écrire en réalité seulement lorsqu'il y a du soleil, chose plutôt rare dans cet endroit brumeux. Lumière de la table : “ interdit ” (I dans la suite du texte). Le chauffage incorporé au sol est insuffisant quand il fait froid, demande de chauffage adéquat au directeur, au médecin et au maton : sans réponse. Eau chaude (du lavabo), trois fois par jour pendant les heures de repas. Fourniture de la cellule : un coussin inexistant. Télévision en couleur pas fixée. Poubelle en paille (faite “ maison ”), nettoyage du sol avec balayette et pelle et petit chiffon de cuisine ; pour le reste : OK ; pour les boissons chaudes, on a droit à une résistance électrique. Dépense alimentaire et denrées différentes, fruits et légumes frais : OK. Dans le “ MS ” sont entre autres I : cuisiner, les poêles, le tube de colle, la bouillotte ; la poire pour se nettoyer le nez et les intestins sur autorisation médicale ; les médicaments à base d'herbe et homéopathiques m'ont été immédiatement donnés tout comme le miel, les tisanes et le sucre, prélevés dans mes effets personnels, ainsi que le compte-gouttes et les articles pour l'hygiène corporelle.

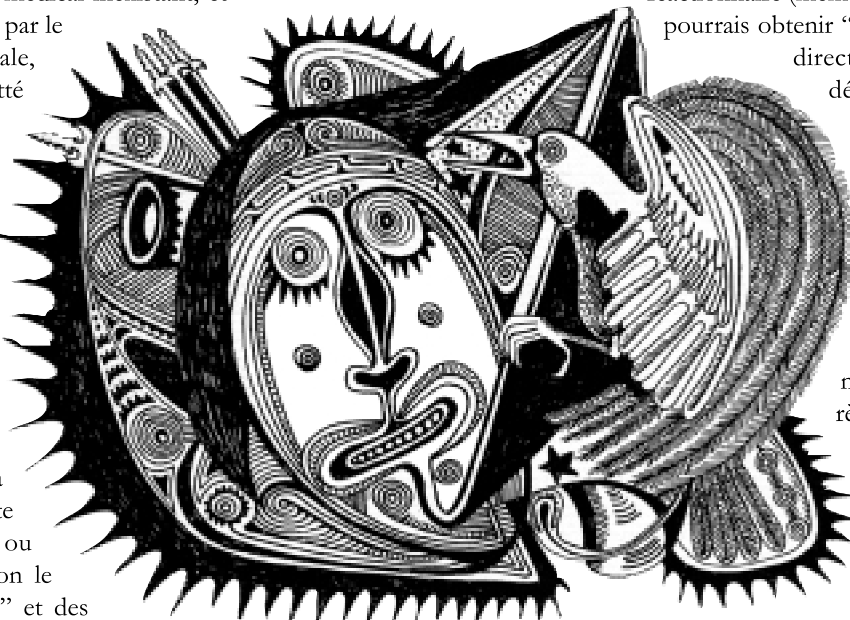
Repas : décent, végétarien, vaisselle en plastique, verres I.

Vestiaire : les miens, un pyjama et un caleçon léger. Vestiaire “ de la maison ” en grande partie en piteux état, beaucoup de sous-vêtements, pour le reste : insuffisant à protéger du froid, surtout les chaussettes synthétiques exclusivement estivales et une seule paire de tennis en toile.
Les demandes de mes chaussettes en laine et de mes chaussures aux matons et au médecin en leur expliquant les problèmes sanitaires d'hypersensibilité dues aux lésions handicapantes d'armes à feu, sans aucun résultat. Leur argumentation (y compris “ médicale ”) : I. Même avec la glace, la neige, la pluie et le vent, il n'y a pas de fourniture de manteau ou de veste d'hiver, de que j'ai pu établir et voir (également sur d'autres détenus au cours de la promenade) jusqu'à maintenant. Pour en savoir plus, voir au chapitre “ air ”.

Service de soin : dossier médical inexistant, et considéré comme superflu par le médecin. Visite médicale, comme les trajets, menotté mais au moins en présence du seul personnel médical. Le médecin n'est responsable en rien des conditions pathogènes : lumière, froid, torture blanche, et il prescrit la “ bonne conduite ” pour s'en sortir en renvoyant à la seule compétence de la direction.
Il ne répond pas à la question de savoir s'il porte la blouse du médecin ou l'uniforme du maton. Selon le règlement de la “ maison ” et des prisons pénales du canton de Berne, les prélèvements d'urine et de sang comme le contrôle rectal est obligatoire sur ordre médical ou de celui des matons. Je refuse les prélèvements d'urine qui m'ont été demandés par une infirmière quand je suis arrivé dans la cellule, en me référant au droit constitutionnel et à la déontologie médicale.
Douche : trois fois par semaine, rigoureusement “ proposée ” le matin avant la journée de travail (et, dans l'hypothèse utopique d'activités physiques et sportives). Elle n'est pas “ obligatoire ”. Ils en sont venus au point de me “ proposer ” une douche au moment où ils me donnaient à manger.

Promenade : une heure par jour, le matin avant l'aube. Fouille intégrale, changement intégral des vêtements avec un jeu complet qui se trouve dans une salle, dont des chaussures de tennis trop grandes, usées et sales. Le bref trajet du dernier étage jusqu'au toit de la cage à barreaux, qui comprend un abris de la pluie de 3x1 m, se fait menotté. Cage : 12x8 m. Il faut enlever les menottes par l'extérieur, au travers d'une trappe.
Avec la pluie, le vent et le froid, même en marchant, on se gèle jusqu'aux os. Avec un maillot de corps et une veste d'intérieur, pantalon de travail, chaussettes épaisses et chaussures d'été de clochard comme s'il n'existait pas de froid et de pluie. L'heure de la promenade à moitié nocturne, l'humiliation gratuite du double strip-tease intégral et les menottes, le tout avec une escorte d'au moins 3x100 kg (de muscles), en pratique est une privation de l'heure de promenade à cause de ces conditions insoutenables (jusqu'à maintenant, je n'en ai bénéficié qu'une seule fois).

Travail : forcé, si disponible, à l'intérieur d'une cellule voisine, monotone, des conneries à monter, etc. ; rétribution réelle inconnue, selon l'imprimé hebdomadaire (?) intitulé “ Peculiumi ” (du latin. La paix des esclaves). On y trouve répertoriés les pointages journaliers, maximum 16 points, multipliés par les jours travaillés inscrits, divisés en quatre cases par jour : “ qualification ” (prestation, comportement/engagement, absences/ponctualité, service intérieur (nettoyage de la cellule ?)). O = inutilisable, 1 = insuffisant, 2 = suffisant, 3 = bien, 4 = très bien. C'est un système perfide marchant à la vexation et à l'arbitraire et tout à fait adapté à cette prison pénale qui semble particulièrement réactionnaire (même si peut-être dans le futur je pourrais obtenir “ le maximum de voix ”). Le directeur, un théologien, se défend d'être un adepte de Calvin.



Activité/temps libre (MS) : au-delà de quatre dictionnaires, un livre de yoga et un de médecine thérapeu-tique, les autres livres personnels = I. Il n'existe pas, dans le règlement de la “ maison ” et des prisons cantonales, un règlement spécifique pour le MS mais je crains qu'il n'y ait accès à aucune autre activité qui est inscrite dans le

règlement disponible. Selon celui-ci, l'administration peut considérer nécessaire de renvoyer à l'expéditeur (les dépenses étant aux frais du destinataire) toute presse (et visite) considérées comme ayant une “ mauvaise influence sur le détenu ”, c'est-à-dire arbitrairement et en dépit de tout droit fondamental.

Culture de la confrontation/dialogue : rudimentaire. Sauf une visite au début par le directeur dans ma cellule pour m'informer de l'ordre de la Minitodt et m'exhorter à la “ bonne conduite ”, ainsi qu'une visite d'une collaboratrice du service social pour se présenter comme la CIA intérieure chargée entre autres de la censure et du contrôle du courrier (s'il n'existe pas en plus d'autres dispositions) et pour m'informer que tout autre parloir avec elle en régime MS se déroule derrière une vitre de séparation ! ; même après plusieurs tentatives je n'ai pas réussi à obtenir que me soit présenté un responsable ou un référent des matons, et, spontanément, ils ne m'ont même pas donné les informations les plus élémentaires sur le fonctionnement des choses quotidiennes. Le courrier pour ma défense est consigné et enfermé contre un reçu, il doit être ouvert par moi-même et rendu pour un contrôle en vu d'un éventuel “ objet interdit ”.

Evidemment, ce document est adressé aux compagnonnes et amies, aux compagnons et aux amis, à la résistance radicale et à la résistance authentique, mais aussi au public, il est accessible également aux offices et autorités responsables, dont j'ajoute ici les adresses pour d'éventuelles demandes d'éclaircissement et informations ultérieures.
Je suis le seul responsable du contenu de ce document et de sa diffusion, que j'espère la plus large possible.

[nous ne reproduisons pas les adresses, Marco Camenisch ayant été plusieurs fois transféré depuis]

Marco Camenisch
Thorberg, le 1/01/03

On peut lui écrire par sa compagne :

Manuela Centi
via Riolo, 29
Monzone (Ms) 54025
Suisse
manuela@freecamenisch.net



Appel à des assemblées de solidarité avec Marco Camenisch

Pour la destruction des enfers carcéraux et technologiques

La prison n'est pas circonscrite aux murs de béton qui s'érigent un peu partout : asiles psychiatriques, camps de rétention pour immigrés et réfugiés, centres pour mineurs délinquants, foyers pour pauvres… A ceux-là, on pourrait ajouter l'école — qui domestique les corps et formate les esprits — ou bien encore de nombreux ouvrages architecturaux à la fonction sociale déterminée (cités, hôpitaux, usines - construit sur le même modèle). Mais la prison c'est tout cela et bien plus encore.

Elle agit d'abord comme une menace paroxystique faisant peser au-dessus de chacun-e la peur de la sanction pour tout crime ou toute déviance - elle est le symbole visible du rapport de force du capital. Echapper à la misère salariée par exemple signifie franchir les limites étroites de la loi, celles qui protègent à la fois les possédants de ceux et celles qui voudraient se réapproprier leur vie, et celles qui génèrent les rapports sociaux qui permettent justement à l'exploitation de perdurer : famille, rapports genrés, destruction de la planète, etc. Elle agit ensuite

comme un châtiment non point pour “ rééduquer ” ou “ réinsérer ”, mais bien pour punir et détruire. Elle est historiquement dirigée contre les pauvres et particulièrement contre ceux et celles qui se révoltent. On voit bien au niveau européen par exemple, la généralisation des régimes d'isolement et de terreur “ blanche ” qui sont destinés non plus à éliminer en fonction du délit, de la peine ou de la durée, mais du comportement en son sein, c'est-à-dire du degré de soumission (41 bis en italie, FIES en espagne, nouvelles prisons de type 3 en france, prison de type F en turquie, système d'isolement en suisse…).

La prison ne constitue cependant pas le centre du dispositif de contrôle et d'anéantissement parce qu'elle a d'autres alliés. Comme élément complémentaire à ceux déjà cités (école, usine…), elle ne peut cependant exister que par la servitude volontaire de toutes et tous d'abord parce qu'on n'échappe pas à ce monde et parce que les compromis pour survivre sont permanents et surtout confortables. Faute de mettre un maton / flic pour surveiller chacun-e, la société carcérale a besoin de la participation de tous et toutes — et réciproquement. Médiatisant massivement tous les rapports sociaux, l'adhésion y est obligatoire. La nécessité de ce système apparaît comme une évidence et est reproduite à chaque instant.

" *Et pourtant le monde est rempli d'hommes et de femmes " libres " comme tous ceux-là, femmes et hommes qui ne se rendent même pas compte que leur cellule est bien plus petite que la mienne, parce qu'elle ne dépasse pas leur épiderme : ils sont à la fois prisonniers et leur propre prison… prisonniers d'eux-mêmes. Leurs ailes sont engluées par un liquide visqueux et liberticide que les Etats répandent sur les individus, communautés, pour les empêcher de voler et d'observer les monstruosités qu'ils accomplissent sur la terre…* "

Torre Nura, prisonnier sarde.

Derrière le devoir de participation, c'est la collaboration qui se profile. Derrière la désobéissance civile, c'est le dialogue avec les institutions et le jeu démocratique qui est activé. Et il ne s'agit pas pour nous que de la simple question de la violence contre nos cages ou de détruire la société et le capitalisme plutôt que de les changer : il s'agit de notre rapport au monde.

Nous nous reconnaissons dans chaque acte d'insoumission où la question de la liberté - vue comme un rapport social porté par des individus autonomes hors de toutes médiations, de toutes normes et de toute autorité - est posée. Au-delà des classes et de l'exploitation, il y a les individus et les communautés (les jeux de la libre association créant à leur tour une dialectique entre les deux) qui ne se réduisent pas à leur force de travail. Au-delà de la violation de la loi, il y a la liberté qui ne se définit pas contre ou à partir d'elle mais à partir de nos désirs. Au-delà de la violence et de la destruction, c'est l'entièreté de la vie que nous désirons.
Enfin, derrière ce refus de toute médiation (journaflics, travailleurs sociaux, syndicats, associations ou partis), nous recherchons l'autonomie par la confrontation tous azimuts avec les oppresseurs. Et même si la frontière entre soumission et révolte traverse non pas la société mais bien chacun-e de nous, chaque individu ne peut servir en même temps les deux camps : un vigile sans-papiers est d'abord un flic, un exploité du BTP qui mure un squat est d'abord un expulseur, une AS qui fait signer un “ contrat d'insertion ” est d'abord une matonne, un médecin qui signe un internement est d'abord un bourreau, un journaliste est d'abord un

Actions et mobilisations par rapport à Marco Camenisch

27 mars : Marco Camenisch est retransféré à la prison de Pfäffikon en isolement.

19 février : un relais de téléphone cellulaire Omnitel brûle au lieu-dit S. Silvestro sur le territoire d'Amelia (région de Terni, Italie). On retrouve l'inscription “ *Libero Marco, liberi tutti* ”.

12 février : à Paris “ *dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 février, plusieurs boutiques à capital suisse ont été visées. Les agences d'interim Adia et Adecco (appartenant au même groupe suisse), et Lloyd continental (groupe suisse) ont eues leurs serrures bouchées à la soudure à froid ou au mastic aux endroits suivants : Adia, 5 rue Meyerbeer (9e) ; Adia, 5 square Opéra Louis Jouvet (9e) ; Adecco, 129 boulevard Magenta (10e) ; Adia, 124 boulevard Magenta (10e) ; Adia, 111 boulevard Magenta (10e) ; Adia, 29 bis rue Rocroy (10e) ; Lloyd continental (groupe suisse), 4 rue des petits pères (2e). Par ailleurs, certaines de leurs vitrines et murs adjacents ont été bombés de " Marco Libero ", " Solidarité avec les prisonnières en lute ", " Marco, la suisse te détruit, nous abîmons la suisse ".* ”

11 février : des câbles de la société de téléphones portables Omnitel brûlent au lieu-dit Lovegno sur le territoire de Pieve di Teco (région de Imperia, italie). L'inscription “ *Marco Libero* ” est retrouvée sur une cabine du coin.

9 février : manifestation d'une cinquantaine de personnes contre les prisons et en solidarité avec Camenisch à Chur (Suisse).

4 février : Marco Camenisch est transféré à Coira (Chur) où il arrête sa grève de la faim après vingt jours. Il a obtenu la fin de l'isolement, la possibilité de participer aux activités avec les autres prisonniers, 15 minutes de téléphone par semaine, un courrier plus fréquent, tous types d'aliments nécessaires à son rétablissement.

1er février : manifestation d'une centaine de personnes à Milan (Italie) devant le consulat suisse, puis rassemblement devant un magasin Benetton ainsi qu'à Florence. On pouvait lire sur les banderoles de la première : “ *vos attentats ce sont les prisons* ”, “ *non au 41bis, à l'isolement, à la torture* ” et “ *les éco-attentats ce sont les usines chimiques, les désastres environnementaux sont les œufs* [référence explicite au sabotage d'Abetone qui a ravagé les œufs du téléphérique] *de l'opulence* ”. Le tract distribué devant le consulat réclamait notamment la liberté pour Camenisch et pour tous.

1er février : la succursale barcelonaise de la multinationale suisse des assurances, Zürich, a reçu dans la nuit une visite : sabotage de la serrure, vitrines

maculées tandis que les murs ont été recouverts de : “ *Prision abolicion* ” (abolition des prisons), “ *Camenisch libre y salvaje* ” (Camenisch libre et sauvage) et “ *Acabemos con las nucleares* ” (à bas le nucléaire).

31 JANVIER : un relais de télévision de la Rai brûle dans la nuit à Maresana (colline qui surplombe Bergame, Italie). L'inscription “ *Marco, Marina e Vincenzo liberi* ” [Marina Cugnaschi (1) et Vincenzo Vecchi (2) font partie des anarchistes arrêtés le 4 décembre en relation avec les émeutes de Gênes de juin 2002 et emprisonnés dans cette ville] et “ *relais = mort* ” sont retrouvées sur un mur du coin.

FIN JANVIER : Marco Camenisch est transféré du bunker de haute-sécurité à la prison de Pfäffikon où il est mis en isolement, mais où les “ conditions de détention “ sont forcément “ meilleures ”.

25 JANVIER : intervention au micro du mediacenter pour Camenisch à Davos (Suisse), nombreux graffitis et banderole sur un train. Banderole de solidarité à La Spezia (Italie) lors de la manifestation antimilitariste.

22 JANVIER : incendie d'un relais de téléphone Wind à Marina di Pietrasanta (province de Lucca, Italie). Sur un mur voisin, on pouvait lire “ *Marco Libero* ” ainsi qu’un A cerclé. Action revendiquée :
" *Attaque incendiaire de l'antenne via Unità d'Italia à Pietrasanta.*
L'éco-terroriste est celui qui pollue et empoisonne pour son profit et non pas celui qui se révolte contre cela.
Solidarité ardente avec l'écologiste radical suisse Marco Camenisch soumis à un très dur régime carcéral d'anéantissement psycho-physique.
Assez de l'isolement et des traitements inhumains et humiliants pour Marco et pour tous les prisonniers ".

Un autre relais, de la même entreprise, est incendié à Pian del Lupo à Castiglioncello (province de Livourne, Italie). Selon la presse, une trentaine de relais de téléphonie mobile ont été sabotés ces deux dernières années en Toscane.

21 JANVIER : incendie d'un relais de téléphone Albacom à Santa Lucia (région de Carrare, italie). Action revendiquée en solidarité avec Camenisch :
" *Pour la libération de toute forme et structure de pollution et d'empoisonnement, contre une société qui garantit du profit pour quelques-uns et produit des tumeurs et des venins pour tous les autres (voir le dernier cas en date, celui du prion).*
Solidarité active avec l'écologiste Marco Camenisch, emprisonné en Suisse, soumis à un dur isolement et à la torture blanche.
A l'écho solidaire de la dynamite, la charge de faire parvenir notre cri d'amour et de lutte à tous les damnés de la terre, emprisonnés dans n'importe quel endroit du monde.
Nous revendiquons l'attaque contre le répétiteur de Santa Lucia à Carrare ".

menteur et une balance, un électeur est d'abord un esclave qui choisit le maître qui va tous nous écraser, et ainsi de suite.
L'ordre social n'est pas uniquement conservé par la coercition mais aussi par la reproduction et la participation de chacun-e. Et si la coercition est présente, c'est entre autres pour mater les révoltés qui se soulèvent et apeurer ceux qui en auraient l'idée. Détruire toutes les prisons, c'est donc bien sûr détruire la société qui les produit et les contient, mais c'est aussi en finir avec la servitude volontaire, ce qui implique comme base première le refus des médiations, du dialogue avec les institutions et de la participation.
Ce qui manque aujourd'hui, ce ne sont pas tant des luttes - inhérentes à l'oppression - ou leur degré ponctuel de radicalité (des tribunaux brûlent comme à pontoise, des salariés sont prêts à faire sauter " leur " usine comme à Cellatex, des émeutiers saccagent des villes comme à gênes, des camps de rétentions sont en feu comme en australie, des champs d'OGM sont ravagés de-ci de-là, des flics à vélo sont tabassés comme à pantin), mais bien plus leur portée de rupture : l'autonomie des luttes suppose de ne pas reproduire d'emblée toutes ces limites (médiations collectives, collaboration individuelle) qui précisément servent de fondement à ce monde. Il ne s'agit pas ici de pureté, de morale, mais bien de refuser d'alimenter de nos énergies le ciment de l'exploitation et de l'aliénation (dépossession tant corporelle qu'affective), de jeter les bases d'autres rapports et de commencer " à vivre " ici et maintenant. C'est le seul choix réellement tactique et stratégique parce qu'il contient en lui-même sa propre efficacité. C'est pourquoi des luttes portant des possibilités de ruptures profondes avec ce système ne peuvent exister que si autonomie et antagonisme se développent et s'alimentent mutuellement.



Un moyen de contrôle a progressivement pénétré tous les rapports et toute la société. La technologie nous dépossède un peu plus de nos résidus d'autonomie en rendant le savoir inaccessible par son immensité et sa parcellisation et en s'imposant comme une nouvelle nécessité. Elle impose par de nouveaux outils des normes sociales, obligeant chacun-e à s'y intégrer (portable, internet, grande vitesse, énergie nucléaire…).
Se diffusant par la contribution de tous et toutes, elle pénètre et dépossède les individus jusque dans leurs corps. Elle mêle états et industries offrant les possibilités nouvelles du contrôle total. Le contrôle direct qu'elle permet (caméras, écoutes, fichiers interconnectés, génétique, biométrie - numérisation d'iris ou d'empreintes digitales) transforme la métropole en un gigantesque panoptique et la planète en un centre à surveiller. Les formes de répression qu'elle engendre (armes, chimie - médicaments et autres) démultiplient le rapport de force en faveur du pouvoir face à toute révolte (individuelle ou collective). Elle permet de contrôler et de gérer la circulation massive des données et des personnes (câbles optiques, télématique, numérique, mobilité à grande vitesse) en fonction des besoins économiques ou médiatiques en restreignant encore d'avantage la communication réelle, les déplacements volontaires et les échanges humains.
Elle participe de l'idée reçue que l'histoire est arrivée à sa fin, que le capitalisme est l'unique solution et que le seul progrès est scientifique. Pire, elle inscrit ce postulat dans la réalité en créant sa propre nécessité mais cette fois-ci non dans un rapport social mais environnemental. Pourrions-nous détruire la technologie sans faire appel à elle pour

éliminer son héritage (pollutions chimiques, nucléaires et génétiques) ? Elle se rend également indispensable car elle est un des piliers essentiels du dogme de la société qui l'a produite. Elle prolonge la foi industrielle née du positivisme, l'émancipation par la machine. Elle est le seul progrès social envisagé. Malgré cette panoplie de contrôle maximal, il existe de nombreux-ses révolté-e-s. Marco Camenisch est l'un d'entre eux.

" *La solidarité est le lieu où se rencontrent la résistance et l'envie de liberté. Aucun mouvement ne pourra espérer dans sa victoire s'il laisse un seul de ses membres dans les griffes de l'état. Sentir que chaque combattant dans le monde est ton compagnon, fait que chaque lutte sociale devient radicale et dangereuse pour le système.* "

A.T Lesperoglou, prisonnier anarchiste grec.

Marco Camenisch fut arrêté en Suisse en 1980. Condamné à dix ans pour vol, association de malfaiteurs et des sabotages antinucléaires, il s'évada de prison avec cinq autres détenus en 1981. Pendant l'évasion, un maton fut tué et un autre blessé. Il vécut alors dix ans en clandestinité, période au cours de laquelle il continua ses activités. En 1989, il fut accusé du meurtre d'un douanier suisse. Il passa alors en italie où il fut arrêté fin 1991 et écopa de 12 ans pour des sabotages à l'explosif et pour la fusillade avec des carabiniers au cours de laquelle il fut pris. En avril 2002, il a été extradé vers la suisse où il attend son jugement à la fin de l'année 2003.
Marco Camenisch a toujours refusé le dialogue avec les institutions judiciaires et pénitentiaires. L'état lui fait payer le prix fort, la pression qui pèse sur lui ne se relâche pas. Il est en quartier de haute sécurité, a mis plusieurs mois avant d'obtenir un parloir avec son épouse et, gravement malade, doit notamment lutter quotidiennement pour l'accès aux soins qui lui sont nécessaires. Le 18 janvier, il a entamé une grève de la faim de un mois contre l'isolement.
Nous nous reconnaissons dans chaque acte de mutiné de la prison sociale, et notamment dans ceux dirigés contre la technologie et la prison. La solidarité n'est pas une posture, c'est une pratique. Elle permet de rejoindre et croiser différentes formes de luttes. Elle n'est pas un slogan général mais un lien avec des individus de chair et de sang qui a pour objet l'échange d'autres pratiques, des attitudes et des luttes. Marco est l'un d'eux, et avec lui tous ceux et celles qui ont fait le choix de la praxis. C'est l'expérience d'un insoumis à partir de laquelle continuer le débat mais aussi affirmer par des actes que la révolte n'est pas une affaire de spécialistes mais celle de toutes et tous. Dépasser cette solidarité précise c'est aussi affirmer notre volonté d'en finir avec ce monde, s'attaquer par exemple aux technologies ou aux prisons et combattre toute soumission.

Nous vous convions à une assemblée liant théorie et pratique qui prendrait comme base le regroupement d'individus pour la destruction des enfers carcéraux et technologiques et la solidarité avec tous les mutinés de la prison sociale.

Assemblée le samedi 8 février 2003 à 15h00 au 612
104, rue des Couronnes, paris 20e,
M° Couronnes ou Jourdain.

21 janvier : une partie du nouveau (décembre 1999) téléphérique de la station d'Abetone (province de Pistoia, Italie) brûle, le feu part de quatre cabines. On retrouve l'inscription suivante sur un mur " *Feu aux destructeurs, liberté pour Marco !* ". L'acte est revendiqué par une lettre envoyée à l'Ansa [AFP italienne] de Florence :

" *Nous attaquons ceux qui transforment la montagne en argent en la détruisant impunément. Ceux qui l'aiment se rebellent et, en s'armant par n'importe quel moyen, stoppent le massacre des exploiteurs.*
Solidarité avec Marco Camenisch qui a aimé la montagne et y a vécu et qui, prisonnier en ce moment et en grève de la faim dans la grisaille des quatre murs d'une prison suisse, ne peut plus s'y promener. Avec le désir qu'un jour tu puisses reconquérir la liberté, une embrassade à toi et à tous les prisonniers enfermés dans les prisons du monde entier.
Matériel incendiaire dans quatre cabines de la structure de remontées [...mécaniques = téléphérique] *de l'Abetone.* "

18 janvier : Camenisch entame une grève de la faim dans la prison de Thorberg [voir sa déclaration ci-contre]. Collage de tracts à Buenos Aires (Argentine) sur Swiss Air et aux alentours de l'ambassade suisse. Rassemblement devant l'ambassade suisse à Bruxelles (Belgique) à l'initiative de l'ABC Gand et du Secours rouge/APAPC, évoquant Camenisch mais également les prisonniers turcs en lutte contre les prisons de type F et les FIES espagnols. Rassemblement à Chur (Suisse) avec blocage du bureau des peines et sabotage de la serrure de la porte d'entrée.



16 janvier : " *Dans la nuit du 16 au 17 janvier 2003, "Feu aux prisons", "Marco Libero", "Free Camenisch", "Vol, pillage, sabotage", "liberté pour toutes et tous", "contre ce monde et ses prisons", des logos de bombe et des A cerclés ont été tagués à Paris sur les façades du centre culturel suisse (32/38 rue des Francs-bourgeois - Paris 4e), l'ambassade suisse (142 rue de Grenelle, Paris 7e) et la Chambre de commerce suisse (10 rue des Messageries, Paris 10e) et dans leurs alentours* ".

16 janvier : collage de solidarité avec Camenisch dans la ville de Gand (Belgique).

(1) Marina Cugnaschi, Carcere femminile di Pontedecimo, Via Coni Zugna, 16164 Genova
(2) Vincenzo Vecchi, Carcere di Marassi, Piazzale Marassi 2, 16139 Genova

[Chronologie établie à partir de la presse italienne, du site http://freecamenisch.net/ et de *Terra Selvaggia* n°12, mars 2003]

LA VIE N'EST PAS À VENDRE

TOUT A COMMENCÉ le jeudi 23 janvier à Bologne à quelques pas de la place Maggiore. C'est ici dans la librairie Feltrinelli de la place Galvani que s'est vérifié un fait en soi banal et anodin : un client chargé de bagages fait sonner, en sortant, le système électronique antivol — un des nombreux reflets de l'existence carcérale à laquelle nous sommes tous condamnés. Un vendeur lui court après en s'accrochant à son bras et à sa valise, commence à hurler et appelle les policiers du quartier. Il fait un tel boucan qu'il oblige le client à revenir sur ses pas. Et voilà que de ses sacs sortent quelques livres : " Beaucoup ! ", doit avoir pensé le vendeur qui passe de l'agitation à la stupéfaction, appelle la police et lui remet le redoutable voleur. Rien de particulier, dirait-on. Un petit vol parmi ceux qui se déroulent tous les jours et qui finissent par un procès verbal voué à se perdre dans les méandres de la bureaucratie judiciaire, ou tout au plus à être absorbé par le parachute légal appelé conditionnelle.

Eh bien non. En réalité, il s'agit du début d'une histoire qui en termes littéraires se définit comme kafkaïenne. Le vorace bibliophile est en fait bien connu des forces de l'ordre. Il est anarchiste. Pire, c'est un anarchiste insurrectionnaliste. Encore pire, c'est l'un de ceux qui par deux fois n'a pu être condamné par un juge de Rome.

Et c'est ainsi qu'un épisode, en soi insignifiant, devient le point de départ d'une énième comédie inquisitoriale, avec la Digos qui cherche à rivaliser avec les Ros dans l'élaboration des théorèmes les plus absurdes. Oui, car après quelques heures — alors que l'anarchiste amateur de livres se retrouve encore hôte involontaire de la préfecture — les hommes de la Digos vont frapper sans mandat de perquisition chez lui, dans la province d'Asti, où ils confisquent deux ordinateurs contenant textuellement : " *Une énorme quantité de correspondance électronique qui a eu lieu par voie d'e-mail entre les susnommés et les destinataires, de laquelle émergent des notes ramenant à l'aire* [politique] *d'appartenance et des fiches qui contiennent de la documentation informatique sur les manifestation du global forum de Gênes et Florence* ", de nombreux papiers puis ils remettent à sa compagne un PV qui prétend — Ecoutez ! Ecoutez ! — à propos des livres saisis et auparavant soustraits à la Feltrinelli : " *à première analyse* [vue]*, ils semblent similaires à ceux utilisés pour les colis piégés envoyés en décembre dernier à plusieurs bureaux de la compagnie aérienne espagnole "Iberia", attentats revendiqués par de soi-disant groupes anarchistes insurrectionnalistes...* ".



C'est un peu risible : effectivement un livre ressemble à un livre. Même la Digos s'en est aperçue, aidée par les " premières analyses " ! Et ensuite, disons-le, dans un monde riche d'images criardes, trop de passion pour les livres ne peut-être que suspecte.

Entre temps, l'anarchiste bibliophile est inculpé de vol aggravé par un juge sourd aux sollicitations réactionnaires du procureur, passe la nuit au poste et sort l'après-midi du jour suivant — à la grande désillusion du courageux vendeur présent dans la salle pour satisfaire sa propre soif de vengeance. La date du procès est fixée au 25 février.

Enfin libre, l'anarcho-bibliophile retourne chez lui, mais ses espoirs d'un long sommeil réparateur sont anéantis le matin suivant par les agents de la Digos. Deux perquisitions en moins de 48 heures pour quelques livres qui n'ont pas été payés ? Le mandat est signé par le juge d'instruction de Bologne, Valter Giovannini, qui affirme être à la recherche de " *cartes topographiques... et d'adresses de librairies de Bologne et d'autres villes* ". Rien que ça ? Pour mesurer à quel point ces mots sont un prétexte, il suffit de penser que la perquisition est conduite par un agent masqué (" notre Diabolik * ", l'appelle affectueusement un de ses collègues) au fort gabarit mais aux manières douces. Les agents récupèrent une caméra vidéo posée précédemment sur un mur de la maison ; ils montrent une étrange prédilection pour les fenêtres ouvertes (un, deux, trois, essai micro) ; et ils sont particulièrement intéressés par la correspondance avec les détenus et aux publications anarchistes sardes (qu'ils étalent sur un canapé à côté de plusieurs cartes de route européennes qu'ils filment en une lente séquence qui fera la joie de l'Emilio Fede du moment). Après plus de 5 heures, ils repartent avec des plans de la route et des adresses mais surtout avec du matériel de propagande et de la documentation variée.

Voilà pour l'instant les faits dont la fin n'est pas facile à prévoir, mais pas non plus difficile à imaginer. Et voici maintenant quelques conclusions qui s'imposent.

Proudhon n'a certainement pas découvert que la propriété est un vol. En réalité, le désir d'un monde où tout est à disposition de tous est source de révoltes séculaires et muse d'utopies récurrentes. Naturellement, les artificiers de cet ordre social prétendent que l'absence de propriété n'est qu'un mythe préhistorique ou une illusion futuriste. Toute la misère du présent dans lequel règne la peste du profit s'étale devant nous comme une démonstration. Inutile de nier que les objets ont perdu leur valeur d'usage en faveur de celle d'échange et qu'aujourd'hui nous sommes entourés de marchandises destinées à être achetées et vendues. De la possession on est passé à la propriété. De la prodigalité on est passé au calcul, et le commerce a réduit le don à une exception qui se pratique seulement au cours de festivités. Mais ce long processus de domestication ne s'est pas fait sans résistance. *Ce que l'œil voit, que la main s'en empare*, était déjà au Moyen-Age le cri de bataille de ceux qui aspiraient à une société sans argent. Aucun commandement divin, aucun article du code pénal — la conscience moderne d'une humanité sans conscience — n'arrivera jamais à freiner l'assaut du banquet de la vie. Hier comme aujourd'hui et comme demain.

Dans ce cas spécifique, les livres sont au niveau du pain. Ce n'est pas un hasard s'ils ont été définis comme " la nourriture de l'âme ". Hors de l'immonde rhétorique publicitaire, cette constatation établit sans équivoque la nécessité de ces biens particuliers dont le manque contribue à générer l'idiotie, la stupidité et l'étroitesse d'esprit. Aliments vitaux, les livres nourrissent la pensée et le cœur. Soustraire ce nectar à ceux qui s'en servent seulement pour nourrir leur propre compte en banque est de tout point de vue un geste indispensable et inestimable.

A la Feltrinelli, à ce colosse de l'édition à qui la loi impose que le prix de couverture soit énormément supérieur à son coût effectif ; à cette Feltrinelli qui avec l'acquisition de la chaîne de librairie gérée par RCS Libri acquière le monopole absolu du marché avec 74 magasins dans toute l'Italie ; à cette Feltrinelli qui trahit toujours plus l'esprit anticapitaliste de son fondateur, révolutionnaire mort sous un pylône dans l'explosion de sa bombe ; à cette Feltrinelli prête à tout publier, des écrivains russes interdits aux cabaretiers de la télé en passant par les anarchistes et les révoltés, tout en sachant que l'opinion publique qui compte n'est que celle de la Bourse ; à cette Feltrinelli dont les profits sont tellement menacés par les miettes qui lui sont arrachées qu'elle a ouvert plus de 40 nouveaux points de vente ces dernières années ; à cette Feltrinelli qui apprécie les voleurs et les hors-la-loi seulement sur papier mais qui dans la réalité œuvre à les donner " aux cordes nouées " (Villon) de la police ; à cette Feltrinelli hypocrite, girouette, avide et policière, nous déclarons la guerre.

Littérature pour littérature, un écrivain lycanthrope faisait déjà remarquer que " *le grand commerce détrousse le commerçant, le commerçant dépouille le boutiquier, les boutiquiers dépouillent l'artisan, l'artisan dépouille l'ouvrier et l'ouvrier meurt de faim* ". Après plus d'un siècle, qu'est-ce qui a changé ? Et aujourd'hui, alors que de plus en plus de gens se retrouvent à la rue, inutiles même comme ouvriers à exploiter, qu'opposera-t-on à la faim de dignité et à la soif d'égalité ? Le respect pour la propriété privée ? Peut-être que les pauvres devront respecter la richesse des privilégiés de la même façon que les privilégiés respectent la misère des pauvres ? Jusqu'à quand ? Lorsque l'accomplissement des obligations sociales n'arrivera plus à compenser le manque de joies de la vie, combien de vendeurs agités ou de policiers patentés devront être déployés pour la protection des tiroirs caisse ? Ou bien pensez-vous qu'il soit possible de satisfaire éternellement le ventre et le cœur avec des mots vides de sens et les championnats de foot les plus beaux du monde ?

Littérature pour littérature, on entend déjà la phrase d'un écrivain, voleur notoire : " *Vol*, rien à voir avec la gamelle du mendiant ".

Quelques voleurs anarchistes

[traduit de l'italien, tract publié à Bologne le 4 février 2003]

Les [ ] et les notes sont de "Tout le monde dehors" :
* Diabolik : célèbre voleur héros d'une BD populaire italienne.

SBIRES, MERCENAIRES ET BALANCES

LA DIGNITÉ N'EST PAS À VENDRE. Voilà quelque chose que les sbires de tout ordre et de tout grade ne pourront jamais comprendre. Mercenaires de profession, habitués à baisser la tête sur un simple signe venu d'en haut, ils pensent que *l'obéissance est toujours une vertu. Fidèles à travers les siècles* *, de la monarchie à la république, du fascisme à la démocratie, ils pensent que l'argent est toujours plus fort que les idées, le chantage toujours plus fort que la liberté. Collaborationnistes de toutes brimades et dominations, ils pensent que le monde est seulement peuplé de collaborateurs. Il suffit d'utiliser la matraque.
Ainsi, il y a quelques jours, un de nos compagnons a été convoqué au commissariat sous un prétexte par le sous-préfet Giansante Tognarelli. Il attendait un improbable docteur Franchi du ministère de l'Intérieur arrivé directement de Rome. Dans quel but ? Simple : c'est pousser par d'odieux chantages notre compagnon à collaborer, en somme à faire le traître. Moitiés de phrase, tournures des mots, menaces voilées, un parfait style de mafioso. Ensuite, la proposition indécente : fournir des informations sur les compagnons et sur la situation du mouvement en échange de quelques faveurs. Notre compagnon les a logiquement envoyés se faire foutre, ces misérables.

Il ne s'agit pas d'un fait isolé. Ces " propositions " deviennent de plus en plus fréquentes dans toute l'Italie, surtout vis-à-vis de ceux qui sont vulnérables au chantage (condamnations passées ou en sursis, difficultés économiques, etc.). Face à la diffusion de pratiques de révoltes individuelles et sociales, les sbires ne savent pas quel poisson prendre. Leurs moyens technologiques de contrôle sophistiqués ne suffisent pas, la répression non plus. Il leur faut des délateurs, des collaborateurs, des balances. Et la balance (" le repenti ", comme l'indique le langage à la fois religieux et juridique) n'est-il pas désormais le pilier qui soutient l'Etat ? Le système judiciaire voyage toujours mieux avec une prime : " si tu collabores avec nous, nous te réduisons la condamnation ; autrement, tu pourriras en prison ". Un système voulu aussi bien par la droite que par la gauche au nom de " l'anti-mafia " et de " l'anti-terrorisme ". Il suffit de penser à la Réforme carcérale de 1975, à la loi sur la dissociation, à la logique des bénéfices basés sur la conduite, au rôle toujours plus institutionnalisé du collaborateur de justice. La loi économique de l'offre et de la demande a conquis tous les espaces. Si tu vends les autres, tu peux éviter ou réduire ton incarcération. Que le concept de prime soit l'exact contraire de celui de droit ne scandalise certainement pas ceux qui savent trop bien que le droit est établi par les plus forts, pour leurs usages et leur propre consommation. Avec la guerre si nécessaire. Sans la figure du " repenti ", beaucoup de procès ne pourraient même pas être instruits, la justice même s'écroulerait. De notre côté, il n'y a aucune illusion. Il n'y a pas d'oppression sans collaborationnisme. Il n'y a pas de collaborationnisme sans oppression.

Mais cette fois-ci, ils ont frappé à la mauvaise porte.
Qui sème la colère, récolte la révolte.

Des Anarchistes de Rovereto

[traduit de l'italien, tract publié vers janvier 2003]

* NDT : Devise des carabiniers

POUR UN MONDE SANS VAUTOURS

" *L'injustice a un nom, un prénom et une adresse* "

LE 6 MARS SE TIENDRA près la cour d'appel du tribunal de Turin le procès de second degré où sont inculpés les deux anarchistes Luca et Arturo. Les faits se sont déroulés à Brosso il y a 5 ans au cours de l'enterrement d'Edoardo Massari, anarchiste inculpé de sabotages contre le projet du TAV et décédé dans la prison des Vallette : suicidé par les juges, par la police, par les journalistes et par les politiciens.

Luca et Arturo ont été accusés par les inquisiteurs d'être parmi les principaux responsables de l'agression contre Daniele Genco, journaliste confident de la police et depuis toujours un des plus grands accusateurs d'Edoardo. Pour cela, nos deux compagnons ont été condamnés par le tribunal d'Ivréa —après un procès pour le moins surréaliste— à respectivement 3 ans et 2 mois et 3 ans et 6 mois d'emprisonnement.

Cela ne nous intéresse pas de discuter des fondements de ce procès. Par contre, nous voulons revendiquer pour le geste de Brosso un acte de justice, un acte de résistance collective contre ceux qui dans les pages des journaux ont accusé, discrédité et offensé un de nos compagnons, contre ceux qui tous les jours insultent et salissent l'existence de millions d'exploités, hommes et femmes à qui il est interdit d'élever la voix.
Aujourd'hui, alors que le rôle des journalistes dans la légitimisation des guerres, de la répression dans les rues et du racisme devrait être évident pour tout le monde ; aujourd'hui, plus que jamais, même un petit geste comme celui de Brosso est une suggestion, un exemple à suivre. Pour cela, nous invitons tous ceux qui ont un encore un cœur et un cerveau à montrer leur solidarité avec Luca et Arturo, mais surtout nous invitons quiconque est, comme nous, pris de dégoût à chaque fois qu'il ouvre un quotidien, à apporter sa contribution pour libérer le monde des charognards et du terrorisme de l'information.

Solidarité avec tous les prisonniers, avec toutes les victimes des juges dans chaque coin du monde, avec tous ceux qui subissent le terrorisme journalistique et policier. Feu aux tribunaux !

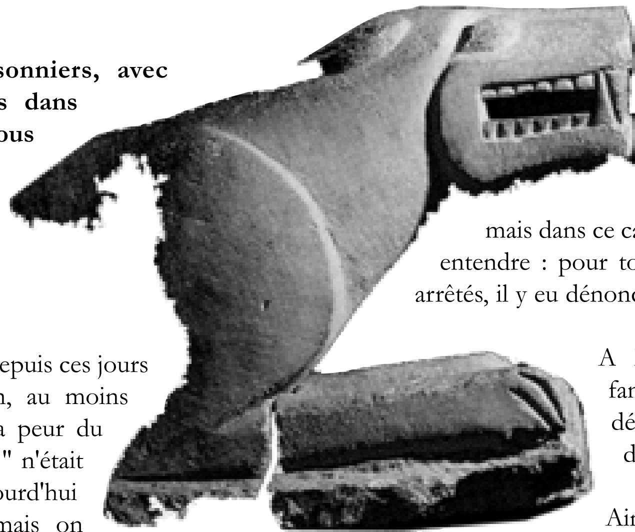
UN PEU D'HISTOIRE

Il s'est à présent écoulé 5 années depuis ces jours qui secouèrent la paix de Turin, au moins momentanément . A l'époque, la peur du " terroriste à chaque coin de rue " n'était pas encore présente comme aujourd'hui dans les pages des journaux, mais on pouvait déjà pressentir quelque chose, ce qui allait bientôt devenir une pratique de police habituelle.

Ainsi, un matin, une maxi opération des forces de l'ordre amena à la perquisition de plusieurs maisons occupées de Turin et à l'arrestation de trois compagnons anarchistes : Edoardo, Sole et Silvano. Contre eux, l'accusation était d'association subversive à finalité terroriste, plus une série de crimes spécifiques. Les inquisiteurs les inculpaient en substance d'être les auteurs de plusieurs sabotages accomplis dans le Val de Susa contre le projet du TAV [train à grande vitesse]. Pour les politiques et les patrons — et pour leurs serviteurs en robe—, il n'était pas acceptable que les habitants d'une vallée s'opposent aussi dans la pratique à un projet considéré comme nuisible par tout le monde. Il n'était pas acceptable que des anonymes décident de se passer de la légalité pour que leurs terres et leur santé ne soient pas encore plus détruites. Il fallait donc donner un nom aux mystérieux saboteurs, il fallait enfermer l'affrontement dans une guerre privée entre l'Etat, la Loi et n'importe quel autre sujet. Ils ont choisi quelques anarchistes qui n'avaient jamais caché leur inimitié envers cette énième nuisance. La magistrature et la police construisirent un délirant château accusatoire pour parvenir à une condamnation, et en même temps tous les journalistes se chargeaient de diffamer aux yeux des gens les trois compagnons arrêtés. La lutte qui était menée en Val de Susa contre le TAV par le biais des sabotages fut elle aussi discréditée et réduite au silence.

Quelques jours après son arrestation, Edoardo fut retrouvé pendu dans la prison des Vallette. En juillet, sa compagne Soledad se pendait à son tour dans la salle de bain de la maison dans laquelle elle se trouvait aux arrestations domiciliaires. Silvano restait en état d'arrestation, et ne sera acquitté de l'accusation d'association et condamné pour quelques faits spécifiques à quelques années de prison, que des années plus tard.

Nous ne savons pas ce qui s'est vraiment passé à l'intérieur des murs des Vallette, ni ne savons ce qui a poussé Soledad à se donner la mort. Mais une chose est certaine, c'est que nous avons bien en tête qui sont les responsables de la disparition de nos deux compagnons : la magistrature, les forces de l'ordre et les journalistes. Ce sont eux les ASSASSINS.



Après les arrestations à Turin et dans beaucoup d'autres villes d'Italie, les actions de protestation se multiplièrent, mais dans ce cas aussi la répression ne tarda pas à se faire entendre : pour tous ceux qui s'étaient solidarisés avec les arrêtés, il y eu dénonciations, prisons et coups.

A l'enterrement d'Edoardo, bien que la famille et les amis aient demandé qu'il se déroule en privé, la police et les journalistes décidèrent de ne pas leur laisser de trêve.

Ainsi, le jour de l'enterrement dans le petit village de Brosso, les sbires se sentaient en force et les ruelles pullulaient de journalistes prêts à calomnier une dernière fois Edoardo. Cette fois-ci, cela ne se passa pas comme d'habitude. Alors que la police entourait la mairie du village, les journalistes furent chassés avec les bonnes et les mauvaises manières...

Daniele Genco en particulier, journaliste qui plus que quiconque s'était évertué à salir Edoardo et qui est notoirement connu comme un indicateur de la police —il avait déjà fait condamner plusieurs compagnons par le passé pour des affrontements au cours d'une manifestation en solidarité avec Edoardo— a été bien servi à cette occasion. Malgré les avertissements répétés, Genco avait décidé de se présenter à l'enterrement pour effectuer son service —qu'on appelle droit à la chronique— en se fichant des requêtes et des sentiments des amis et des parents d'Edoardo. Pour cela, il s'est retrouvé avec quelques os cassés.

A Brosso ce jour-là, les compagnons d'Edoardo ont donné une réponse digne et collective aux insultes répétées et aux provocations des journalistes. Pour une fois, il a été démontré qu'il est possible de faire payer aux vautours un peu de leurs responsabilités.

Ceci non plus ne pouvait être toléré, aussi le parquet d'Ivréa a-t-il choisi autour d'une table trois coupables puis émis des mandats d'arrêts quelques jours plus tard.

Arturo ne fut jamais capturé et court toujours aujourd'hui à la barbe des policiers ; Andréa, après quelques mois de cavale, fut mis aux arrestations domiciliaires avant d'être relaxé en première instance ; Luca fut arrêté rapidement et passa quelques temps en prison alors qu'une campagne journalistique délirante œuvrait à l'enfoncer.

Après les pesantes condamnations du tribunal d'Ivréa —basées notamment sur de faux témoignages— aura lieu le 6 mars à la cour d'appel de Turin l'énième farce juridique. L'intention des juges sera comme toujours celle de réussir à enfermer dans des prisons nos compagnons. Notre intention est de ne pas oublier ces journées d'il y a 5 ans, et d'affirmer bien fort notre complicité et notre solidarité avec les inculpés. Que les assassins fassent leur jeu, nous ferons le nôtre...

Rassemblement en solidarité avec Luca et Arturo jeudi 6 mars à 9h00 au palais de justice corso Vittorio Emanuele, 3è section d'appel.

[Traduit de l'italien, tract publié à Turin le 22 février 2003]

EPILOGUE

La peine d'Arturo a été reconfirmée (3 ans et 8 mois) et Luca a été acquitté. L'après-midi même, des bombages ont été effectués dans les locaux commerciaux de " la Stampa ", via Roma, alors que la circulation était bloquée en solidarité avec Arturo et contre les mass-médias. A la suite de cette action, cinq personnes ont été arrêtées, deux ont été relâchées le jour même, une deux jours après, tandis que Luca et Simone ont passé plus d'une semaine à la prison de " la Vallette ". Pendant son incarcération, des gens "très louches" ont été vu sortant en courant de la maison de Luca. Cette affaire n'est pas finie, un procès va avoir lieu (inculpation de résistance et vol aggravé — Simone est inculpé d'avoir essayé de voler le flingue du policier qui l'arrêtait).



"Tous les jours, les journalistes nous montrent une réalité falsifiée, pour le seul intérêt des patrons et des puissants. Ils nous éduquent à l'acceptation d'un monde bâti sur la misère et l'oppression en nous le présentant comme le seul possible. Ils fomentent la haine entre les exploités et justifient toutes sortes de vexations et de violences accomplies par leurs puissants maîtres (les exemples sont sous les yeux de tout le monde). Ces pisse-copies, ces faiseurs d'opinions détruisent pour leur carrière l'existence de millions d'êtres humains à qui il n'est point permis d'avoir une voix.

Voilà, Genco c'est tout cela, et plus encore. Genco a versé plus d'encre que quiconque pour calomnier les anarchistes et notamment "Baleno". Ce nécrophile n'a même pas eu la pudeur de rester chez lui le jour de l'enterrement de l'une de ses victimes. Ce vautour est arrivé à Brosso pour nous provoquer, se fichant de la douleur des amis, compagnons et proches ; il a obtenu pour prix de son insulte une riposte prompte, digne et collective. Genco n'a eu que ce qu'il méritait."

"A vous, messieurs les juges, vous qui prétendez me condamner et qui, cela est presque certain, me condamnerez ; à vous qui tous les jours allez dîner après avoir ruiné une, deux ou dix vies sans jamais penser un seul instant être vous-mêmes du côté du tort, du côté de l'injustice ; à vous qui êtes partie intégrante de cette société infâme et qui défendez et perpétuez cette horreur sociale à travers votre rôle ; à vous qui réprimez tout élan légitime de révolte en vous assujettissant toujours au plus fort : à vous je veux dire que je ne vous reconnais aucun droit de me juger et que je continuerai à lutter —bien que le rapport de force entre nous soit inégal et que vous gagnerez probablement cette fois encore— afin que vous soyez écrasés, vous et le triste monde que vous défendez, sous le poids de vos victimes, par la main de tous les gens qui doivent subir et se soumettre jour après jour."

Extraits de la déclaration de Luca
devant le tribunal d'Ivréa le 22 décembre 1999
en jugement de première instance

[Texte publié en entier dans *Cette Semaine* n°80, mai/juin 2000, p5]

LOIS DE GUERRE



LA GUERRE GLOBALE commencée par les Etats-Unis d'Amérique continue désormais depuis des mois et produit ses effets dévastateurs pas seulement sur le plan de la violence faite par les militaires (sur laquelle les moyens d'informations ne nous disent jamais complètement ce qui se passe), mais aussi sur le plan de la réorganisation de l'ordre interne des Etats occidentaux.

C'est donc l'occasion d'examiner également, même brièvement, les changements profonds qui ont été introduits dans le tissu juridique des soi-disant " démocraties ". Et ceci, non pour crier contre la méchanceté de l'ennemi, mais comme une occasion de réfléchir sur les milieux dans lesquels nous évoluons, milieux qui, déjà par le passé, ont été modifiés sans que nous en ayons perçu l'exacte et profonde évolution. J'entends me référer au projet de réorganisation des forces armées (commencé en 1990), finalisé lors de la construction de l'armée professionnelle, projetée dans des champs d'action extérieurs à notre territoire, avec l'objectif de défendre non pas la " Patrie " ainsi que l'indique l'art. 52 de la Constitution —lié à l'art. 11 qui répudie la guerre— mais aux intérêts économiques des entreprises italiennes, à la disponibilité des matières premières et des sources énergétiques à des prix intéressants, et ainsi pour maintenir fonctionnel l'ordre international pour la domination du marché (c'est-à-dire les grandes concentrations industrielles et financières). J'entends me référer encore par exemple à l'introduction dans notre règlement d'éléments d'un droit différencié par nationalité, " spécial " par l'éclatante violation des principes historiques de la civilisation juridique qui ont mené à la création et à la diffusion des camps de détention administrative [pour immigrés sans-papiers]. J'entends enfin faire référence à l'expérience concrète des guerres auxquelles l'Italie a participé, contre l'Irak d'abord et contre la République Fédérale Yougoslave ensuite, expérience qui a détruit notre système constitutionnel et qui s'est aussi subtilement introduite au niveau de la psychologie de masse et, aussi, sous forme embryonnaire, en s'organisant comme modèle de relation entre le pouvoir de l'Etat et des secteurs sociaux antagonistes (subjectivement ou même seulement objectivement) ou tout simplement déviants vis-à-vis des schémas imposés.

Bien, considérons ce qui se passe aujourd'hui sur le plan du droit. Partons de quelques dates concernant l'Etat " guide ", les USA : après le 11 septembre a commencé une production normative consistante qui a notamment introduit la possibilité de détention provisoire de quelques non-citoyens américains (aliens) pour une période, même de plusieurs mois, sans nécessité de preuves qui l'incriminent. Le Congrès a ensuite mis au point une nouvelle loi antiterroriste : elle est surtout conçue pour toucher les étrangers, en prévision d'une détention obligatoire de tout étranger défini présumé terroriste par le ministère de la justice. Cette loi offre la possibilité d'expulsion et d'incarcération pour un temps indéterminé de tout étranger qui fournit une aide humanitaire ou un soutien matériel à des associations définies comme terroristes selon une notion " *tellement ample et tellement vague qu'elle peut inclure les mouvements de libération comme l'African National Congress sud-africain, les groupes tel que l'IRA en Irlande, et aussi des associations non-violentes de la société civile comme Greenpeace* " (cf. Michael Ratner " *Les libertés sacrifiées sur l'autel de la guerre* ", in le Monde diplomatique). Sans s'éterniser, rappelons le contenu de ces dernières règles en matière de contrôle (des systèmes informatiques pour intercepter tout le courrier électronique qui passe par un serveur pourront être également utilisés), les nouveaux pouvoir " d'infiltration " d'agents dans des organisations à contrôler, la criminalisation de ceux qui n'informent pas le FBI de ses " *suspicions raisonnables* " sur des personnes qui pourraient être sur le point de commettre un acte de terrorisme (le flou et l'indétermination de ces mesures sont vraiment exemplaires). Nous pouvons dire que le vrai centre de la fracture de la démocratie est dans l'institution, par l'Ordre Présidentiel du 13 novembre 2001, des Tribunaux militaires spéciaux : cette mesure met tout d'abord à la base de l'activité antiterroriste les Forces armées (" *pour identifier les terroristes et ceux qui les soutiennent, démanteler leurs activités et annuler leurs capacités à conduire des attaques* "), soumet à la juridiction (si on peut l'appeler ainsi) de commissions militaires (c'est-à-dire des tribunaux spéciaux) les non-citoyens qui — dans n'importe quelle partie du monde— auraient seulement " *l'intention de faire des dégâts ou causer des torts aux Etats-unis, à ses citoyens, à sa sécurité nationale, à sa politique extérieure ou à son économie* " ; il est prévu que " *les principes de lois et les normes qui règlent l'acquisition des preuves* " ne s'appliquent pas aux commissions militaires ; cet Ordre établit que le " *pouvoir de détention* " est du ressort du Secrétaire d'Etat à la défense (qui désigne des lieux appropriés à l'intérieur ou à l'extérieur des USA), celui-ci a ainsi la compétence d'établir — concernant la juridiction des commissions militaires — " *les procédures qui concernent l'instruction, le procès et la sentence, l'acquisition des preuves* ", et a le pouvoir de " *réunir les commissions militaires à tout moment et en tout lieu* ". Le procès verbal, verdict et sentence inclus, seront enfin soumis " *pour toute révision et décision finale* " au Président ou à son délégué, le Secrétaire d'Etat à la défense.

Il ne reste donc plus rien de la classique tripartition des pouvoirs, ni du droit international en terme de rapport entre les différents systèmes d'Etat. Le président des USA crée une " structure " juridictionnelle dont la prétention en matière de compétences territoriales est la terre entière, et qui à son tour est directement gérée par l'exécutif. Le commentaire de Domenico Gallo est donc exact : " *on se trouve ici en face d'un instrument pour la continuation de la guerre par d'autres moyens, bien plus que face à une institution judiciaire : une sorte d'attirail légal qui permet à l'apparat de continuer l'action offensive commencée par les bombardements* " (*Il manifesto* du 15/11/2001).

Cela aurait donc un sens d'élargir le discours à une analyse générale sur la nature intime de l'Etat et du droit, et sur la nécessité de ne pas tomber dans le piège idéologique qui voudrait nous les présenter comme " nôtres ".

Mais le but de mon intervention est surtout de fournir des dates.

On pourrait peut-être ajouter qu'un tel mécanisme et ses modalités concrètes d'exécution fournissent au monde une image de terreur et de pouvoir absolu des USA : à Guantanamo s'additionnent les schémas de la déportation, de l'emprisonnement sans inculpation et par " identités ", de la torture, de la réaffirmation d'un pouvoir colonial sur le territoire d'un des derniers Etats socialistes restant [sic].

Cette image est probablement renvoyée volontairement pour compenser de manière primitive, mais qui est plus profonde, celle des deux tours et surtout celles — déjà censurées— du Pentagone en flammes et des embardées de l'Air Force One dans le ciel. Les stratèges de guerre s'occupent donc aussi de l'imaginaire.

Le fil des changements législatifs à l'enseigne de la guerre se répand aussi dans les autres Etats occidentaux.

En Angleterre par exemple, si on prend l'art. 15 de la Convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, article qui permet de déroger en cas de guerre aux obligations imposées par la même Convention, il est prévu la non-application de l'art. 5 à propos du contrôle de l'autorité judiciaire sur la privation de la liberté, et il est introduit la détention administrative pour les " suspects ". Plus spécifiquement, l'Anti-Terrorism Crime and Security Bill prévoit entre autres règles " *la possibilité de détenir pour un temps indéfini (art. 21) les étrangers qui, sur la base d'un décret du ministre de l'intérieur, sont déclarés suspects d'appartenir à une organisation terroriste, de la soutenir, d'être sympathisant ou même seulement d'avoir un quelconque lien avec des membres de telles organisations (art.21, II)...* " (Alessandro De Giorgi " *Contre l'ennemi interne* ", *Guerra e Pace* n°86, fev. 2001). Paradoxalement, cette détention à temps indéterminé peut s'appliquer aux étrangers, même contre ceux qui ne peuvent-être jugés en Angleterre lorsque les éléments à leur charge sont insuffisants !

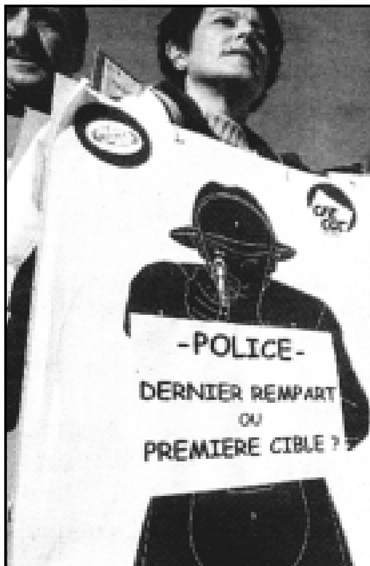
Au Canada, le nouveau Public Security Act établit que peut-être déclarée une quelconque aire du territoire " *zone de sécurité militaire* ", procédant ainsi à l'éloignement forcé de ceux qui ne sont pas autorisés à rentrer ; la manière dont un tel dispositif peut être tout à fait fonctionnel comme lors de l'organisation du G8 de juin prochain est limpide.

En Espagne, ils ont essayé et ils essayent encore de mettre dans la catégorie " d'organisation terroriste " les groupes légaux de soutien aux détenus politiques basques et les organisations de jeunesse proche d'Herri Batasuna.

Mais considérons maintenant ce qui s'est passé en Italie.

Le 18 octobre 2001, " *retenant l'extraordinaire nécessité et urgence de renforcer les instruments de prévention et d'opposition au terrorisme international, prévoyant l'introduction de mesures punitives et de dispositifs opérationnels adéquats* ", le décret de loi n° 374 a été publié, converti avec quelques modifications en loi n°438, le 15 décembre 2001 : voyons quelques-uns de ses aspects essentiels.

A l'intérieur de l'article 270 bis du code pénal (article introduit en décembre 1979 par le c.d. décret Cossiga et qui punissait déjà les associations à finalité terroriste), était aussi inscrite l'hypothèse d'associations à finalités de " terrorisme international ". A l'occasion, les peines déjà lourdes ont été ultérieurement aggravées et on est passé à un minimum de quatre à cinq années et à un maximum de huit à dix années, et ceci pour la participation simple. Pour comprendre cette furie répressive, il faut se rappeler que le législateur fasciste condamnait avec l'art. 306 à des peines de trois à neuf ans ceux qui participaient à la compagnie la plus aguerrie, définie justement comme une " bande armée ".



MANIFESTATION DE FLICS
LE 21 NOVEMBRE 2001

Le 2 mars 2003, la police des chemins-de-fer veut contr ler deux voyageurs dans le train hauteur d Arezzo (Toscane). Mario Galesi et Nadia Desdemona rØpliquent par des coups de feu, un policier meurt, un second est blessØ. Mario reste sur le carreau tandis que Nadia est arrŒtØe et placØe en prison spØciale. Tous deux se rØvØleront Œtre des membres des Brigades Rouges en clandestinitØ. Les funØrailles des deux assassins en uniformes seront nationales, les syndicats appelant mŒme un quart d'heure de silence.

Aucun silence

LES MOTS SOUVENT ne suffisent pas, et les poésies n'apaisent pas la rage et la douleur que nous éprouvons à la nouvelle sanglante de l'épilogue de la vie ou de la liberté d'autres révolutionnaires.

Et si différentes puissent être les idées, les projets ou les objectifs qui ont animé les choix de ces individus, aujourd'hui je ne peux que me sentir du même côté de la barricade, celle de ceux qui ne se rendent pas à l'empire mortifère de l'inégalité et de l'exploitation et contre lequel je lutte avec toutes les forces en ma possession.

Un homme et une femme, en voyage avec leurs expériences et leurs espoirs, qui tombent dans l'un des nombreux mécanismes de contrôle auxquels chacun, chaque jour, est soumis, dans une société qui ne peut survivre que grâce aux troupes de serviteurs armés et aux technologies de fichage de masse, une société pourrie et terrorisée par ce qu'elle provoque elle-même.

Un homme et une femme qui défendent leur liberté au prix de leur vie, et mettent fin à l'existence de l'ennemi qui a vendu ses propres jours à ces puissants qui oppriment et exploitent la planète entière.

Aujourd'hui, celui qui vit avec la révolution dans le cœur et dans ce qu'il fait n'arrive pas à se taire, à attendre résigné les prochaines informations télévisées ou les révélations de la presse du lendemain.

Pour Mario, la certitude que pour chaque révolutionnaire tombé d'autres viendront.

Pour Nadia, l'embrassade des luttes que les uniformes, juges et barreaux ne peuvent arrêter.

Un montagnard
4 mars 2003

12 septembre 2002
attentat à Gênes
contre la préfecture de police

Gênes, deux engins ont explosé peu avant quatre heures du matin dans un parc public derrière la préfecture de police de Gênes. Les explosions, très violentes, à dix minutes d'intervalle l'une de l'autre, ont fait éclater les vitres des fenêtres de la préfecture côté jardin sans faire de blessés.

(extrait de la dépêche de l'ANSA — AFP italienne)

Revendication arrivée à Libero par courrier prioritaire

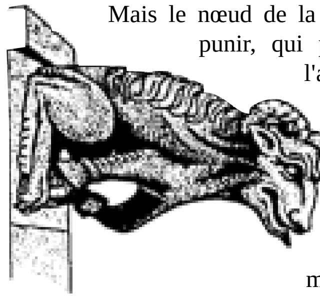
“ Paraphrasant la comptine chantée à Bolzaneto par les geôliers avant de nous torturer : 1, 2, 3, des flics morts nous en voudrions 33 ; 4, 5, 6, il nous en suffit même six ; 7, 8, 9, un flic mort ne m'émeut pas.

Nous avons frappé le commissariat de Gênes en première réponse contre un repaire des exécuteurs matériels de l'assassinat de Carlo Giuliani et de l'œuvre de torture et de violence systématiquement perpétrées dans les rues, les casernes et les commissariats de Gênes dans une vaine tentative de réprimer la réponse populaire contre le G8.

Nous avions laissé un premier message contre le repaire des mandataires —les responsables politico-institutionnels— qui nichent au Viminale (1) (une cocotte-minute remplie de poudre noire à l'intérieur d'un coffre de mobylette, les journaux ont pratiquement censuré le texte de revendication en omettant que l'action était aussi en solidarité avec Fabio Hailovic, tué par la police).

Vu les tabassages et les sévices subis à Bolzaneto, nous avons pris acte des hypocrisies successives, notre haine ne méritait plus d'être contenue et nous l'avons laissé exploser plus près de vous. L'écho libératoire de la dynamite s'est substitué dans les rues de Gênes aux cris des cibles inertes sur lesquels les appareils répressifs se sont défoulés —avec la lâcheté congénitale qui caractérise les serfs de l'Etat—, frustrés de ne pas avoir réussi à contenir la foule tumultueuse.

Nous rappelons leur mensonge hypocrite aux hérauts des mouvements, aux communistes de profession, aux gestionnaires de la politique de la raison et de la misère, aux peureux de toutes origines qui, entre des distinguos jésuitiques et des condamnations à la Ponce Pilate de la violence révolutionnaire, s'empressent de soutenir que tout cela aurait pu être évité par une gestion démocratique et garantiste de la dissension. Il n'y a pas de médiations possibles avec un système qui, à lui seul, pour se sauvegarder, essaie d'émousser les contradictions : le choix de répondre à la violence de l'Etat et du capital par la violence révolutionnaire n'a pas besoin du paravent idéologique qui serait la réaction à un Etat-boucher : qu'ils soient de droite ou de gauche, il faut de toute façon anéantir les régimes démocratiques. Nous identifions la violence sournoise

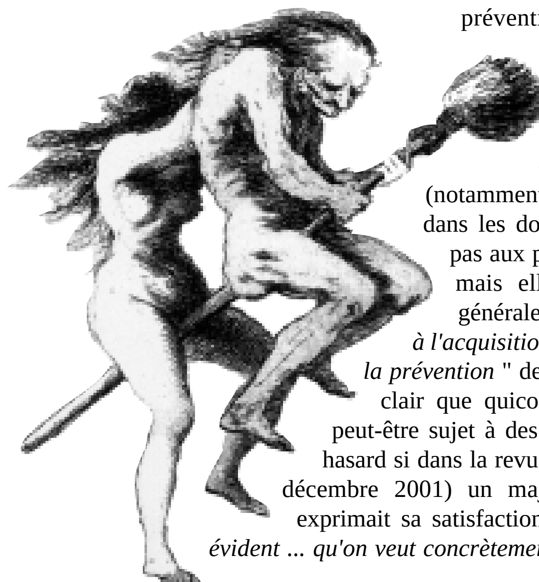


Mais le nœud de la question est l'indétermination du comportement à punir, qui paraît réalisé par le simple fait " *de proposer* " l'accomplissement d'actes de violence, la simple intention peut donc être criminalisée. Le type d'actes de violence que l'association devrait vouloir accomplir reste aussi complètement indéterminé. Cette grave violation de l'art. 25 de la Constitution (l'indétermination de la conduite) laissait déjà prévoir l'article 270 bis de Cossiga, mais très peu de gens l'avaient critiqué.

Dans la nouvelle formulation de la loi, à la notion générale de finalité de terrorisme, appliquée également pour les " *actes de violence... adressés contre un Etat extérieur, une institution ou un organisme international* ", s'applique la circonstance aggravante prévue par l'art. 1 du décret Cossiga, qui implique une augmentation de moitié de la peine, avec une possibilité d'effacer la même circonstance aggravante (comme c'est ordinairement le cas) par la reconnaissance des circonstances atténuantes. Les mots utilisés par le législateur paraissent vouloir associer tous types de violence contre les Etats extérieurs ou organismes internationaux avec la finalité de terrorisme : ceci donnerait évidemment le droit de toucher lourdement non seulement les associés de groupes restreints mais aussi les participants à des mouvements de masse à connotation internationaliste.

La nouveauté de la loi est l'introduction dans le code pénal de l'art. 270 ter avec une peine qui peut aller jusqu'à quatre ans pour celui qui " *hors des cas de concours dans le crime de complicité, donne refuge ou fournit nourriture, hébergement, moyen de transport, instrument de communication* " à ceux qui participent aux associations punies par l'art. 270 bis et par le vieux art. 270 c.p. (association subversive simple). Le souci est donc de toucher de toutes les façons possibles tout ce qui est contigu à la subversion (l'art. 270 c.p. avait été élaboré pour toucher ces vingt dernières années communistes, socia-listes maximalistes et anarchistes) et, pour notre législateur, les effets paradoxaux ne comptent pas : celui qui accompagne en voiture un " associé subversif " est punit plus lourdement que l'associé subversif lui-même. Ou encore, il est plus avantageux, au niveau de la peine, de fournir nourriture et logement à un participant à bande armée (peine qui prévoit jusqu'à deux ans art. 307 c.p.), plutôt qu'à un sujet qui fait partie d'une association " *qui vise à établir violemment la dictature d'une classe sociale sur les autres* " (peine prévue : jusqu'à quatre ans de prison). Dans ce dernier cas, peut-être y a-t-il une récupération de la part du législateur de la certitude que l'idéologie et la théorie politique peuvent-être très dangereuses et qu'il faut donc faire table rase autour de celles-ci ?

L'art. 3 de la loi prévoit donc qu'au cours des opérations de police relatives à des délits à finalité de terrorisme, il est possible de procéder à des perquisitions par le " *blocage d'immeubles* " avec la faculté d'arrêter " *la circulation des gens et des véhicules dans les zones intéressées* " ; soit quelque chose de semblable à un ratissage.



L'art. 5 introduit la possibilité des " écoutes préventives " déjà prévues pour les crimes de mafia, ainsi que pour les crimes à finalité de terrorisme qui font encourir des peines comprises entre cinq à dix ans. Ces écoutes (notamment télématiques, d'ambiance et dans les domiciles privées) ne se limitent pas aux personnes qui sont sous enquête mais elles sont admises de manière générale, " *lorsqu'elles sont nécessaires à l'acquisition d'informations qui concernent la prévention* " des délits en question. Il est donc clair que quiconque et n'importe quel milieu peut-être sujet à des écoutes. Ce n'est donc pas un hasard si dans la revue *Guida al Diritto* (n° 50 du 29 décembre 2001) un major des ROS des carabiniers exprimait sa satisfaction car " *il apparaît encore plus évident ... qu'on veut concrètement inaugurer la naissance d'une*



phase d'investigation pré-procédurale ou extra-procédurale ", une phase (c'est mon commentaire) complètement en dehors du schéma et de la finalité du procès.

D'autre part, la tendance à faire de la procédure pénale une procédure principalement de police est confirmée par l'art. 4 qui introduit sans aucune pudeur la discipline des " activités sous couverture " de la police judiciaire. Ces activités sont coordonnées par le chef de la police, le commandant général de l'armée des carabiniers et de la Garde des finances, et effectuée par les organismes d'investigation de ces corporations " *spécialisés dans l'activité d'opposition au terrorisme et à la subversion* ". Le ministère public doit seulement en être informé : le but de l'opération est " *d'acquérir des éléments de preuve pour les délits commis à finalité de terrorisme* " et les policiers ne sont pas punissables si, " *même par personne interposée, ils acquièrent, reçoivent, substituent ou cachent de l'argent, des armes, des documents, des stupéfiants ou tout autre chose qui est objet, produit, profit ou moyen pour commettre le crime, s'ils ne peuvent identifier autrement la provenance ou s'ils risquent de révéler leur emploi* ". C'est cette dernière phrase qui rend évidente la possibilité pour ces agents de concourir aux crimes commis, par exemple avec des armes : avec cette ample prévision d'impunité, l'activité d'infiltration/provocation (avec la connivence de la magistrature) est en somme expressément prévue.

Parallèlement à la discipline de ces activités de la police, il paraît que la réforme des services secrets en cours d'élaboration attribue à ces derniers l'impunité pour une grande série de crimes (il semble que soient seulement exclus les homicides et les lésions sur personne - la *Repubblica* du 27 nov. 2001.)

Enfin, l'art. 10 bis accomplit un premier pas vers la création pour les crimes en question d'un ministère public et d'un juge d'instruction " spéciaux ", car il établit une compétence pour ces derniers non pas auprès du tribunal compétent mais de la capitale du district.

Bien sûr, toute cette réglementation concernant les crimes dénommés “avec finalité de terrorisme” s'enlace avec la définition du terrorisme donnée à un niveau européen, dont il faut se préoccuper en considérant que ce qu'on lit à propos de terrorisme, va des occupations abusives aux dommages contre les infrastructures d'Etat et publiques, les moyens de transports, lieux et biens publics ou bien même une interruption de fourniture d'eau, énergie ou autres ressources fondamentales.

Ainsi de la part des USA ou de la part de l'Europe (les listes de cette dernière ne sont pas encore connues) se tresse l'élaboration de liste des organisations définies comme terroristes : par exemple, pour les USA, en font partie le PKK, le FPLP, les FARC : si l'Italie et sa magistrature s'y conforment, celui qui héberge quelques-uns des membres de ces organisations sera puni par l'article 270 ter du c.p.. Il est sûr que le terrain est durement préparé.

et quotidienne de l'Etat et du capital et la combattons dans ses mille tentacules, pas uniquement en frappant les sbires de Pisanu et Scajola (2), sous-fifres qui accomplissent leur infâme métier sous les ordres de n'importe quel patron. Nous l'identifions et la combattons dans les morts violentes sur les lieux de travail ainsi que dans l'aliénation quotidienne d'un système d'exploitation de l'homme par l'homme ; dans le massacre sans fin sur les côtes où les forces de l'ordre jouent aux héros en repêchant les cadavres qu'ils ont eux-mêmes produit, dans les bombardements travestis en missions humanitaires, dans les syndicats asservis aux vieux comme aux nouveaux patrons. Rappelons aussi aux serfs de l'Etat et de l'information que l'heure et le lieu, le parc Coco étant fermé la nuit, ont été choisis pour s'assurer que des passants ne soient pas impliqués [dans l'explosion].

Nous ne faisons que commencer. Le jour comme la nuit, n'ayez pas de certitude, il y a encore tant de travail à faire... geôliers, tortionnaires et leurs patrons ne vivent pas sur une autre planète ! Que les jeunots en civil qui, avec leurs lunettes foncées de fonction, descendent de leur voiture pour boire un café entre deux services au bar Boum (mais quel nom éloquent !) à côté de la caserne Bolzaneto, sachent que quelqu'un, fatigué de leurs abus, pourrait les attendre avec une télécommande à la main...

Le bon Placanica (3), entre un avocat et l'autre, pourrait changer de travail et/ou de pays plutôt que de faire subir à maman, papa et sa fiancée, la douleur d'une visite à la morgue pour leur faire reconnaître les fragments de leur cher conjoint...

Ni justiciers ni avant-garde, même pas amateurs du beau geste, seulement un pas supplémentaire sur la route vers un monde libéré des contraintes de l'Etat et du capital, sans serfs ni patrons, la marche de rapprochement des exploités détruira un par un les avant-postes de la domination.

Attaquer et détruire les responsables
de la répression et de l'exploitation !
Attaquer et détruire prisons, banques,
tribunaux et casernes !
Guerre sociale contre l'Etat et le Capital !

Brigade du 20 juillet

Dynamite dans un conteneur métallique sphérique + boulons - poudre noire dans une boîte de sécurité + une petite quantité de fumigène.”

NDT
(1) Elysée italien situé à Rome.
(2) Giuseppe Pisanu, ex-DC qui a rejoint Forza Italia en 1994 et député de Sardaigne depuis 1972. Claudio Scajola, leader de Forza Italia et ex-Démocratie chrétienne. Le premier a passé le relai au second au poste de ministre de l'Intérieur le 3 juillet 2002.
(3) Mario Placanica est le carabinier qui a assassiné Carlo Giuliani à Gênes le 20 juillet 2001 sur la Plazza Alimonda.

[Traduit de l'italien. Paru dans *Terra Selvaggia* n°12, mars 2003]

Un insoumis total incarcéré

Le compagnon anarchiste Marco Pierattini, insoumis au service militaire, a été arrêté à Vada (Livourne) le mercredi 23 janvier. Condamné à 6 mois, il est incarcéré dans la prison militaire de Santa Maria Capua Vetere (la seule qui reste en Italie). Un de ses textes a été publié par *Il Cane di fuoco* n°1, mars 2003 (bulletin de l'ABC italienne), alors que nous publions ici un texte collectif écrit avec d'autres détenus de la prison militaire.

Nous sommes des hommes et pas des bouffons à commander.

L'Etat nous a privés de l'affection de nos familles, de l'amour de nos proches, de la beauté de nos mers et de nos montagnes, du parfum de nos terres, parce que nous avons piétiné de différentes manière ses brigades, ses bataillons, ses unités.

Ils nous nomment déserteurs d'une armée que nous n'avons jamais voulu former, manquant à des appels auxquels nous avons refusé de répondre. Mais ni une brigade, ni un bataillon, ni une unité entière ne valent la force et la dignité d'un seul d'entre nous, nous qui considérons notre dignité comme inviolable en l'affirmant sans repentir, avec la détermination d'hommes libres. L'Etat qui voudrait nous faire sentir la honte en nous chassant de la société civile obtient l'effet contraire, ressert les liens entre nous et nos proches, prêts à mille démonstrations d'amour, hostiles aux guerres et aux intérêts économiques qui les engendrent ; nous restons droits, debout, et jamais à genoux.

L'Etat nous exploite, nous faisant balancer à ses potences militaires en nous entassant dans cette immonde structure pour terroriser ceux qui doivent obligatoirement vêtir leurs uniformes, tout comme il nous a exploités mille fois avant cette guerre en appelant horreur ce que nous pensons juste, crime notre liberté, et liberté notre travail forcé.

Nous n'avons pas de patrie, nous considérons les individus de toutes latitudes comme libres, nous considérons comme des ennemis les arrogants et les exploiteurs qui piétinent le même sol que nous. Nous défendons seulement nos pairs en échangeant la solidarité et la complicité merveilleuses que seuls les pairs savent fusionner, nous refusons de reconnaître toute frontière, résultats des guerres atroces qui engendrent une répartition inégale d'un monde qui est à tous, sans distinction. "

Avec chaleur et humanité,
les détenus de la prison militaire
de Santa Maria Capua Vetere (Caserta)

Pour lui écrire :
Marco Pierattini
Carcere militare di Santa Maria Capua Vetere
Via Appia km 6500
81055 Caserta
Italie

Encore au niveau européen, il est utile de tenir compte des innovations comme l'entrée en vigueur du " mandat d'arrêt européen ". Il suffit de penser que cette réglementation (*Proposition de Décision Cadre du Conseil* n. 501PC0522 du 19/09/2001) prévoit l'identification presque automatique, l'exécution de la sentence et des mandats d'arrêts des autorités judiciaires d'un quelconque pays de l'union, sans aucun contrôle ni sur sa pertinence ni sur les procédures (pour mettre en évidence l'importance de la question, il suffit de se rappeler la communauté des " exilés " italiens en France, non extradables parce qu'une évaluation au mérite et pas seulement juridique mais aussi politique était prévue à l'époque). La proposition de Décision Cadre prévoit l'abolition, pour toute une série de crimes, du principe de la " double incrimination " en vertu duquel l'extradition était possible uniquement si les faits avancés à la base de la demande étaient aussi prévus par le pays " sollicité ".

En plus, le peu de choses qui pourront être soutenues pour refuser l'arrestation de la personne sont énumérées formellement et, parmi elles, comme il était prévisible, la nature politique des imputations n'est pas une récompense, malgré les art. 10 et 26 de notre constitution qui ne permettent pas l'extradition ni du citoyen ni de l'étranger, pour des crimes politiques.



La production législative italienne liée à la guerre reprend aussi les règlements qui concernent les " *dispositions punitives pour les violations des mesures adoptées vis-à-vis des factions afghanes des talibans* " (décret de la loi 28/9/2001 n° 353 converti en loi du 27/11/2001 n° 415).

De telles lois sont strictement liées à d'autres, dérivées des réglementations européennes et internationales (Conseil de sécurité de l'ONU) : on punit ceux qui contreviennent aux dispositions prévues par le Règlement de la Communauté Européenne du 6/3/2001 n. 467 par le blocage des biens appartenant aux personnes ou aux organismes repérés par le Comité pour les sanctions (institué par le Conseil de sécurité).

Ce qui est impressionnant, c'est que dans sa substance, cet ensemble de mesures touche une " collectivité politico-religieuse " et dispose aussi de mesures contre des personnes physiques spécifiques.

De cette façon, celui qui appartient à une communauté " ennemie " est exclu de la société civile, et l'identification des personnes s'effectue hors de toute garantie juridictionnelle par le Comité des sanctions.

Cette " mise sur la touche " décrétée par la voix politico-administrative éveille les souvenirs d'un terrible passé et lance des ombres préoccupantes sur le futur...

******

D'autre part, ces " lois de guerre " s'insèrent dans un contexte qui était déjà en train de le préparer : la forme militaire de la répression en Italie avait eu par exemple une reconnaissance supplémentaire et décisive avec la loi D'Alema de réordonnance de

l'*Arma dei carabinieri* (loi 30 mars 2000 n° 78) qui a énormément accru son autonomie et son pouvoir de contrôle sur toute la société. En particulier, c'est le fait que ce sont les forces armées, qui sont la police la plus nombreuse et la plus importante [avec les carabiniers] du pays, qui exécutent simultanément des tâches de police militaire et de corps spécial destinées à des rôles bellicistes. Sans approfondir l'argument (bien développé par Gaspare de Caro - Roberto de Caro dans " *La malheureuse répondit. La gauche et l'Ordre public* " dans *Guerra Civile Globale*, ed. Odradek, 2001), souvenons-nous que le premier comma de l'art. 6 du décret suivant de réordonnance, confie aux organes de police militaire (c'est-à-dire aux carabiniers mêmes) " *l'action de combattre, par des moyens technico-militaire, les activités destinées à nuire à l'efficacité et au développement régulier des tâches des forces armées* ", et comment, à partir de cette base, le commandement général de l'armée a affirmé dans des documents intérieurs que " *parmi les premières tâches de la police militaire, elle doit aussi affronter la soi-disant menace ou guerre non-orthodoxe pratiquée dans les formes suivantes : espionnage, sabotage, subversion, terrorisme, guérilla, guerre psychologique, ingérence, propagande, influence, désinformation, séparatisme...* " (ibidem page 205).

Mais c'est l'organisation de la société dans son ensemble qui est poussée, comme je le disais dès le début, sinon dans une logique de guerre, au moins dans une logique d'inimitié, avec la législation sur l'immigration. D'autre part, nous avons vu que l'ultime aboutissement de ce secteur législateur mène la charge d'un boulet commun dans plusieurs pays, issu de la production législative suivant le 11 septembre.

Il est donc peut-être logique de penser que c'est la guerre, même si elle était depuis longtemps déjà en acte non officiellement, et pas uniquement à un niveau économique avec l'étranglement du sud du monde, mais aussi avec des choix institutionnels articulés, organisateurs de " sociétés différenciées " à l'intérieur du nord, " sociétés différenciées " essentielles (comme le sont les richesses et les sources énergétiques des pays de provenance de l'immigration) au fonctionnement de la machine capitaliste.

******

Pour conclure, il y a une dernière date à se rappeler : avec le décret de loi 1/12/2001 n°421 (" *disposition urgente pour la participation de personnel militaire à l'opération multinationale dénommée 'Enduring Freedom'* "), il est établi (art.8) qu' " *au corps d'expédition italien qui participe à la campagne pour le maintien de la légalité internationale dénommée 'Enduring Freedom'* "... s'applique le code pénal militaire de guerre, approuvé par décret royal du 20/02/1941 n°303.

La guerre n'est donc plus un tabou et est même peut-être (à la différence des autres agressions contre l'Irak et la RFY) enfin revendiquée. Il faut penser qu'avec la loi de conversion a été abrogé l'art.87 du code pénal militaire de guerre qui punissait quiconque " *profère des mots de dépréciation ou invective contre la guerre* ". Des articles incroyables, il en reste pourtant une bonne série en vigueur : pensons par exemple à l'art.86 qui punit à une réclusion non inférieure à dix ans (non-inférieure à 15 ans si commis par un militaire) " *quiconque commet un fait direct pour pousser le gouvernement à la suspension des hostilités ou à la cessation de la guerre* " !

Enfin, si le code de guerre est encore maintenant déclaré applicable seulement aux militaires, la loi de conversion (n°6 du 31/01/2002) en a étendu l'application également " *aux personnels militaires de support du corps d'expédition qui restent sur le territoire national* " et a aussi prévu que " *sont passibles de la loi pénale militaire de guerre, aussi en temps de paix, les corps d'expédition à l'étranger pour des opérations militaires armées* ". Ici, ils reprennent tous " *les cas de mission militaire à l'étranger qu'il s'agisse de peace keeping, d'intervention humanitaire, de légitime défense collective ou de toute autre manière, qui sera qualifiée selon les nécessités* " (voir Roberto Rivello, dans *Guida al Diritto*, n°6/2002, p. 28). En conclusion, le tabou tombé, on peut aussi implicitement reconnaître avec l'application des codes de guerre que les missions d'intervention humanitaire ne sont pas si humanitaires...

******

Guerre déployée à l'extérieur, guerre silencieuse à l'intérieur, destruction des formes de la démocratie bourgeoise : tout cela est le signe d'une volonté de domination sans limite ou peut-être le symptôme d'une peur " impériale " justifiée ?

Giuseppe Pelazza
(Avocat)

Sentences émises au procès de Rome

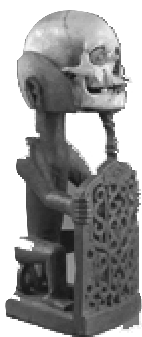
Le verdict du procès d'appel, promu par le désormais fameux Antonio Marini, a été rendu début février 2003. Le jugement en première instance (1) date de juin 2000, ce procès d'appel avait débuté le 8 novembre 2002.

Voici les condamnations :
L'inculpation de "bande armée" (306 cp) et "association subversive" (270 cp) pour des crimes commis jusqu'à 1991 a été retenue à l'encontre de : Francesco Porcu, Orlando Campo, Gregorian Garagin, Rose Ann Scrocco et Angela Maria Lo Vecchio.

— Orlando Campo a été condamné à 10 ans (1er degré : 5 ans).
— Rose Ann Scrocco a été condamnée à 30 ans plus 15 ans (1er degré : 30 ans plus 10). Elle est en cavale.
— Angela Maria Lo Vecchio a été condamnée à 15 ans plus la révocation de la liberté surveillée (1er degré : 12 ans).
— Francesco Porcu, condamné à perpetuité plus un isolement de jour pendant 18 mois (même sentence en 1er degré).
— Gregorian Garagin, condamné à 30 ans plus 9 ans (1er degré : 30 ans plus 6, les peines furent confondues).
— Alfredo Maria Bonanno, condamné à 6 ans plus 2000 euros (1er degré : 3 ans et 6 mois).

Tous les autres compagnons ont été acquittés.

(1) Pour plus d'infos sur ce procès Marini qui a débuté en novembre 1995 par plus de 70 perquisitions, suivies de mandats d'arrêts lancés en septembre 1996 contre 29 anarchistes, suite à l'invention d'une organisation armée dénommée ORAI, voir la brochure : *Dans le marécage, Limites et perspectives de la répression anti-anarchiste*, éd. La conjuration des Ego, juin 2000.



Actions directes contre la guerre en Irak

2003

19 avril : une bombe explose dans un Mc Donald's à Oristano (Sardaigne).

16 avril : La vitre blindée d'une succursale de la Banco Francès est brisée à Buenos Aires (Argentine) et une caisse contenant trois bidons d'essence plus un autre avec un système de mise à feu est déposée. L'incendie détruit un distributeur automatique.

15 avril : Deux Mc Donald's et un restaurant fréquenté par des fonctionnaires du ministère de la Justice ont été en partie détruits par des engins explosifs à Istanbul (Turquie).

12 avril : A Rome (Italie), durant une manifestation contre la guerre, des banques, des magasins et un Blockbuster sont endommagés avec de la peinture, des pierres et des fumigènes.

10 avril : Un cocktail est lancé contre des bureaux de Repsol à Madrid (Espagne).

7 avril : Destruction de la devanture d'un bureau du Parti Populaire à Majadahonda (Madrid - Espagne).

6 avril : En Espagne, destruction des devantures des bureaux du Parti Populaire à Merida (Madrid), Getxo et Vendrell (Tarragone).

4 avril : Explosion d'une bombe contre des bureaux d'UPS à Istanbul (Turquie).

3 avril : En Espagne, trois engins explosifs endommagent les sièges du Parti Populaire à Pontevedra et à Moraña, ainsi que le Conseil de la Pêche à Santiago de Compostela.
Lors d'une manif d'étudiants à Madrid, 10 personnes sont arrêtées et accusées de provoquer des désordres.

1er avril : Une bombe explose dans les bureaux d'une compagnie téléphonique à Conception (Chili).

1er avril : Cocktails molotovs jetés contre une station essence Esso à Assemini (Sardaigne).

31 mars : un engin explosif est désamorcé devant le siège d'IBM à Bologne (Italie).

30 mars : Un guichet automatique Esso est incendié à Assemini (Cagliari - Italie).

28 mars : Incendie d'un camion dans un centre de recrutement de l'armée à Montgomery (EU).

28 mars : Un cocktail est lancé contre un Mc Donald's à Athènes (Grèce). L'intérieur est partiellement endommagé.

28 mars : A Rome (Italie), incendie d'une douzaine de voitures d'un concessionnaire Ford. L'inscription " *Sabotons la guerre impérialiste* " est retrouvée. Le même jour, un engin incendiaire est retrouvé dans un concessionnaire Jaguar (propriété de Ford).

26 mars : A Santiago (Chili), un petit engin explose dans un bureau de la BankBoston, causant quelques dégats. L'inscription " *Mort à l'Empire* " est taguée sur place.

26 mars : A Séville (Espagne), la vitre d'un bureau du Parti Populaire est détruite lors d'une manifestation d'étudiants. Affrontement entre des étudiants et les flics à Salamanque. Durant une manifestation d'étudiants à Barcelone, le grand magasin Cortes Ingles est attaqué et un Mc Donald's détruit. A Saragosse, une étudiante est arrêtée à la suite d'affrontements avec les flics.

25 mars : deux voitures appartenant à des militaires américains d'une base proche partent en flammes à Vicenza (Italie).

25 mars : A Athènes (Grèce) 40 compagons, arrêtés lors de la manif du 21 mars, sont relachés.

24 mars : la voiture d'un militaire américain de la base d'Aviano part en fumée à Mariago (Pordenone, Italie).

22 mars : la station Esso au coin de la rue Cartier/bd. R. Lêvesque de Québec (Canada) est graffitée dans la nuit avec notamment un " *pas de sang pour du pétrole* " et " *pas de guerre capitaliste* ", elle subit aussi les assauts de ballons de peinture.

22 mars : cinq guichets automatiques Esso et Shell sont sabotés à Trieste (Italie).

22 mars : au cours de la manifestation anti-guerre à Milan (Italie), un cocktail molotov a été lancé contre une agence immobilière, la caméra d'un journaliste de la Rai est détruite, la vitrine d'un McDonald's tombe ainsi que celle des bureaux de l'office de tourisme israëlien.

21 - 22 mars : La manifestation du 21 à Madrid s'est terminée par trois heures d'affrontements. 118 personnes furent blessées (dont 37 flics anti-émeutes) et 7 arrêtées. Ces deux journées de manifestation ont causées 1,5 millions d'euros de dégâts.

21 mars : 18 guichets automatiques Esso sont sabotés par cinq " désobéissants " à Rome, qui finissent par être lâchés par leurs chefs.

21 mars : 200.000 personnes dans une manifestation à Athènes (grèce). Des pierres, des objets variés, des œufs, du vernis rouge et des cocktails molotovs partent du bloc anarchiste contre différents ministères et ambassades (Italie, France, Angleterre) et contre les bureaux centraux de l'Union européenne mais aussi contre des journalistes. Devant l'ambassade américaine, les affrontements avec les CRS se produisent à coups de pierres et de molotovs.

20 mars : du vernis rouge est lancé contre les fenêtres du centre de recrutement de la Marine à Stadium Vilage (Mineapolis, Etats-Unis).

19 mars : Sabotage contre des structures militaires en Grande-Bretagne

18 mars : attaque contre un centre de recrutement des forces armées à Edison (New-Jersey, Etats-Unis). La porte principale est détruite, l'intérieur saccagé.

14 - 15 mars : Affrontements à la fin d'une manifestation anti-autoritaire devant une base de l'OTAN en Crête (Grèce).

13 mars : Authur Paul Milling et Margaret Jones pénètrent dans la base militaire de Fairford (Gloucestershire, Angleterre) et causent pour 50.000 £ de dégâts à des véhicules militaires. Ils sont incarcérés.

11 mars : Ulla Roder parvient à pénétrer sur la base aérienne de Fife (Ecosse) et attaque un avion Tornado au marteau, lui abîmant l'habitacle, les ailes, les ogives, le fuselage avant de se laisser arrêter :
Ulla Roder, HMP Corton Vale, Stirling, FK9 5NY, Ecosse

10 mars : un communiqué revendique le sabotage de quelques guichets automatiques d'Esso entre Rovereto et Trento (Italie).

27 février : Affrontements et arrestations durant une manifestation à Athènes (Grèce)

9 février : Barbara Smedema parvient à pénétrer sur la base militaire américaine de Volkel



(Pays-Bas) et attaque à la masse les antennes paraboliques du système de communication des missiles. Les dégâts sont estimés à 500 000 euros. Elle est incarcérée : Barbara Smedema, P.I. Ter Peel, Patersweg 4, 5977 NM Evertsoord

23 janvier : un communiqué publié sur a-infos revendique une attaque contre les centres de recrutement de l'armée et de la garde côtière à Indianapolis (Etats-Unis). Des murs et des véhicules officiels sont graffités, une dizaine de grandes vitres endommagées. Le communiqué précise : " *les dirigeants politiques, militaires et financiers des Etats-Unis continuent une guerre contre le terrorisme qui n'est rien d'autre qu'une guerre capitaliste contre les pauvres, les travailleurs et les travailleuses du monde entier* ". Il dénonce également les compagnies pétrolières et les fabriquants d'armes qui " *capitalisent sur la faim et la mort des irakienne-s comme ils le font en Afghanistan, Colombie, Philippines et dans plusieurs autres coins où des gens résistent au capitalisme. Nous ne demanderons rien et ne supplierons pas les politicien-ne-s et les généraux de Washington, nous savons que la paix et la justice du capitalisme et de l'étatisme sont basés sur la misère et la mort. Nous combattons la course à la guere comme nous combattons un monde dirigé contre nous* ".

2002

14 octobre : un centre de recrutement de l'armée américaine est attaqué à San José (côte ouest, Etats-Unis). Deux véhicules incendiés, vitres fracassées. Un graffiti laissé sur place précise : " *attaque préventive* ".

La Bolivie en flammes

Les journées d'émeutes qui ont eu lieu en Bolivie en février dernier sont un témoignage de plus de la guerre sociale présente dans le pays. En juin 2001, une grande partie des paysans endettés s'était déjà révoltée, les manifestations culminant par l'occupation de différents édifices gouvernementaux ainsi que celle de l'autorité bancaire. Les occupantEs s'étaient alors servi de cocktails molotov contre les flics et de bâtons de dynamite pour attacher les cadres séquestrés. Par ailleurs, depuis 1997 (date de la mise en place du plan " zéro coca " imposé pour le gouvernement bolivien sous la pression des Etats Unis), les affrontements opposant les paysans cultivateurs de coca à l'armée se sont multipliés. D'un côté, l'armée patrouille en permanence dans les zones concernées, arrêtant, torturant, violant et menaçant de mort, de l'autre, depuis plusieurs années, les paysans ont développé les blocages de routes comme mode d'action leur permettant d'instaurer un rapport de force. Ainsi, en janvier 2003, le barrage de Chimore qui a duré 14 jours a-t-il été réprimé dans le sang avec deux morts par balles, de nombreux blessEes, sans compter les arrestations. La réponse à cette répression est aussi une certaine forme de radicalisation des conflits, qui se manifeste notamment dans les assemblées régulières où reviennent des propos comme " contestar bala con bala " : répondre aux balles par les balles.

Bien que cela puisse paraître insolite, tout a commencé, lorsque la même police qui, d'habitude, réprime toute tentative de rébellion, a décidé ce jour là de se révolter. Peut-être est ce dû au fait qu'ils se sont rendus compte que pour une fois ils pouvaient se retrouver de l'autre coté, ou peut-être pensaient-ils qu'il n'y aurait pas d'autre police pour les réprimer. Ou peut-être est-ce encore parce que cette fois-ci la baisse de salaire les concernait qu'ils ont été tentés par la protestation.

Le dimanche 9 février, le gouvernement de Sanchez de Lozada (surnommé aussi Goni ou El Gringo) avait préparé un nouvel impôt de 12%, suivant bien sagement les exigences du FMI. La Bolivie est le pays le plus pauvre d'Amérique du Sud et y avoir un emploi stable relève du " privilège ". C'est dans la zone rurale, où vivent plus de 3 millions de personnes, que se concentre la pauvreté la plus extrême et que l'on trouve les indices les plus bas de développement. Dans la zone urbaine, une grande partie de la population est en situation de sous-emploi avec des revenus très faibles, des conditions de travail d'une grande précarité et l'absence de protection sociale, il s'agit souvent simplement de survie. Mais cette réalité cohabite avec une autre, bien différente, celle des " visages pâles " et de la bourgeoisie bolivienne qui vivent dans les beaux quartiers des différentes villes et travaillent soit dans des entreprises privées, des multinationales ou des organismes de coopération, leurs salaires yankees ou européens leur assurant un mode de vie dont la grande majorité, spécialement indigène, ne saurait rêver, exclue qu'elle est de ces privilèges. Récemment, le plan " Zéro coca " imposé par les Etats-Unis a provoqué la réponse de paysanNEs indigènes de El Chapare (1) qui ont bloqué les chemins, laissant une vingtaine de mortEs dans la cruelle répression gouvernementale, tandis qu'Evo Morales (2), député et chef de l'opposition reprenait ses anciennes fonctions.

A l'annonce de la nouvelle hausse d'impôts généralisée, des protestations sont venues des différents secteurs sociaux, puis, le mardi, la police s'est mutinée dans les commissariats et La Paz a passé la nuit sans patrouilles. Le mercredi matin, la police a manifesté au cri de " *la policia y el pueblo unido jamas seran vencidos* " (? ? ?) jusqu'au Palais gouvernemental de la Place Murillo où convergeaient diverses autres manifestations . Il y avait aussi un groupe de jeunes étudiants du tout proche collège Ayacucho (ceux que certains accusent maintenant d'être les instigateurs de tout) qui ont caillassé le siège du gouvernement et ont été réprimés par la garde avec des gaz. On ne sait pas très bien comment les événements se sont enchaînés ensuite : peut-être les gaz sont-ils parvenus à l'angle de la caserne du groupe spécial de sécurité (GES) où les policiers s'étaient mutinés, non loin du palais gouvernemental, ou peut-être étaient-ils tout simplement déjà en train de préparer une réponse, toujours est-il que la place s'est remplie de militaires et de policiers s'entre-tuant, aidés en cela par un grands nombre de snippers agissant depuis les toits. Jamais nous n'aurions pensé qu'il puisse être si facile d'en finir avec l'ennemi, il nous

Brèves du désordre

— 2002 —

1ER OCTOBRE : une soixantaine de personnes lancent des pierres contre les flics dans la cité des Hautes-Noues à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne). L'une d'elles prend 4 mois fermes.

19-20 OCTOBRE : 44 voitures brûlées, affrontements avec les flics, pompiers attaqués et 3 blessés dans la cité de Hautepierre près de Strasbourg (Bas-Rhin) suite à la mort de Prosper Dos Santos, hydrocuté en tentant d'échapper à la police.

23 OCTOBRE : une bombe artisanale (chlorate de soude et sucre dans un extincteur selon le journal) explose la nuit devant le lycée Marcel Rudloff à Koenigshoffen (banlieue de Strasbourg). La façade vitrée du bahut est soufflée.

27 OCTOBRE : le musée international des Polices et Gendarmeries situé à Charvieu-Chavagneux (Isère) est détruit par le feu à l'aide de plusieurs cocktails molotovs.

27 OCTOBRE : deux gars de 19 et 21 ans ont crevé plus de 273 pneus sur 80 véhicules à Rambouillet (Yvelines) avant d'être interpellés. Ils prendront 10 mois dont 5 fermes et 1 an dont 6 fermes.

28 OCTOBRE : pompiers et gendarmes se prennent des pierres en intervenant sur un feu à Beaucourt (Territoire-de-Belfort). Un gendarme est blessé. Un homme de 18 ans se prendra 18 mois de prison dont 10 fermesen janvier.

29 OCTOBRE : une vingtaine de travailleurs de l'usine Daewoo de Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle) envahissent le bureau du directeur et vident le contenu du local par la fenêtre. Ils exigent de belles primes de licenciement.

30 OCTOBRE : pompiers et flics se font caillasser par une quarantaine de personnes dans la cité de la Noé à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) alors qu'ils interviennent suite à un incendie de voiture.

1ER NOVEMBRE : petit bilan de la nuit d'Halloween en région parisienne. A part les centaines de jets d'œufs sur nombre de bâtiments officiels, on relève l'incendie dans un parking souterrain à Malakoff (Hauts-de-Seine), 6 voitures détruites, 5 endommagées ; un jeune surpris avec des coktails molotovs à Coulommiers (Seine-et-Marne) en train de faire partir en flammes un jardin d'enfants ; une bagarre avec les flics au Disney Village.

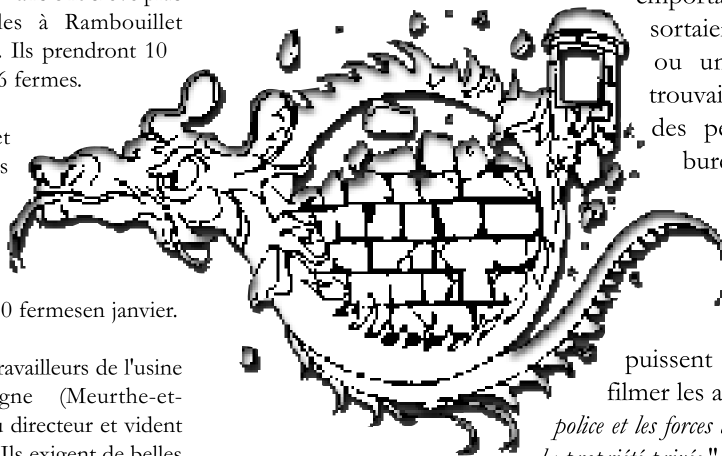
7 NOVEMBRE : les travailleurs du groupe havrais Trouvay et Cauvin en voie de licenciement organisent un péage gratuit sur le pont de Normandie.

8 NOVEMBRE : un prof du collège Jean-de-la-Fontaine

faudra prendre en compte cette devise de " diviser pour mieux régner " lors de prochaines occasions… Finalement 11 flics et 4 militaires y sont restés, sans compter une centaine de blessés. Cela a été la flamme, et le mécontentement général accumulé a finalement fait exploser la ville.

A midi ont commencé les incendies, accompagnés de pillages. D'abord ça a été le ministère du travail et du microcrédit : après avoir sorti les meubles et les archives auxquelles on a mis le feu, l'une de ces flammes a servi à faire cramer tout le bâtiment . A suivi le siège de la vice-présidence qui se trouve à environ 200 mètres et dont deux étages ont été détruits, puis ça a été le tour du tribunal militaire. Ensuite, alors que la nuit commençait à tomber, c'est le ministère du développement durable et de la planification qui a brûlé deux heures durant avant que n'arrivent les pompiers. Minuit passé, on voyait toujours les flammes au travers des fenêtres, tandis que des gens entraient dans la chambre du commerce, emportant tout sur leur passage. Il n'y avait ni policiers ni militaires dans les rues.

Mais les bâtiments publics ne sont pas les seuls à avoir fait les frais de la colère de la " foule de délinquants ", les sièges de différents partis ont aussi été incendiés : le MNR (au gouvernement), le MIR (mouvement de la gauche révolutionnaire), l'UCS (union civique solidaire) et l'ADN (action démocratique nationaliste), sans compter une brasserie et des galeries comme Ismar & Handal, entre autres commerces . A la porte du Burger King, les gardes montraient les dents. Plusieurs distributeurs automatiques ont été pillés et des banques attaquées comme celle de Santa Cruz et la Financiera Aceso. Les stars des pillages ont sans doute été les ordinateurs, mais il y a eu bien d'autres choses. Des femmes, des enfants sur le dos, emportaient des vêtements, de jeunes couples sortaient quelques meubles, un ordinateur ou une télé, des vieux et des vieilles trouvaient quelque lampe, on pouvait voir des petits garçons et filles soulever un bureau à grand peine, des ados chargéEs de Cds et vidéos, des " pères Noël " les mains pleines de jouets… A la radio ou à la télé, on entendait les lamentations des présentateurs qui n'arrivaient pas à croire que les gens puissent les jeter alors qu'ils essayaient de filmer les auteurEs des pillages et appelaient " *la police et les forces armées à accomplir leur devoir et à protéger la propriété privée* ".



Et pendant tout ce temps, sous les yeux stupéfaits des personnes présentes, les groupuscules de gauche faisaient leur réapparition au cri de " Vive la Révolution ! " et en donnant des consignes comme " brûlons l'ambassade yankee ! ". Si la révolte a pris tout le pays presque par surprise, ils ont sûrement été les plus surpris. Au dernier moment et portant quelques drapeaux, toujours à l'arrière-garde mais tentant de diriger une " masse " qui avait pourtant une idée très claire de ce qu'elle était en train de faire, ils courraient dans tous les sens sans savoir exactement quelle devait être leur place. Ceci concerne bien sûr ceux qui se risquèrent à sortir dans la rue.

Malgré tout , ce ne sont pas les magasins qui furent les plus attaqués, mais les bâtiments publics et cela n'a pas uniquement concerné la ville de La Paz. La révolte s'est étendue à l'ensemble du pays. A El Alto on a brûlé la Alcadia et pillé le bâtiment des douanes en plus des bureaux d'Electropaz et de la compagnie des eaux d'Illimani. A Cochabamba, Santa Cruz, Sucre et Tarija aussi, les blocages de routes se sont à nouveau répandus.

Dans le même temps, les prisonniers du pénitencier de San Pedro de la Paz se sont mutinés, exigeant des gardiens qu'ils ouvrent les portes et mettant le feu, tandis

que les proches attendaient dehors que la tentative de fuite réussisse. Il a fallu un bataillon de policiers et de pompiers pour réprimer la révolte.

A minuit, les militaires sont sortis dans les rues pour " rétablir l'ordre ", arrêter des gens et fouiller chaque véhicule pour voir s'il ne transportait pas quelque chose provenant des pillages.

De la même manière, cette même police qui au début se présentait comme " l'alliée du peuple ", et l'appelait à la solidarité, n'a pas hésité, le lendemain , après que Goni leur ait jeté une poignée de bolivianos, à ressortir dans la rue, mais cette fois pour réprimer la manif qui avait lieu et arrêter pilleurs et pilleuses.

La manif, appelée par la très officielle centrale ouvrière bolivienne (COB) s'est finalement déroulée sans incidents au milieu d'un calme tendu et dans une ville déjà militarisée. La place Murillo était encerclée par des chars de l'armée et des snippers se trouvaient sur la plupart des toits. Passé midi, les affrontements avec la police et l'armée ont repris (certainEs ingénuEs demandaient des explications à la police sur son " changement d'attitude ") et ont laissé des mortEs et blesséEs en plus. Les " anarchistes " Mujeres Creando sont arrivées avec des tacos (3), un drapeau blanc et une affiche " Non à la violence " et se sont quasiment fait lyncher par ceux et celles qui résistaient aux gaz lacrymos. Les pillages et destructions ont repris, mais cette fois les propriétaires des magasins étaient armés et toutes les forces de l'ordre se trouvaient dans la rue. En peu de temps, des personnes se sont fait arrêter et finalement la répression a gagné.

Aujourd'hui, un jour plus tard, le bilan : les intellectuels pleurent le patrimoine réduit en cendres (on note qu'ils accordent plus d'importance aux meubles qu'aux humains), les ministres du travail et de la planification se lamentent de voir leurs bureaux détruits et préviennent que cela aura des conséquences sur les aides et les retraites, le salon Villanueva de la vice-présidence et ses tableaux de personnages illustres ne sont plus qu'un souvenir, tandis que le palais gouvernemental porte encore les traces d'impacts de balles, les Mujeres creando ont recouvert les bâtiments brûlés de graffitis, comme si elles avaient eu à voir avec ce qui s'est passé, la gauche a déjà arrêté de distribuer des tracts " *Nous sommes avec le peuple dans la révolution* ", on parle de ce qui s'est passé dans les réunions entre amis, pour beaucoup cela reste quelque chose de lointain, d'incompréhensible, comme si cela avait eu lieu dans un autre pays. Les " visages pâles " et la classe dominante respirent de nouveau tranquilles et continuent à engueuler leurs employéEs ou à jeter 2 bolivianos au cireur de chaussures de 6 ans à peine. Il y a 120 " vandales " en prison dont plus de la moitié sont des mineurEs et 4 civilEs mortEs (dont une infirmière qui était sortie dans la rue pour soigner les blesséEs et a été assassinée par un snipper), le président n'a toujours pas donné signe de vie (est-il en ville ? dans le pays ? est-il quelque part ?) et la ville a retrouvé son calme, comme si rien ne s'était passé.

Mais ce calme est-il bien réel ?

Correspondance reçue d'une compagnonne sur place
13 février 2003
(traduit de l'espagnol)

1) La province de El Chapare qui compte quelques 35.000 cultivateurs, dont la majorité sont des planteurs de coca, a été depuis le début l'épicentre du conflit autour du plan " zéro coca ".
2) Evo Morales : dirigeant du MAS. Ce mouvement issu de la lutte des cultivateurs a obtenu 20% des voix aux dernières élections et 35 députés, dont Evo Morales.
3) Tacos : galettes de maïs.

manque de peu de se prendre une paire de ciseaux lancée par un élève de 4e. Tous les élèves de classe sont convoqués le lendemain avec leurs parents.

9 NOVEMBRE : un policier municipal en patrouille dans la cité de Coudraie à Poissy (Yvelines) se prend une brique dans la nuque alors qu'il intervenait suite au déclenchement d'une alarme.

9 NOVEMBRE : des mains anonymes ouvrent les cages de 10 000 visons d'élevage à Tressange (Moselle) avant de revendiquer l'acte à l'AFP. 500 d'entre eux courent toujours.

11 NOVEMBRE : deux flics blessés (l'un au visage, l'autre à la main) lors d'un contrôle d'identité à la Goutte-d'Or (Paris-18e), sept interpellés. Plusieurs projectiles ont volé.

11 NOVEMBRE : suite à un contrôle d'identité, échauffourées avec les flics à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) qui se font caillasser. Ils répliquent au flash-ball.

12 NOVEMBRE : un incendie criminel ravage la salle des fêtes et l'école maternelle Gounod à St Etienne (Loire).

13 NOVEMBRE : une personne refusant un placement en psychiatrie tire sur les flics à Colomiers. Deux d'entre eux sont blessés par des plombs de chasse.

14 NOVEMBRE : au premier jour de la grève générale lancée par le syndicat indépendantiste UGTG de Guadeloupe, une centaine de personne prend d'assaut le dépôt de carburant de Baie-Mahault. Lorsque les gendarmes attaquent, des milliers de litre d'essence sont déversés par les vannes ouvertes et cinq d'entre eux " *sérieusement blessés* " dans les affrontements.

17 NOVEMBRE : une policière du commissariat central de Strasbourg (Bas-Rhin) se rend en uniforme à son sale boulot à 5h30 lorsqu'une voiture la coince sur l'autoroute. Les deux personnes descendent alors et la tabassent avant de s'en fuir. Elle est hospitalisée avec de multiples fractures au visage.

18 NOVEMBRE : nuit d'émeute dans la cité de l'Ousse-des-Bois, près de Pau (Pyrénées-Atlantiques) au lendemain d'un descente du groupement d'intervention régional (250 hommes pour 130 perquisitions et 33 arrestations). Les CRS se prennent des pierres, des cocktails molotovs, des voitures en feu lancées et des coups de fusil de chasse : sept d'entre eux seront blessés aux jambes par des plombs.

23 NOVEMBRE : Max Vigier, incarcéré depuis 25 ans, se fait la belle du centre de détention de Mauzac alors qu'il participait à une séance de sport à l'extérieur de l'établissement.

26 NOVEMBRE : alors que quatre BAC interpellent un voleur à la tire sous le métro Barbès (Paris-18e),

un attroupement d'une centaine de personnes se forme rapidement. Avant d'être secourus par leurs collègues, trois des flics se prennent injures et baffes.

28 novembre : cinq prisonniers tentent de s'évader de la prison centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône). Les matons tirent et abattent l'un d'eux, Vincenzo Caredda, blessent un autre et assassinent également Karim Guermoudi, un des trois amis extérieur qui avait disposé les échelles contre le mur d'enceinte. Parmi les cinq, Djamel Méghoufel, Antonio Néri, Gérard Delmé, Paul Léonetti et Vincenzo aucun n'était libérable avant 2024 et deux avaient perpétuité. Kamel et Ouari Attou, les deux potes extérieurs restant ont été capturés.

28 novembre : un syndicat de police dénonce une " *affiche anti-flics* " placardée dans le métro qui indique " *la police nationale peut faire de vous le pire des bâtards* ".

29 novembre : un père venu récupérer au commissariat de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) son fils de 16 ans interpellé pour recel de vol de scooter, finit par se battre avec trois policiers. Il a été arrêté à son tour.

6 décembre : la police arrête cinq personnes d'Hérouville-St-Clair (Calvados) en les soupçonnant d'avoir incendié près de 27 voitures de la cité du Bois. Des cocktails molotovs et divers produits artisanaux sont retrouvés chez eux. Ils sont mis en examen pour " *destruction de biens d'autrui, association de malfaiteurs, fabrication et détention de matériel de guerre* ".

7 et 10 décembre : deux évasions à la prison de Ploemeur (Morbihan).

9 décembre : le pompier volontaire déguisé en St Nicolas a été blessé par des jets de pierre d'un groupe d'enfants lors du défilé populaire dans les rues de Uckange (Moselle).

9 décembre : un policier est blessé " *grièvement* " aux jambes à Nanterre (Hauts-de-Seine) par un motard qui tentait par là d'aider son ami interpellé par ce flic.

10 décembre : un camion du ministère de l'Intérieur part en fumée près de Provins (Seine-et-Marne). Il avait été volé sur un parking à Nemours et contenait un chargement à destination du service général de l'administration de la police (Sgap). Il contenait notamment 1500 gilets pare-balles et des ordinateurs : une partie a brûlé et l'autre été dérobée ?

12 décembre : Luc Gadaud, doyen des juges d'instruction d'Angoulême, se prend des coups de cutter au bras et au visage par deux individus masqués dans son cabinet au tribunal.

12 décembre : la conseillère principale d'éducation du lycée Paul Langevin à Ste Geneviève-des-Bois

Lettres d'Argentine



Ces deux lettres sont arrivées (novembre 2002) par la Croix Noire [CNA] de Buenos Aires. Elles proviennent d'un camarade anarchiste de Buenos Aires qui a été arrêté après une perquisition de la GEOP [Grupo Especiales de Operaciones Politicas] et du service de renseignement (à la suite des signalements d'un infâme voisin) avec l'accusation d'avoir participé à divers vols et expropriations qui se seraient terminés par la mort de trois sbires, pour la falsification de documents et la détention d'armes de guerre. Diego est encore prisonnier d'un commissariat de Buenos Aires, où il restera jusqu'au procès, qui se déroulera dans 8 mois minimum à dans 3 ans maximum à partir de son arrestation.

Pour la révolte,
Feu aux bagnes et aux commissariats.

Salut les gars, je m'appelle Diego, j'aimerais être avec vous, mais la situation me l'en empêche. Je suis enfermé depuis un certain temps, pour être ce que je suis, pour ne pas tolérer l'injustice d'un état corrompu et répressif —comme n'importe quel état—, la misère causée par les intérêts économiques, la faim, la mort d'enfants, pendant que la cour suprême se moque de nous, dans une impunité totale, et qu'elle protège ses soldats assassins au nom de la patrie, de l'église et de dieu. Aujourd'hui, je me trouve dans une tombe de barreaux et de galeries, contrôlée par des répresseurs et des bourreaux fortement armés puisque notre condition est jugée de " danger maximum ".

Je suis prisonnier depuis le 1er novembre 2002, quand à six heures du matin, la GEOP et le service spécial ont fait brutalement irruption chez moi où se trouvaient encore ma compagne et notre fille de un an. La perquisition a duré des heures, ils ont détruit la maison à la recherche de matériel et d'armes qui puissent me compromettre dans quelques expropriations ; ils sont venus à la suite de la dénonciation d'un voisin " honnête et exemplaire " — une balance. Mais tout ce qu'ils auraient trouvé, ils l'ont fabriqué à l'extérieur de la maison.

Ils m'accusent d'une tentative de vol suivie du meurtre d'un policier d'instruction de Buenos Aires, du meurtre d'un commissaire fédéral à la retraite qui prêta ses services durant la dictature militaire, du meurtre d'un commissaire inspecteur de la police fédérale en activité, de détention d'armes de guerre, de falsification de documents publics, et de nombreux vols au détriment d'institutions de l'état...

Je m'en bat les couilles de tout ça, vu qu'ils n'ont aucune preuve légale contre moi. La plainte pour détention d'armes de guerre demeure, des armes qu'ils ont, comme je le disais, trouvées " hors " de chez moi. Cette plainte s'est compliquée à cause d'une plainte précédente datant d'il y a quelques années pour falsification de documents publics. Cela signifie qu'ils veulent me faire purger la détention préventive qui peut durer de 8 mois à 3 ans. Je suis encore enfermé dans le commissariat en attente du jugement abrégé pour lequel aucune date n'est encore fixée, après quoi, selon la sentence, ils me relâcheront ou ils me transféreront dans un centre d'extermination (pénal), et malheureusement en Argentine comme partout le choix est vaste. Quand je retrouverai ma liberté, je serai plus actif et explosif que jamais et à tous ceux qui choisiront de suivre le chemin de la révolution sociale, de l'expropriation et de la lutte armée je peux dire : vous devez être bien décidés à offrir votre vie à cette lutte, parce que vous devez être pleinement conscients que vous pouvez perdre votre liberté, votre vie et que vous pourrez être torturés pour lâcher des noms de groupes ou de camarades. Mais je suis fort et je ne trahirai jamais mes camarades. Et si vient notre tour, il faudra mourir la tête haute, avec orgueil, avec courage, comme des anti-sbires, comme des anarchistes. Je vous laisse en vous saluant, avec mes meilleurs souhaits et respect, aux armes camarades, lutter pour l'anarchie, et ne vous rendez jamais...

Libres ou morts, esclaves jamais
Salut et révolution sociale

Diego, un acrata

DE NOMBREUX MOIS sont passés depuis mon arrestation, de nombreux mois depuis le meurtre d'un camarade expropriateur, dont nous pensons devoir venger la mort. Notre société est chaque jour plus aveugle, plus misérable et pour contrer la révolte, chaque jour plus autoritaire.

Les programmes télévisuels aux mains des puissants monopoles qui gèrent le pouvoir, et le gouvernement avec ses lois et son appareil assassin de contrôle populaire, envahissent l'esprit de milliers d'âmes soumises au pouvoir. Sa presse alarmiste, démagogique et autoritaire, ses films et ses feuilletons pro-yankee, inondent de terreur l'ignorance des masses écrasées, avec des phrases autoréprèssives comme " plus de sécurité ", quand on sait que les crimes les plus atroces de cette société sont commis par des membres de ses propres forces répressives (exemple : les 30.000 disparus, les attentats contre la Amiam [Assemblée mutualiste israélite argentine] et l'ambassade d'Israël, le meurtre du reporter dessinateur José Luis Cabezas, Sebastien Peralta et les 33 morts du 20 décembre 2002, Ezequiel Monti, etc... la liste devient interminable)

Tout cela est occulté par l'hypocrisie du christianisme, de son église, de son dieu.

Alors pour faire face à toute cette corruption il y a les délinquants, " Las Villas " (favelas argentines), les assassins des sbires, qui s'attaquent au résultat du problème et non à ses causes (chômage, exclusion, faim, misère, aucune assistance, et tant de flics au service du pouvoir et de sa corruption, qui tuent celui qui se révèle contre les injustices). Mais tôt ou tard cette situation devra cesser.

Gloire aux héros et aux martyrs de la lutte armée révolutionnaire sociale.
Notre seul choix est succomber ou résister, Vive la révolution,
Hasta la victoria siempre.

" un semeur "

Mutinerie en Belgique

Depuis la mi-avril, les matons belges sont en grève (du zèle ou tout simplement remplacés par des flics), profitant de la "surpopulation carcérale" pour tenter d'améliorer leur misérable sort. Le 25 avril, le ministre de la justice Marc VerWilghen a annoncé l'embauche de 140 matons supplémentaires, l'augmentation du nombre de prisoniers placés sous bracelet électronique (+ 150) et l'expulsion "volontaire" des étrangers avec ou sans papiers en vue de leur jugement et/ou de l'exécution de leur peine dans "leur pays d'origine". Depuis, les matons reprennent un à un leur boulot de bourreaux alors qu'il y a des mouvements dans les taules à Andenne (Liège), Lantin (Ardennes), Saint-Gilles et Forest (Bruxelles), et que le mouvement semble s'étendre à d'autres prisons belges. A la prison de Forest, où les matons avaient débuté leur mouvement le 10 avril, une mutinerie s'est produite le 20 avril 2003 :

Tout le bloc C de Saint-Gilles, le quartier le plus "dur" où sont incarcérés les "gangsters" qui écopent de peines de 10 à 15 ans, était en émeute dimanche dernier. Les matons en grève ne sont pas intervenus et les flics, appelés pour les remplacer, les ont viré, leur ont taxé leurs matraques et ont tapé sur tout le monde.

Les détenus se sont fabriqués des armes avec des bâtons sur lesquels ils avaient fixé des clous. Ils ont ensuite quitté l'aile à une trentaine, en faisant une échelle humaine pour passer du bloc C au bloc D, avant de tomber sur les flics. Entre temps, c'est baston.

Les mutins ont emprunté un tracteur (!) à l'intérieur de la prison et ont défoncé des grilles et des barreaux, avant de foncer sur les gardiens avec la machine de l'école de jardinage de la prison. Deux gardiens seront blessés au dos, aux épaules et au visage. A 18h, les deux blessés sont évacués.

Les mutins ont également pété une vitre en plexiglas et sont arrivés jusqu'au parking des gardiens où une voiture de maton a été défoncée. Un prisonnier en a profité pour se procurer des vêtements civils et s'est évadé pendant l'émeute.

Les familles, amis de détenus et avocats ne peuvent toujours pas entrer à l'intérieur. Pas de douche non plus depuis une semaine.

Témoignage d'une vendeuse de journaux à l'extérieur, face à la prison : elle entend des "*je t'emmerde*" et des "*fuck the system*" faisant plus de bruit que les sirènes de police (c'était dimanche et lundi dernier).

Le Morgan, samedi 26 avril 2003
(Résumé d'une traduction orale lue dans la presse flamande)

(Essonne) a été gazée à la bombe lacrymogène dans son bureau par une personne portant un masque de carnaval.

19 DÉCEMBRE : une bombe artisanale explose dans la nuit et saccage une partie du lycée professionnel de Champlain à Chennevières (Val-de-Marne).

20 DÉCEMBRE : les travailleurs des usines Daewoo de Fameck et Mont-St-Martin (Lorraine) séquestrent leurs PDG respectifs et deux autres membres de la direction pendant deux jours pour une meilleure prime de licenciement.

21 DÉCEMBRE : la crèche de Noël du village de Koeslach (Haut-Rhin) est retournée. Joseph et Marie sont décapités, Jésus est jeté à terre, l'âne et le bœuf ont les oreilles coupées.

FIN DÉCEMBRE : l'an dernier, la crèche de Guingamp (Bretagne) avait été saccagée : les personnages jetés à l'eau et un des rois mages pendu à un arbre, le tout accompagné de tags anti-église et anti-capitalistes. Cette année, elle a tout simplement brûlée, on pouvait voir sur un mur en face un tag LSI/LSQ en forme de croix.

21 DÉCEMBRE : un groupe de manifestants basques parvient à escalader le mur de la prison de la Santé (Paris) et se poste sur le chemin de ronde en solidarité avec les prisonniers basques avant d'être interpellés.

22 DÉCEMBRE : un membre d'ETA, Ibon Fernandez Iradi, parvient à s'évader lors de sa garde-à-vue dans un commissariat de Bayonne deux jours après son arrestation. Il a descellé un espace autour de la bouche d'aération de la cellule puis s'est enfui par un escalier et le portail.

22 DÉCEMBRE : le grand reporter de TF1 Patrick Bourrat meurt écrasé par un char américain lors de manœuvres au Koweït.

22-23 DÉCEMBRE : mutinerie à la maison d'arrêt de Nîmes. 78 prisonniers refusent de regagner leurs cellules pour protester contre les mises à l'isolement de plusieurs d'entre eux. Se munissant de barres de fer, les mutins arrachent le grillage qui sépare les cours de promenade, saccagent plusieurs bâtiments (ateliers, portes) et commencent à se diriger vers la sortie, ils sont repoussés à coups de balles en caoutchouc.

26 DÉCEMBRE : deux patrouilles du commissariat central de Paris-19e interviennent sur un cambriolage dans cet arrondissement. Les voleurs s'échappent par les toits, l'un des flics tente de les suivre. Il finit par chuter de 4m de haut : bassin fracturé. Un syndicat de flic dénonce alors les violences, il aurait été poussé, et fustige les témoins " *qui ont refusé de renseigner les policiers* ".

30 DÉCEMBRE : un incendie criminel ravage le tribunal correctionnel de Pontoise (Val d'Oise). Le hall du palais de justice et deux salles d'audiences sont détruites.

— 2003 —

1ER JANVIER : 379 voitures brûlent la nuit du nouvel an (388 en 2002), dont 34 en Seine-St Denis et dans les Yvelines, 32 dans le Bas-Rhin et 26 dans le Haut-Rhin. Sept flics sont blessés lors d'interventions liées aux " *violences urbaines* " de cette nuit-là.

3 JANVIER : le magasin Bags One Diffusion, spécialisé dans la fourniture d'éléments d'uniformes (écussons, insignes, gilets) pour le GIGN ou la BAC se fait cambrioler à Marseille.

7 JANVIER : un escadron de gendarmes mobiles intervient dans la prison de Fleury-Mérogis où 70 détenus refusent de remonter de promenade.

7 JANVIER : une prof de math du lycée professionnel la Tournelle à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) se fait poignarder par Mounia, une élève de 16 ans qu'elle tentait d'exclure du cours : " *il était 11h25 quand j'ai demandé, en début de cours, à une élève très dissipée de me donner son carnet de correspondance. Elle m'a tendu son carnet en me disant :* Vas-y, bouffe-le ! *Je suis retournée à mon bureau pour rédiger un mot d'exclusion. Je l'ai alors vue se lever et se rapprocher de moi. Je n'ai pas très bien compris. Je me suis rapprochée de la porte et l'élève que je venais d'exclure se trouvait près de moi. Elle a sorti un couteau avec une lame longue de 20 cm et m'a donné un premier coup au niveau du ventre. La lame m'a touchée sur 4 mm puis j'ai esquissé un geste de retrait, et là, elle m'a donné un deuxième coup au niveau de la cuisse*" (six points de suture).

10 JANVIER : des policiers qui interviennent allée Fragonard à Sarcelles pour faire dégager des personnes qui squattent une partie commune d'immeuble sont pris à partie : insultes, jets de pierres, de canettes et bagarre. Ils parviennent à se dégager à coups de tonfas.

12 JANVIER : un caméraman de la télévision locale TV Fil 78 qui se rendait à Trappes (Yvelines) pour filmer une réunion de quartier s'y fait voler sa caméra et son matériel par un homme cagoulé sur la voie publique.

12 JANVIER : un policier blessé lors de l'arrestation en flag de voleurs rue de Lappe (Paris-11e).

18 JANVIER : incendie criminel dans un parking souterrain du quartier des Nouveaux-Horizons à Elancourt (Yvelines), deux voitures détruites, trois endommagées. "*Quelques instants après le début du sinistre, une personne a contacté le commissariat pour revendiquer être l'auteur de ces dégradations. L'homme, qui avait pris soin de téléphoner d'une cabine, en a profité pour insulter copieusement les fonctionnaires, sans pour autant fournir d'explication à son geste* ".

19 JANVIER : contrôle d'alcoolémie rue Poulet à

FIES EN

CHRONOLOGIE RÉCENTE

5 DÉCEMBRE 2002
La police de Zaragosse tue d'une balle Moisés Basanta. Il devait être arrêté pour sa présumée participation à une attaque à main armée et a été abattu alors qu'il rendait visite à sa mère.

23 DÉCEMBRE 2002
Dans la prison de Villanubla (Valladolid), les prisonniers des cellules d'isolement ont été frappés brutalement. Au moins deux d'entre eux ont du aller à l'hôpital, et nombreux sont restés nus, attachés les bras en croix sur le sommier des mitards, avec les fenêtres ouvertes avant d'être frappés.

6 JANVIER 2003
Santiago Botana, membre de l'assemblée Nodo 50 depuis 1998, a été condamné à 4 ans de prison. Le 17 novembre 1995, Santiago Botana a été hospitalisé à la suite d'une explosion qui s'est produite à son domicile, ses blessures étaient très graves. Il est resté un mois et demi à l'hôpital et a été relaché sous caution de 500 000 pesetas. La fabrication de feux de bengales artisanaux, utilisés pour la spéléologie que Santiago pratique depuis 1987, est à l'origine de l'explosion.
L'approche du 20 novembre (date à laquelle se produisent les actions antifascistes et les commémorations des groupes fascistes) et la condition de " *militant d'extrême gauche* " de Santiago ont transformé l'événement en un plan organisé par des “ *groupes marginaux d'extrême-gauche* ” afin de préparer “ *des matériaux explosifs à utiliser pendant la manifestation antifasciste* ”. La pression des médias et une série de " preuves " manipulées ou simplement inventées ont donné lieu à une condamnation à 4 ans de prison fermes.

8 JANVIER 2003
Le Parlement de Catalogne veut construire au premier trimestre 2003 un nouveau centre pénitentiaire sur les terrains de Can Margarit. Il se situerait à côté de la prison de Brians, et sa capacité maximale serait de 1500 places.

11 JANVIER 2003
Module FIES de Zuera-Zaragoza
Le camarade Oscar Diaz Manso a reçu des coups de bâton, un des coups lui a été porté pratiquement au milieu des yeux et du nez. Cela s'est produit dans la 3e galerie du FIES, dite " centre d'extermination ", et se produit quotidiennement.

13 MARS 2003
Dans son acte d'illégalisarion du PCE(r) - GRAPO, le juge Garzon qualifie la Cruz Negra Anarquista (ABC espagnole) “ *d'appareil de recrutement de [cette] organisation terroriste* “. Connaissant les pratiques du juge, il s'agit peut-être d'un premier pas vers son interdiction.

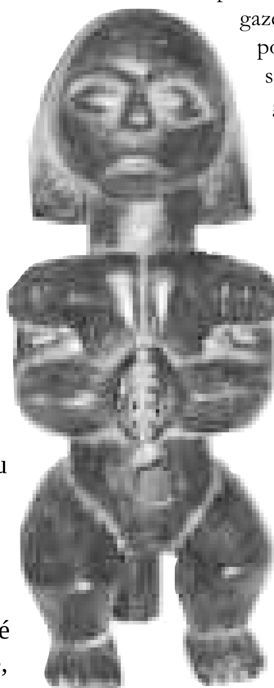
Pour des infos complètes et mises à jour sur la lutte des prisonniers FIES, voir : http://www.nodo50.org/desdentro/



LUTTE

TABASSAGE

Communiqué depuis Puerto I, Cadiz



Salut compagnons,
Du centre de prisonniers de Puerto I, Module II, nous venons de dénoncer et de rendre publique la situation de répression à laquelle nous sommes soumis. La dictature répressive et carcérale présente des tonalités différentes. En une semaine, deux compagnons ont été sadiquement torturés dans l'impunité. Le 14 octobre 2002, après une dispute avec un autre compagnon et alors qu'il allait être emmené au quartier d'isolement, certains gardiens ont commencé à frapper Santiago Fernandez Martinez, tout cela parce qu'un gardien était tombé par terre en les séparant (...) La rage provoquée par cet incident et le pouvoir que lui a délivré l'état lui ont suffi pour torturer notre compagnon. Cela faisait 3 semaines que ce compagnon avait progressé en deuxième degrè et il a été recalé (à nouveau) en premier degré, torturé et sanctionné.
Le 20 octobre 2002, le compagnon Boby allait être placé en isolement quand un groupe de gardiens est entré dans le module, dans le hall téléphonique et s'est mis à le torturer. On a pu se passer l'alerte sur ce qui se passait avec Boby et on s'est mis à la porte, là, on a eu des mots avec les gardiens, mais c'était déjà trop tard : Boby a été en isolement sur une civière. Quand ils nous ont remis en cage, un groupe de gardiens est venu pour emmener le compagnon Gonzalez Gonzalez uniquement parce qu'il leur avait sorti leurs quatre vérités ; eux affirment qu'il a tenté d'inciter les autres à la rébellion ; maintenant, il l'ont rétrogradé en premier degré. Ils ont aussi changé de cellule les Kompas Antonio Jimenez Jimenez et Roberto Carlos Guijarro Esposito et les ont mis dans une autre heure / tour de promenade. Comme vous le voyez, c'est chaud ici, les représailles se sont multipliées, la répression s'étend. Nous menons une forme infra-humaine de vie, nous n'avons que 4 heures de promenade, un jeu de petits chevaux et un d'échecs, mais nous avons du mal à nous évader des problèmes familiaux et autres. Le fait d'être soumis à une tension continue laisse les problèmes s'accumuler et crée une ambiance de discorde parmi nous. Tout cela a été porté à la connaissance du juge de V.P qui est le seul à pouvoir résoudre cette situation.
Ici, nous somme plusieurs Kompas engagés dans la lutte revendicative pour l'abolition des FIES, la liberté des malades incurables , la liberté de ceux qui ont accompli 20 ans ou les 3/4 de leur peine, le regroupement et la fin de la dispersion pour purger sa peine dans sa région ; engagés dans une grève la première semaine du mois et un jeûne chaque premier week-end du mois.
Recevez d'ici un salut révolutionnaire, spécialement les prisonniers FIES ou en régime d'isolement et les groupes, collectifs ou organisations libertaires.

SALUT ET LIBERTE - DEMOLITION DES PRISONS.

Quelques uns des nôtres : Boby M.V, Santiago Fernandez Martinez M.I, Moisés Santiago Santiago M.I, Pedro Escudero Gallardo M.I, Ivan Gonzalez Gonzalez M.I, Tomas Rodriguez Espinosa M.I, Roberto Carlos Guijarro Esposito M.II, Guillermo Garcia Arencibia M.II, David Salmeron Sanchez M.II, Antonio Jimenez Jimenez M.II, Rafael Jimenez Jimenez M.II, Diego Nunez Nunez M.II, Juan José Palomares M.II, Ivan Fernandez Hidalgo M.II, Alfonso Garcia M.III, Isaac Lainez MII, Fernando Nunez Eridia M.II, Antonio Juan Lobello M.II, Sergio Picasso M.II.

Paris-18e. Des passants interviennent contre les policiers qui se prennent des projectiles et se font gazer. Trois flics blessés, l'un suite à un coup de poing, une lieutenant de police a l'arcade sourcilière cassée et un gardien de la paix est griffé au visage. Cinq personnes sont arrêtées.

21 janvier : Auguste Schneider, 28 ans, ponceur-vernisseur se rend chez le patron qui l'emploie depuis six ans dans une boîte de vernissage sur bois, Lindolaq, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Ce dernier lui reproche ses absences et la qualité du travail, prétextes à le licencier. Là, vers 7h du matin en arrivant, il lui tire dessus au pistolet à grenaille et blesse le patron au cuir chevelu et à la main. Auguste rentre ensuite chez lui où les policiers viendront l'arrêter.

21 janvier : une femme de 27 ans conduite au commissariat de Rosny-sous-Bois (Seine St-Denis) pour vol parvient à s'emparer de l'arme d'un policier et à tirer cinq fois dans leur direction, sans les toucher. Réaction d'un syndicat de flics : " *il est bien loin le temps où le bleu marine inspirait le respect. Aujourd'hui, cette couleur incite plutôt au meurtre* "…

21 janvier : les travailleurs d'ACT Manufacturing (cartes électroniques) à Angers (Maine-et-Loire) occupent une nouvelle fois le centre de stockage de l'usine Bull qui est contingente à la leur (occupée depuis un mois) en forçant les grilles et en s'affrontant avec les vigiles du service de sécurité de ce groupe. En voie de licenciement, ils demandent que ce groupe qui a vendu une partie à ACT il y a un an et demie et qui désormais ferme le site, reprenne l'activité. Le 24 janvier, affrontement cette fois avec les CRS qui évacuent la partie Bull et ACT à la demande du tribunal. Un feu est allumé avec les palettes au début de l'intervention des CRS. Nouveaux heurts avec ceux-ci devant la mairie d'Angers dans l'après-midi.

22 janvier : des flics de la BAC en planque tentent d'interpeller le conducteur d'un Audi 4x4 volé, à Paris-20e (square Sarah Bernhardt). Le conducteur fonce sur les flics qui font barrage et ceux-ci tirent quatre coups de feu en sa direction en pleine journée. Abandonnant le véhicule, il parvient à s'enfuir à pied.

22 janvier : Ted Maher (44 ans) et Luigi Ciardelli (45 ans) parviennent à s'évader de la maison d'arrêt de Monaco. Ils ont scié les barreaux puis utilisé une corde faite de sacs poubelle tressés. Auparavant, ils avaient confectionné les mannequins de chiffon placés dans leur lit. Le premier est capturé à Nice dans la journée, le second court toujours. La dernière évasion de la prison de Monaco datait de 1953.

24 janvier : deuxième tentative d'incendie dans le lycée polyvalent Louis-Armand (Paris-15e). Le 17 janvier vers 8h50 en plein cours, une flaque

d'essence est allumée au 4e étage du bâtiment principal. Idem ce 24 janvier au 3e étage, mais les incendiaires n'ont pas eu le temps d'allumer l'essence répandue.

24 JANVIER : un policier municipal de la brigade de nuit est blessé à la gare de Melun (Seine-et-Marne). Leur syndicat invoque désormais, quatre jours après, le " *droit de retrait* " qui leur permettrait de ne pas intervenir en cas de danger.

25 JANVIER : la manifestation contre les lois Sarkozy finit en affrontements avec jets d'objets à Rennes. Trois personnes sont condamnées à 4 mois de prison dont un ferme.

26 JANVIER : une voiture de police est percutée à La Ricamarie (Loire), deux flics blessés, le chauffard a pu s'enfuir.

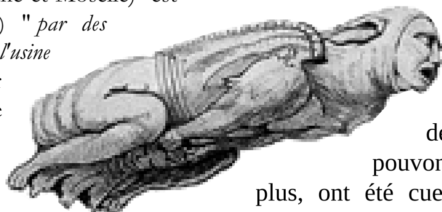
26 JANVIER : " *Il avait raté le dernier train, alors il a volé un bus pour rentrer chez lui, à Montreuil. Un homme de 25 ans a été arrêté près de Senlis (Oise) au volant d'un bus dérobé à la gare de Pont-Ste-Maxence. Depuis novembre, trois cars avaient disparu du dépôt, avant d'avoir été retrouvés à Auxerre et Montreuil. L'homme a avoué avoir dérobé ces bus, après avoir raté à quatre reprises le train, qui le conduisait chez un ami dans l'Oise* ".

30 JANVIER : un policier en faction pour assurer la garde du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) se fait insulter puis frapper par une personne venue se rendre à un contrôle judiciaire. " *Alerté par ses cris, ses collègues sont venus à son secours* ".

31 JANVIER : un incendie criminel détruit en partie le collège Henri-Dunant à Meaux (Seine-et-Marne). Le feu est parti vers 23h d'une voiture de prof incendiée sous le préau et s'est propagé aux classes situées au-dessus. En octobre, un cocktail molotov jeté contre la façade du collège avait déjà provoqué un début d'incendie.

31 JANVIER : une patrouille de police en intervention sur un cambriolage dans la cité des Ecrivains aux Mureaux (Yvelines) se fait caillasser. Une flic blessée à l'arcade sourcilière par un jet de pierre.

1ER FÉVRIER : le mur de la communauté de communes de Longwy (Meurthe-et-Moselle) est " *vandalisé* " (graffitis géants ?) " *par des inconnus se réclamant des salariés de l'usine Daewoo* " en lutte pour obtenir une meilleure prime de licenciement.

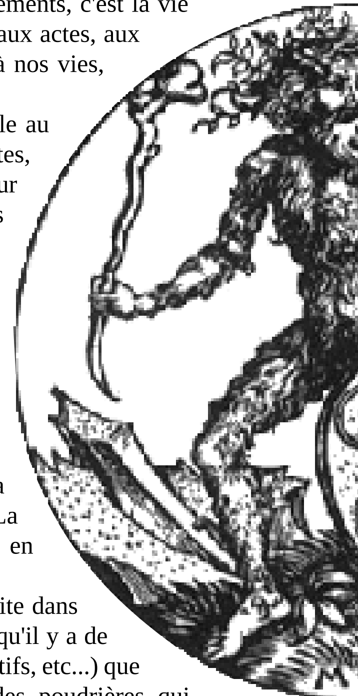


2 FÉVRIER : émeute dans la nouvelle prison de Seysses (Haute-Garonne), près de Toulouse. Neuf jours après avoir été ouverte, 64 prisonniers ont détruit portes, fenêtres et vidéosurveillance en protestation contre la cantine, les parloirs et l'inhumanité de cette " prison du XXIe siècle ".

3 FÉVRIER : cambriolage du commissariat de Lille qui abrite le service d'investigation et de recherche (SIR) par une fenêtre du deuxième étage, l'alarme n'a pas fonctionné. 12 Manurin 38 spécial, des liasses de

GABRIEL POMBO DA SILVA

(...) Je veux seulement que vous compreniez et que vous ne vous étonniez pas face aux formes / méthodes autodestructrices et violentes qui se font jour parmi les parties / collectifs / sociétés / peuples / individus, dans leurs efforts pour atteindre leurs légitimes objectifs / buts / fins : recouvrer ce qui les met en branle, les rend dignes et les libère (...)



Et je.ne suis pas dur dans mes jugements et mes raisonnements, c'est la vie qui est dure. Et je ne suis pas insensible ni imperméable aux actes, aux institutions, aux pouvoirs et aux individus qui attentent à nos vies, nous les Personnes, les Moins Que Rien du Monde.

Et c'est précisément parce que je ne suis pas imperméable au Bel Amour, aux Libertés, aux Désirs, aux Idées Humanistes, que comme beaucoup d'autres compagnons, j'ai parié sur des modes d'actions autodestructeurs et violents. Les grèves de la faim, les auto-mutilations usent beaucoup les gens- j'en conviens, précisément parce que ce sont des actions très dures... Mais je peux t'assurer, je vous assure, qu'il y a des occasions où il n'y a pas d'alternative à ces formes " violentes " de lutte.

Quand quelqu'un mène une grève de la faim avec d'autres compagnons (comme moi-même) et qu'ils subissent la faim, les sanctions et tant de peines tous ensemble et pour des revendications communes, c'est là qu'il comprend " la valeur et le signifiant " de ces formes extrêmes de lutte. La souffrance partagée crée des liens solides et la solidarité, en plus d'être un autre moyen de diffusion et de lutte.

Il n'y a pas longtemps , dans une entrevue qu'ils m'ont faite dans un média libertaire (la Felguera), je relevais ce paradoxe qu'il y a de nos jours plus d'informations sur les luttes (groupes, collectifs, etc...) que de luttes. Dans les années 80/90 les prisons étaient des poudrières qui explosaient en moins de deux. Il n'y avait pas un jour, une semaine, un mois ou une année sans grèves de la faim, revendications et petitions collectives, mutineries, séquestrations, etc.. Mais à l'époque, nous, les prisonniers, n'étions pas " d'actualité ", nous n'étions pas plus qu'une réalité sociale " divergente ",... Que dalle ! nous n'étions pas " à la mode ". Il a fallu traverser " 20 ans " ! (on dit qu'ils sont passés vite), de cruelles batailles, des centaines ou des milliers de morts, des témoignages, des pétitions et des livres ; de conscientisation et de communication pour qu'aujourd'hui (20 ANS APRES), et c'est une jouissance importante pour moi qu'aujourd'hui soit ENFIN reconnu tout ce qui se passe dans les prisons de l'Etat espagnol, tout se sache et soit connu à l'extérieur.

Nous autres ici, nous ne pouvons faire beaucoup plus que résister et lutter comme nous savons le faire, tout bonnement. Ce que vous devriez faire, vous , tous les groupes, collectifs, plates-formes, et autres, qui êtes d'une façon ou d'une autre dans les luttes anti-répression et anti-carcérales, c'est de vous poser une fois pour toutes (et tous ensemble) et de chercher des solutions pour les revendications : liberté des prisonniers atteints de maladies incurables, de ceux qui ont accompli les 3/4 de leur peine ou plus de 20 ans, la fin du FIES, la fin de la dispersion et le regroupement des prisonniers près de leur lieu d'origine / de résidence.

C'est très bien de le souhaiter et de crier en choeur " A bas les murs des prisons ! ". Mais comme ça n'est pas viable, le minimum que nous pouvons demander et souhaiter ce sont ces 4 revendications de base qui, en plus, ont été cueillies dans le Régime Interne Pénitentiaire, le Code Pénal, la Constitution..etc.. Ne sont-ils pas les Bibles des démocrates ?? Comment se fait-il qu'ils ne les appliquent pas ?

(...) Je vous encourage vivement à envoyer de quoi discuter et réfléchir, à continuer la lutte, à soutenir les mères des prisonniers et laissez-les expliquer elles-même ce qu'elles savent, ce qu'elles sentent et pensent et ce qu'elles veulent.

Plein de salut et Anarchie !
Je vous embrasse

C.P Nanclares de la Oca — C/Tacope s/n — 01123 Langraitz (Araba) — Espagne

JOAQUIN GARCES VILLACAMPA

Aujourd'hui, j'en suis à 37 jours de grève de la faim rigoureuse (aujourd'hui 11 novembre 2002, ça fait déjà 49 jours de grève de la faim). Ma situation reste la même, l'imbécillité de ces fascistes (" démocrates pour toujours ") est telle qu'ils espèrent encore que je cède, alors que mes indicateurs vitaux sont désormais préoccupants. Je refuse tout compromis (…) : je ne SORTIRAI d'ici qu'en LIBERTE ou enveloppé d'un suaire noir. Je refuse toute autre option.

J'exige ma LIBERTE, je me solidarise avec tous les compagnons en lutte pour les 4 revendications (à l'intérieur et en liberté) et, particulièrement, avec ceux qui sont brutalement fait agresser et insulter dans les mass-mierda, suite aux provocations et agressions de Quatre-Camins. Et aussi avec les dix compagnons d'Aranjuez, centre d'extermination où ils ont fait l'objet d'un montage répugnant, avec mon bon ami Amadeu Casellas à qui je ne peux même pas écrire à cause des procédés arbitraires qu'ils appliquent à son courrier.

Après 22 ans de séquestration institutionnelle effective, et le non respect par la " justice " de ses propres résolutions [référence à L. Cond.], je continue de revendiquer la LIBERTE ou la MORT ; pour moi, les paroles de ces fils du National Catholicisme ne riment à rien. Je ne les appelle pas autrement pour ne pas insulter les femmes qui arpentent les Ramblas ou Montera.

J'exige qu'Angel Yuste, chef du bras séculaire du Saint-Office, s'entretienne avec moi ainsi que je l'exige du Chef de la Justice des Oubliettes, Mercedes de la Merced, célèbre pour son apologie du franquisme dans un meeting lors des dernières élections " démocratiques ". Qu'ils écoutent mes paroles, qu'ils me regardent dans les yeux et si je n'en demande pas autant aux mass-mierda, c'est uniquement parce qu'ils sont l'instrument (médiatique) des BOURREAUX, ça n'aurait donc pas de sens.

Certains anarchistes disent que la solidarité n'appelle pas de gratitude. Respectable, comme toute opinion, mais moi, anarchiste depuis l'adolescence, je remercie de leur solidarité toutes les entités et groupes libertaires du MOUVEMENT ANARCHISTE REEL, vous qui me soutenez de diverses façons. Je me nourris de votre soutien qui m'a bouleversé et j'espère que la lutte individuelle qui est la mienne, élèvera encore plus le moral de la RESISTANCE et de votre LUTTE.

Tous ensemble nous vaincrons cette forme nouvelle et raffinée du fascisme qu'est la démocratie représentative, N'AYEZ AUCUN DOUTE LÀ-DESSUS.

Nos ennemis ont aujourd'hui beaucoup de force, mais contrairement à ce qu'a dit Unamuno, je dis : VOUS NE VAINCREZ PAS, VOUS NE CONVAINCREZ PAS.

Sur cette route de sang des femmes et des hommes opprimés que nous parcourons, aussi longue soit-elle, nous attend l'ANARCHIE, unique possibilité qu'il reste à l'humanité pour coexister intelligemment, quand tous les empires et les systèmes seront réduits à l'absurde par leurs propres contradictions. Nous, hier les mêmes que demain et que maintenant, NOUS SERONS TOUJOURS EN LUTTE, parce que nous connaissons cette réalité : ils ne pourront jamais en finir avec nous.

SALUT COMPAGNONS ET BEAUCOUP DE FORCE DANS LA LUTTE, nous couvrirons notre tronçon de route avec l'ANARCHIE-EGALITE. **PRISON-DEMOLITION** !

Centre d'Extermination d'Aranjuez - 30 octobre 2002
C.P. Madrid (Aranjuez) — Ctra. - Nacional 400 - Km28 — Apartado 2000
28300 Aranjuez (Madrid) — Espagne

billets (10 000 euros en liquide) et de la drogue (250 g de cocaïne et héroïne ou 300 cachets d'ecstasy selon les sources, 2 kg d'herbe et de résine de cannabis), une radio, deux ordinateurs portables, des blousons et brassards police sont dérobés.

7 FÉVRIER : un supermarché est incendié dans la nuit à Dijon. Un ado de 15 ans est écroué trois jours plus tard pour " *incendie volontaire en bande organisée* ".

8 FÉVRIER : une voiture en patrouille de l'unité mobile de sécurité (UMS) de Créteil (Val-de-Marne) se frite sur l'autoroute A86 à hauteur de Vitry-sur-Seine. Trois flics blessés dont un grièvement (lésions internes et traumatisme crânien).

12 FÉVRIER : tentative d'évasion de la prison centrale de Moulins-Yzeure (Allier). Michel Ghellam, Christophe Pédron et Régis Schleicher ligotent le maton du quartier socio-éducatif et montent sur le toit après avoir fait sauter une porte métallique blindée à la grenade artisanale. Le second est blessé par un maton qui ouvre le feu et tous trois se rendent. Ghellam (42 ans) s'était évadé de Clairvaux en 1992 où un maton avait été tué, Pedron (33 ans) s'était évadé en 1992 de la cour d'appel de Rennes et Schleicher (42 ans) est un ancien d'Action Directe condamné en 1987 pour le meurtre de deux flics survenu 1983, et en 1988 pour des braquages.

14 FÉVRIER : évasion de Mohamed Chouattah, braqueur qui avait réussi à être placé d'office au centre psychiatrique de Brumath (Bas-Rhin). Il est parvenu à s'enfuir après avoir ouvert la fenêtre de sa cellule d'isolement. Il est repris le 2 avril.

18 FÉVRIER : mutinerie à la prison centrale de Clairvaux (Aube). 46 prisonniers saccagent le bâtiment A, vite déserté par les matons : surveillance vidéo, réfectoire, système électrique, feu aux matelas, le tout en protestation contre les sanctions prises contre deux d'entre eux. Ils ont aussi fracturé des portes de cellules, brisé des fenêtres et inondé les coursives et tenu 7 heures avant d'être pris par les CRS et gendarmes mobiles.



21 FÉVRIER : les travailleurs de Metaleurop Nord se rendent au siège de leur actionnaire de référence, Glencore dans le 8e à Paris, soulèvent la grille et l'envahissent. Le hall est saccagé (fauteuils, plantes, vitres, ascenseurs) mais les dirigeants sont absents. Farid Hamon, délégué CGT, monte alors immédiatement sur le balcon pour préciser aux CRS et à la presse dans son mégaphone : " *les salariés de Noyelles-Godault sont des salariés respectables et ne sont pas des casseurs* ".

22 FÉVRIER : une soixantaine de travailleurs de Péchiney mènent une opération péage gratuit sur l'autoroute A66 vers Pamiers pour protester contre les licenciements annoncés.

2 MARS : la voiture d'un notaire de Bégard est incendiée à Guingamp devant le magasin de sa femme, qui est endommagé à son tour.

7 MARS : le lycée Joliot Curie de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) est bien endommagé par un incendie criminel survenu dans la nuit.

DÉBUT MARS : incendie criminel du McDonald's d'Evry (Essonne).

7 MARS : José Menconi (37 ans) parvient à s'évader de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse). Il est parvenu à quitter sa cellule d'isolement vers 4h en descellant les barreaux, a cadenassé avec une chaîne la porte qui permet aux matons d'accéder au toit, est redescendu dans la cour et a cueilli les matons de la porte d'entrée qui tentaient de fuir, menacés dans leur abri de verre par un lance-roquette factice à l'extérieur, à l'aide d'un flingue (qui se révélera en plastique). Il est ensuite sorti par la porte d'entrée ouverte " *gracieusement* ". En novembre 1998, il était déjà parvenu à s'évader de cette prison en escaladant le mur de 7m grâce à une échelle de corde. Il est repris le 31 mars.

10 MARS : deux mirages F1 se percutent à l'entraînement au dessus de la base aérienne de Reims. Les deux pilotes, lieutenants, sont morts.

11 mars : Laurent Soltani et Rachid Bekhaled (32 ans), transférés de la prison de Fresnes aux locaux de la police judiciaire de Nanterre pour y être interrogés, s'évadent de ces derniers en sautant par la fenêtre puis au-dessus d'une grille, après avoir simulé un malaise. Le premier est rattrapé un peu plus loin. Le second est repris le 18 mars dans une clinique où tentait se faire soigner sa main ouverte par la grille de la PJ.

12 MARS : attaque de l'extérieur de la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne) vers 4h20 du matin, qui permet de libérer Antonio Ferrara de la cellule du quartier disciplinaire où il était arrivé le 10 mars au soir. Miradors mitraillés, véhicules incendiés pour bloquer des accès, explosifs pour ouvrir trois portes successives et aucune interpellation.

16 MARS : trois voitures garées sur le parking réservé aux logements de fonction du lycée Flora-Tristan de Montereau (Seine-et-Marne) partent en fumée en pleine matinée.

17 MARS : trois policiers de la BAC de Levallois-Perret grillent vifs dans leur voiture et un quatrième est grièvement blessé à Clichy (Hauts-de-Seine). Leur voiture a échoué dans un platane puis s'est enflammée alors qu'ils poursuivaient des voleurs en fuite à moto.

18 MARS : un motard de la gendarmerie est blessé à Etampes (Essonne) alors qu'il poursuivait un voleur de voiture. Ce dernier a réussi à prendre la fuite à pied après avoir fait chuter le motard puis abandonné le véhicule.

18 MARS : l'intervention de 200 CRS et policiers dans la cité de Montclar (Avignon) suite à des bagarres, se

RÉSISTANCES À ARANJUEZ (MADRID)

JOAQUIN GARCES VILLACAMPA est entré en grève de la faim le 23 septembre pour soutenir les 4 points principaux de revendication. Il avait été condamné à 34 piges et en a purgé plus de 22. Le 16 octobre, il a eu une dispute avec l'interne de l'infirmerie, suite à quoi ils l'ont fait passer en commission de discipline où il risquait de 6 à 14 jours de mitard. Début novembre, on lui a laissé entendre qu'il serait nourri de force, puis la J.V.P. lui a demandé une trêve pour qu'il ne meure pas avant qu'elle ait le temps d'entamer les formalités de sa libération…

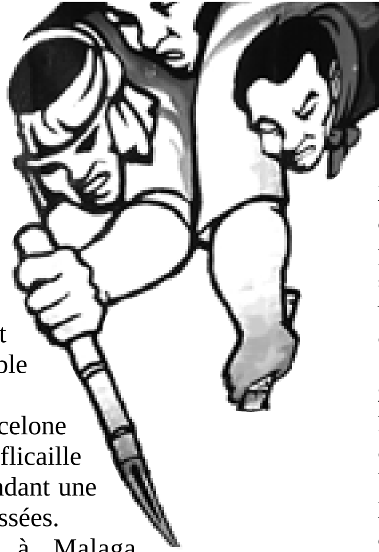
DANS CETTE MÊME PRISON, le 27 octobre, de nombreux compagnons ont sorti des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : " *Ni F.I.E.S, ni dispersion, ni malades en prison !* ". C'était juste à la fin des parloirs et les familles ont applaudi et tapé sur les vitres. Parmi ces rebelles, il y avait Michele Pontolillo, Oscar Diaz Manso et tous les prisonniers du 2e Module sauf deux. La riposte des matons ne s'est pas faite attendre : ils sont entrés en force et se sont fait remettre les pancartes ; ils ont ensuite décidé d'en faire chier plus particulièrement un en prétendant lui retirer des objets personnels, ce qu'il refusa. Subitement, armés de matraques et de boucliers, 50 sbires ont déboulé, avec le sous-directeur à la sécurité et le chef de service, pour soi-disant l'emmener au cachot. En entendant ça, ses compagnons refusèrent de remonter en cellule sans lui. Après plusieurs coups de pression, il en restait 9 autour de lui qui ont obtenu la parole du sous-dirlo qu'il n'irait pas au mitard. Deux jours après ce qui fut qualifié de mutinerie par l'A.P., 14 copains sont dispersés et 4 autres en isolement pour deux semaines.



RÉPRESSION À VALENCE

QUATRE JEUNES ANARS ont été incarcérés à Picassent le 15 octobre, suite à l'attaque portée contre deux immeubles du secteur maritime au cours de l'expulsion d'une dizaine de squatteurs. Le juge qui instruit l'affaire est spécialisé dans le harcèlement des squatteurs : il est notamment en charge de la procédure qui vise 52 prévenus, ouverte suite à l'expulsion du grand cinéma Princesa où un jeune avait trouvé la mort en 96. Cette fois-ci, après une conversation avec le chef de la brigade d'information de la police nationale [R.G.], il a transformé les chefs d'inculpation initiaux de " *désordres sur la voie publique, coups et blessures et dégradations* " en " *association illicite à caractère terroriste, destruction et coups et blessures* ". Dans une autre affaire, il avait déjà prétendu faire passer pour des explosifs du matériel de jonglage. D'après les keufs-lapresse, ils participaient au mouvement des " Malas pulgas " [mauvaises puces, en réalité l'assemblée d'occupants de la région] qui d'un côté occuperait les édifices abandonnés pour diffuser leur idéologie, et de l'autre utiliserait des armes à feu et des explosifs contre des journaleux, des membres des forces de sécurité et des représentants de l'Etat et du patronat. Les mêmes services affirment que ces jeunes anarchistes sont des terroristes car ils entretiendraient des rapports avec les GRAPO, Batasuna (récemment illégalisé) et des " *anarchistes européens condamnés pour homicide* "... Le tout est accrédité par la correspondance de ces quatre compagnons avec des détenus anarchistes en isolement FIES. Ce n'est que fin novembre que le juge a révélé les pièces à conviction trouvées au domicile des occupants : des affiches d'hommes cagoulés, des banderoles en faveur des prisonniers politiques, les numéros et adresses particulières d'une poignée de journaleux, l'immatriculation et la description de voitures supposées appartenir aux keufs et les carnets d'adresses des 4 inculpés… Ivan, Jordi et Pascual sont sortis de préventive le 11 mars 2003 contre une caution de 4000 euros par personne. Quant au quatrième, Isaac, il était sorti le mois précédent.

Solidarité



2000 personnes ont réclamé presque immédiatement leur libération à Valence, dont une a été blessée lors d'un des deux accrochages avec les keufs. Le parcours, qui allait d'un squat à l'autre, n'avait pas été communiqué à la police.
Le 25 octobre, 25 personnes ont fait un rassemblement improvisé au rectorat de Séville, où ils ont tenu une table d'information et déployé une banderole sur le toit.
Le 16 novembre, 2000 personnes ont marché à Barcelone pour exiger leur liberté. Après une heure de défilé, la flicaille a chargé, les squatteurs ont riposté, chassé-croisé pendant une heure ou deux : 15 personnes ont été arrêtées et 2 blessées.
Fin novembre, 200 personnes ont manifesté à Malaga en solidarité.

Persécutions racistes contre Yuma

Voici " l'incident " qui s'est produit le 30 septembre : quand on lui remet son courrier, Yuma constate que le coin de son mandat postal a été arraché. Il demande des explications au maton de garde, puis au chef de service. Il se rend alors compte qu'on l'a enfermé dans le petit couloir qui mène de sa cellule à la cantine et il voit le maton téléphoner. Bientôt le chef débarque, bardé d'instruments de torture et flanqué d'une bande de clones qui lui disent de se positionner dans le coin et de dos, pour qu'ils le fouillent. Ils l'ont alors marave - malgré le bordel entretenu par les compagnons des cellules voisines - jusqu'à ce qu'il reste inconscient… Il a ensuite été hospitalisé et porté plainte, suite à quoi il a été transféré à la prison de Cordoue, voyage au cours duquel il a été longuement traité de " sale Arabe ! " ; il a aussi reçu des coups dès son arrivée.

Hamed Hamed Belaïd (Yuma) — C.P. Jaen II Ctra — Bailén-Motril — Km28
23071 Jaen — Espagne

Mort à Karcelona

Le 25 novembre dernier, à Quatre Camins, Manuel Pedro Medina Velazquez a été conduit au mitard, malgré l'existence de rapports médicaux déconseillant cette mesure, étant donné son état psychologique. C'est là qu'on l'a trouvé deux jours plus tard, pendu avec les draps du lit, d'après les bourreaux. Déjà, lors de la garde à vue pour divers braquages, lui et ses copains s'étaient fait sérieusement tabasser. Mais l'A.P. n'a de compte évidemment à rendre à personne.

Arrestations à Barcelone & Almeria

Le 21 février, cinq compagnons anarchistes ont été arrêtés dans l'Etat espagnol : quatre de Barcelone (Catalogne) et un d'Almeria (Andalousie). Ils sont accusés par le juge Garzon sur la base d'informations policières (photos, vidéos, écoutes) d'avoir constitué " *une cellule terroriste anarchiste* " et inculpés de terrorisme et collaboration ou participation à bande armée. Trois des compagnons catalans ont été plus rapidement mis en liberté, un car mineur au moment des faits et deux sous caution (3000 et 12000 euros). Le quatrième, Fernando, accusé de diriger cette "cellule", n'est sorti de préventive que le 10 mars contre 12 000 euros de caution. Ces quatre compagnons catalans, incarcérés à Soto del Real (Madrid), ont été soumis au tabassage et à la torture lors des premiers interrogatoires (électrodes, sachets en plastique sur la tête jusqu'à l'asphyxie, entre autres). Quant au compagnon d'Almeria, Emilio, après avoir subi trois jours de tortures, il a été baluchoné dans pas moins de huit prisons en un mois, la plupart du temps en isolement. Il est sorti le 29 mars dernier suite à une décision de l'Audencia Nacional.

solde par des poubelles incendiées et plusieurs coups de feu en direction des flics.

18 mars : le maire de La Faute-sur-Mer (Vendée) et les services sociaux se rendent à 9h30 au domicile d'une dame de 55 ans pour lui signifier son placement en service psychiatrique. Elle leur tire alors dessus à la carabine par la fenêtre. Ce n'est que vers 19h que les gendarmes parviendront à la capturer.

20 mars : les vitrines du McDonald's de la rue de Rennes (Paris) tombent au cours de la manifestation contre la guerre. Les CRS se prennent des jets de bouteille, poubelles et quelques fumigènes à Montparnasse. A Aubervilliers (Seine-St Denis), jets de pierre sur des flics, vols dans des magasins dont plusieurs vitrines tombent lors de la manifestation anti-guerre. Cinq personnes arrêtées.

Courant mars : le McDonald's de Guingamp est entièrement maculé de peinture à l'extérieur.

25 mars : incendies de voitures dans la cité des Tarterêts à Evry (Essonne). Les pompiers et les flics sont caillassés avec des pavés, dont certains " *de huit kilos* ", trois keufs sont blessés. Une enquête est ouverte pour " *tentative d'assassinat* ".

25 mars : affolement en Seine-St-Denis (Aubervilliers, La Courneuve, Pantin) où un groupe d'une centaine de lycéens passe d'un bahut à l'autre pour y foutre le dawa depuis le début de la guerre. Dégradations et tentatives de débrayages. Certains lycées sont depuis gardés par des keufs, le dispositif " *anticasseurs* " a été activé.

26 mars : les travailleurs de la Compagnie de développement textile (ex-Boussac) à Wesserling (Haut-Rhin) brûlent des stocks de tissus pour refuser leur mise en liquidation.

27 mars : affrontements avec les police à la fin de la manifestation anti-guerre à Strasbourg (Bas-Rhin). Cinq interpellés.

28 mars : le véhicule particulier d'un commissaire des Renseignements Généraux d'Ajaccio est soufflé par une bombe dans le parking d'une résidence.

30 mars : deux personnes de 17 et 18 ans sont incarcérées à Fleury, un troisième de 15 ans placé sous contrôle judiciaire, pour avoir lancé une bombe artisanale contre une école élémentaire dans la cité de la Grande-Borne à Grigny (Essonne). Une vitre soufflée et un mur endommagé.

1er avril : les travailleurs de la CTC à Wesserling (Haut-Rhin), sous le slogan " *Du pognon ou boum !* " menacent de faire exploser des bonbonnes de gaz réparties autour d'un bâtiment de l'usine, mise en liquidation la veille. Ils continuent par ailleurs à brûler le stock de tissu d'une valeur de 6 millions d'euros.

1er avril : le gendarme motard qui escortait Sarkozy (ministre de l'Intérieur) et Alliot-Marie (ministre de la Défense) se blesse grièvement au nord de

Marseille. Ils se rendaient aux funérailles d'un autre gendarme qui s'était tué à moto au cours d'une poursuite.

2 AVRIL : une voiture est précipitée dans la baie vitrée du commissariat de la Croix-Rouge à Reims vers 2h45 du matin. Incendiée, elle crame ensuite ce lieu détesté. Le 13 février, il avait déjà reçu des cocktails molotovs puis début mars une poubelle enflammée. Il avait brûlé entièrement une première fois il y a 6 ans.

2 AVRIL : une trentaine de personnes se mutinent à la prison centrale de St Maur en solidarité avec un prisonnier. Elle se finit par l'assaut des forces de l'ordre vers 3h30 du matin.

3 AVRIL : vaste mutinerie dans la prison de El Porvenir de la Ceiba, ville du nord du Honduras. L'armée est intervenue, tuant les prisonniers en cours d'évasion ou de destruction : 68 morts et 34 blessés officiellement. Un maton décédé.

3 AVRIL : les travailleurs de la CTC à Wesserling (Haut-Rhin), incendient deux véhicules de leur usine de textile. Ils réclament notamment 1000 euros par année d'ancienneté.

6 AVRIL : une voiture de BAC en intervention pour rattraper une voiture se fait caillasser dans la cité Le Tiec à Egly (Essonne). Deux interpellations.

6 AVRIL : deux policiers de la BAC blessés lors d'une course-poursuite à Arpajon. Ils tentaient d'intercepter une voiture qui avait refusé d'obtempérer à un contrôle lorsqu'ils ont percuté un autre véhicule.

6 AVRIL : une voiture de la gendarmerie est volée à Rives (Isère). Effectuant de faux contrôles, les deux voleurs (mineurs) arrêtés par la suite, en avaient notamment profité pour dérober le sac d'une automobiliste.

9 AVRIL : une bombe artisanale (" *à partir d'un extincteur et contenant du chlorate de soude et du sucre* " selon les enquêteurs) explose dans la cité de Neuhof à Strasbourg (Bas-Rhin). Deux personnes de 16 et 18 ans sont mis en examen le 12 avril pour " *dégradation volontaire par engin explosif en bande organisée* " et " *fabrication et détention d'engins explosifs* " puis écroués.

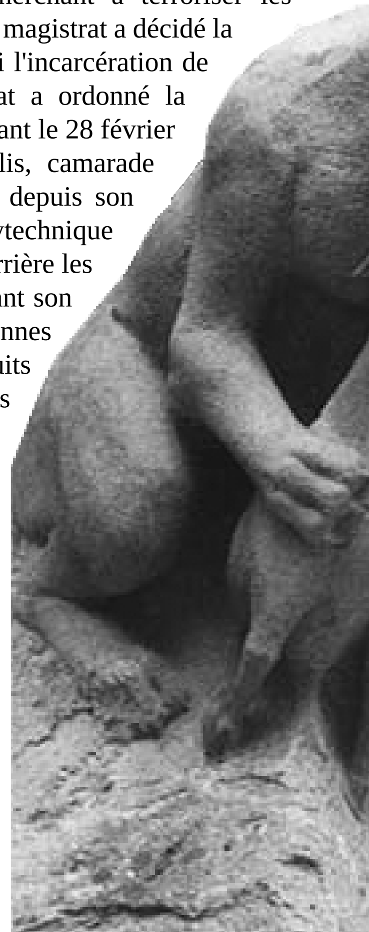
11 AVRIL : un bus RATP sur le point de partir porte de la Chapelle (Paris-18e) est dérobé en pleine matinée par deux jeunes. Il est retrouvé à St-Denis après une collision avec un poids lourd. " *Tous les voyageurs qui ont vu les voleurs au départ ont refusé de témoigner devant la police* ".

14 AVRIL : Evasion à la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône). Un hélicoptère détourné stationne au-dessus de la cou de promenade du quartier d'isolement, un complice descend et découpe le treillis métallique de protection. Franck Perletto (41 ans) et Eric Alboreo (39 ans) sont hissés à bord de l'appareil. Celui-ci stationne ensuite au-dessus de la cour de promenade principale d'où

De la Grèce en feu
Guerre à la Guerre des Patrons !

Au cours de la manifestation contre la guerre du 15 février, des groupes anarchistes de la capitale ont décidé de casser le climat festif et pacifique, attaquant au cocktail molotov certains des symboles du pouvoir (le siège du journal pro-gouvernemental et social-démocrate " TA NEA ", plusieurs banques, l'ambassade britannique) et affrontant les forces de l'ordre soit à partir du cortège, soit devant l'ambassade des Etats-Unis où s'est finie la manifestation. La police a répondu par des charges, des lacrymos, des tabassages et une chasse à l'homme qui s'est conclue par l'arrestation de 25 personnes.

Douze d'entre elles ont été relâchées quelques heures plus tard après avoir été tabassées, avec d'autres détenus, dans le commissariat central. Dix d'entre elles ont été inculpées pour délit mineur et ont été libérées le matin du 17 février, avec obligation de pointer pour certaines. Mais pour trois d'entre elles, les accusations étaient plus lourdes (jet de cocktails molotov, violence contre les forces de l'ordre,…). Devant le tribunal, quelques dizaines de personnes manifestaient leur solidarité avec les inculpés pendant que les CRS et les sbires en civil présents provoquaient, cherchant à terroriser les camarades présent(e)s. Le lendemain, 18 février, le magistrat a décidé la libération d'une autre camarade arrêtée, mais aussi l'incarcération de Thanos Michalakelis. Le 19 février, le magistrat a ordonné la libération de Panos P. avec l'obligation de payer avant le 28 février une amende de 3000 euros. Thanos Michalakelis, camarade anarchiste déjà connu de la poulaille athénienne depuis son arrestation au cours de l'occupation de l'école Polytechnique (novembre 1995) est le seul à avoir été enfermé derrière les murs odieux de la prison de Coridallos, en attendant son procès. On peut signaler que la plupart des personnes arrêtées l'ont été soit loin des lieux où se sont produits les délits reprochés, soit avant même que les faits n'adviennent. Les seules "preuves" sont les témoignages des flics.



LIBERTE POUR
THANOS MICHALAKELIS !

SOLIDARITE AVEC
LES PERSONNES ARRETEES
A LA MANIFESTATION
CONTRE LA GUERRE !

LE TERRORISME NE PASSERA PAS !

CE

UNE LETTRE DE THANOS MICHALAKELIS

Prison de Coridallos, 27 février 2003 (peu avant la fermeture des cellules)

Chers amis, camarades, combattants.

Nous voici encore une fois en présence d'un procès farce. Où leurs sbires en civil construisent les preuves et où leurs juges décident des peines bien avant le procès. Je pense que les modalités des arrestations du 15 février, en ce qui concerne la mienne et celles des autres, sont plus ou moins connues. Pendant qu'ils nous tabassaient et nous torturaient, pratiques courantes au sein de leurs repaires et à l'intérieur de la prison, la machine d'état avait déjà décidé qu'un ou plusieurs devaient payer pour les " dommages ". Cela m'est tombé dessus pour des raisons que quelques-uns d'entre vous connaissent. Mais cela ne compte pas. Aujourd'hui, cela fait treize jours que je suis enfermé. Je resterai ici jusqu'à ma libération. La tête haute, dignement et fièrement comme se doit de le faire chaque combattant et avec la force que vous me donnez tous, vous qui luttez dehors, dans la " grande prison ". Je lutte pour ma libération et pour celle de tous ceux qui sont enfermés en prison. Que mon arrestation et mon incarcération soient injustes et qu'elles fonctionnent comme l'exemple que les hommes d'état et leurs chiens de garde veulent montrer à tous les " agitateurs ", je pense que cela est connu.

LIBERATION IMMEDIATE POUR TOUS CEUX QUI SONT DANS LES TAULES

LA PASSION DE LA LIBERTE EST PLUS FORTE QUE TOUTES LES TAULES

L'IGNORANCE C'EST LA MORT
LA PEUR C'EST LA MORT

Thanos Michalakelis,
3e section de la prison de Coridallos, cellule 52, Athènes.

PS : Salutations et bises à tous, et un grand merci à tous ceux, amis et connaissances personnelles ou non, qui se mobilisent pour essayer de me sortir de ce merdier.

Michel Valero (46 ans) est hélitreuillé. L'hélico se pose un peu plus loin, la belle est réussie.

14 avril : le McDonald's de Cergy (Val d'Oise) est incendié à l'aide d'une voiture volée posée devant puis enflammée. 150 m^2 de toiture, la cuisine, les bureaux et les locaux de stockage sont grillés.

14 AVRIL : un gardien de square qui voulait virer quatre personnes à Vaux-sur-Seine (Yvelines) se fait poignarder.

16 AVRIL : mutinerie à la prison centrale de Clairvaux (Aube). Les ateliers sont incendiés par 80 prisonniers, notamment en protestation contre la fermeture stricte des cellules le jour. Intervention des forces de l'ordre en fin d'après-midi. 13 sont transférés les jours suivants.

17 AVRIL : intervention d'une voiture de flics à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) suite à une bagarre. Ils se prennent des jets de pavés, l'un deux est blessé.

17 AVRIL : un des nombreux vols ordinaires qui embarquent des sans-papiers expulsés, celui Paris-Bamako d'Air Méditerranée, est retardé de 13 heures suite à la rébellion des expulsés puis à quelques passagers. Trois font 24h de garde-à-vue.

19 AVRIL : plusieurs cocktails molotovs sont jetés contre le commissariat de Sartrouville (Yvelines) dans la cité de La Marinière. Des insultes anti-keufs sont retrouvées sur le bâtiment voisin.

23 AVRIL : une quarantaine de personnes attaque avec des pierres une patrouille de la BAC en pleine interpellation à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Deux flics blessées à la joue et à l'épaule. Un agent de sécurité blessé au poignet. Trois véhicules de police endommagés.

[Toutes ces brèves sont tirées de journaux, c'est-à-dire de la police, ce qui doit parfois relativiser le déroulement des faits. D'autre part, certains contextes peuvent conduire ces médias à publier systématiquement des brèves du désordre ou au contraire à les passer sous silence. Les révoltés n'attendent cependant pas la lumière des projecteurs pour agir dans la nuit.
Précisons que les passages *en italique* sont des citations des journaux. Vous pouvez aussi nous envoyer vos coupures, duement référencées.]

LE PROCÈS DU GROUPE 17 NOVEMBRE

LE GROUPE DU 17 NOVEMBRE est le groupe de guérilla le plus connu en Grèce et celui qui fut le plus longtemps actif. Il est apparu en 1975, juste après la chute du régime des colonels en Grèce. L'arrestation de 19 membres présumés du 17 novembre a mis fin à ses activités l'été dernier (2002).

Les bases idéologiques de ce groupe révolutionnaire puisent dans les théories marxistes-léninistes, comme il apparaît clairement dans leurs déclarations (matériel de propagande). Au cours de leurs vingt-cinq années d'activité, ils ont principalement visé des cibles américaines économiques et militaires, ainsi que des diplomates, des patrons de grandes firmes et des armateurs.



Un premier membre présumé du 17 novembre fut arrêté au cours de l'été 2002, alors qu'il s'apprêtait à faire sauter une bombe artisanale qui lui explosa dans les mains. Son arrestation provoqua des découvertes de planques du groupe et des arrestations en chaîne (jusqu'à atteindre le chiffre de 19 membres présumés).
Une campagne sans précédent des médias institutionnels fut alors déclenchée, visant des individu/ es et des groupes anarchistes et d'extrême-gauche. Leur objectif était de démythifier les présumés terroristes emprisonnés en les présentant comme des criminels ordinaires, et de discréditer simultanément quiconque était susceptible d'influencer l'opinion publique dans le sens opposé.

Parmi les personnes arrêtées, peu gardèrent leur dignité lors de l'interrogatoire, et deux seulement ont choisi d'assumer politiquement la responsabilité des actions poursuivies. Une distinction devrait être faite également pour deux autres des personnes arrêtées : Giannis Serifis et Theologos Psarathelis. Serifis est connu pour ses positions anti-gouvernementales, et il est actif dans les syndicats depuis de nombreuses années (c'est la seconde fois qu'il est poursuivi pour sa participation à une lutte de guérilla). Il réfute toute les accusations. Psarathelis est un trotskiste bien connu, également actif politiquement depuis des décennies. Il reconnaît seulement avoir participé à un expropriation afin d'auto-financer la publication d'un de ses livres.
Les anarchistes ont manifesté devant la prison de Korydalos aux environs d'Athènes, où les suspects sont emprisonnés, exprimant principalement leur solidarité avec Serifis et Psarathelis ainsi qu'avec les deux autres suspects qui ont gardé le silence ; et ont protesté contre les conditions inhumaines d'emprisonnement (le régime des détenus est semblable à celui dans les prisons de type F en Turquie). Il y a quelques jours, Serifis a été relâché faute de preuves, mais il encourt toujours un procès.

Au cours du dernier semestre et dans le sillage des arrestations des membres présumés du 17 novembre, des groupes anarchistes sont devenus la cible de la répression de l'état, qui s'est traduite par des contrôles d'identité massifs et des attaques orchestrées dans la presse. De toute évidence, ces tactiques visent à nous discréditer (nous affaiblir) à l'approche du sommet européen à Thessalonique de juin 2003 et des jeux olympiques de 2004 à Athènes.

Le procès du 17 novembre débutera le 3 mars 2003 et selon des rumeurs, le groupe révolutionnaire assumerait alors sa responsabilité politique d'ensemble et diffuserait ensuite son manifeste politique.

Il faut souligner le fait que les anarchistes en Grèce n'ont pas d'opinion commune sur la question du 17 novembre. Des individus et des groupes ont exprimé différents points de vue et un certain nombre d'anarchistes ont choisi de ne pas participer aux manifestations de solidarité. C'est pourquoi nous avons seulement tenté de narrer les faits, évitant tout jugement qui pourrait s'avérer hâtif ou faux, avant le procès.

Texte publié le 6 février 2003
sur http://apa.online.free.fr/

Eva Tziutzia arrêtée

Le 8 janvier la compagne anarchiste Eva Tziutzia a été arrêtée à Conitza (Grèce). La police grecque a agi sur demande de l'Interpol italien qui lui a fourni de fausses informations. En particulier, d'après les informations auxquelles la défense a pu avoir accès, la police italienne aurait indiquée qu'Eva était recherchée pour trafic illégal d'armes trouvées dans une cave par les forces de l'ordre en 1991 à Rome, via Colombo. Le 17 février, on lui a refusé la détention domiciliaire et la 1ère audience du procès aura lieu en Grèce le 4 avril prochain. Pour ceux qui voudraient lui écrire son adresse est :

Eva Tziutzia
Prison of Coridallos
Athena
Grèce

Eva comprend et écrit aussi l'italien couramment. On pourra lire des lettres d'Eva, en français dans le bulletin #47 de l'ABC de février 2003, et en italien dans Il cane di fuoco #1, mars 2003 (bulletin de l'ABC italienne).

CHYPRE

ARRESTATION DE GEORGE KARAKASIAN

LE 4 SEPTEMBRE, le compagnon anarchiste George Karakasian a été condamné par la cour suprême de Nicosia à 7 mois de prison pour avoir frappé un flic lors de la manifestation à l'extérieur de l'ambassade d'Israël à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la naissance de cet Etat, le 18 avril 2002.
Il a aussi reçu une amende de 120 livres pour " possession de matériel explosif ", un vieux projectile trouvé lors de la perquisition chez lui après la manifestation.
Devant la court, Georges a déclaré qu'il ne voulait pas s'excuser, qu'il ne se considérait pas coupable de ses actions car le flic est un serf de l'autorité et du sionisme et a déclaré ne pas vouloir demander clémence à la court.
Il n'a pas mentionné avoir été durement frappé suite à son arrestation, qu'il a été hospitalisé et que le lendemain son dossier avait disparu de l'hôpital.
Le juge a affirmé que George soutient " *une idéologie violente* ", que les crimes commis sont très graves et qu'il ne pouvait pas faire autre chose que de le garder en prison.
C'est la première fois qu'un anarchiste est jugé sur l'île et c'est la véritable raison pour laquelle le juge a décidé de le maintenir en détention.
Nous n'avons pas de doute sur l'identité des vrais criminels : les juges comme Michael Papamikael qui distribuent des années de prison comme si de rien n'était, les chiens de garde du capital comme ceux de la manif, qui ont déchaîné leur violence psychotique sur ceux qui étaient présents pour exprimer leur dégoût et leur indignation contre leur honteuse fête de la mort ; tous ceux qui sont impliqués dans la construction et la gestion des prisons ; les médias qui déforment la réalité en fournissant des opinions préfabriquées pour maintenir la passivité et la résignation ; les soldats qui obéissent à l'ordre et massacrent des hommes, des femmes et des enfants sans défense.
La liste est infinie.
Le plus beau moment, c'est l'affrontement avec tous ceux qui nous oppriment, c'est notre moyen d'exprimer notre passion pour l'égalité et la solidarité. Cette passion ne peut être détruite. Le feu de l'insurrection passera à travers les barreaux des prisons et des tribunaux. Parce que nous ne pouvons pas enfermer un homme libre dans une cellule. Même le pouvoir le plus inhumain de l'autorité ne suffit pas à effacer ce que nous avons en notre for intérieur.
Ils ne pourront pas écraser ce pour quoi nous nous battons, ce qui nous pousse et pour quoi nous avançons tous : la révolution sociale, moment au cours duquel la libre expression de la nature humaine ne sera plus un concept abstrait mais vivra, de la même passion que celle qui nous enflamme pour combattre.

Liberté pour Georges Karakasian
Détruire toutes les prisons

Les compagnons du groupe anarchiste de Chypre

TRACTS DES COMPAGNONS DE CHYPRE POUR LES TOURISTES DE L'ÎLE À PROPOS DE L'ARRESTATION DE GEORGES

Bienvenue à Chypre !

Avant de commencer vos vacances sur les plages de cette magnifique île, nous vous invitons à lire ce qui suit : L'Etat de Chypre qui se définit comme démocratique essaye par tous les moyens de parer et de prévenir tout type de lutte sociale, et même toute critique contre l'Etat.
En ce moment, le compagnon anarchiste Georges Karakasian est détenu en otage par l'Etat depuis le 27 août 2002. Le seul crime commis par ce compagnon est celui de contester non seulement l'existence de l'Etat, mais aussi sa logique de passivité, l'esclavage salarial ou la " réclusion " à l'intérieur des besoins artificiels demandés pour la survie, non seulement par l'Etat chypriote mais aussi par tout Etat et par l'autorité en général.
En avril dernier, dans une période marquée par des massacres massifs et continus commis par les assassins sionistes, Georges Karakasian n'est pas resté passif. En ignorant le style de vie qui veut que les gens restent enfermés dans une " impasse " personnelle, on finit par être jugé par la dénommée " justice bourgeoise ". Malgré cela, nous avons voulu montrer le dégoût, l'hypocrisie et tout ce que représente la " justice ", doux mot qu'ils ont toujours à la bouche.
Pour détruire les illusions que les lois contribuent à encourager, prenons la première accusation : violence contre un officier public. Si prendre symboliquement le chapeau d'un policier (montrant le rôle haineux de la police) qui, plus tard, a parlé devant les caméras, peut être défini comme une " *violence physique grave* ", alors comment définir la capture du compagnon, trainé de force dans l'ambassade d'Israël par des policiers et frappé sur tout le corps par cinq d'entre eux qui hurlaient " *quelle aille se faire enculer ton anarchie* " ? Ils lui ont aussi fait des blessures aux oreilles en lui arrachant ses boucles. Ses blessures étaient si importantes qu'ils ont dû l'amener à l'hôpital.
La procédure démocratique n'a pas interrompu tout ça. Le jour suivant, quand Georges Karakasian est revenu à l'hôpital pour demander son dossier, ce dernier avait mystérieusement disparu.
Nous avons déjà dit que nous n'avons pas porté plainte contre eux. Le comportement digne de notre compagnon dans la salle du tribunal (chose vue pour la première fois à Chypre) et le fait de n'avoir pas demandé grâce montre clairement le sentiment qu'ont les anarchistes pour la " justice bourgeoise ".
Nous, compagnons de l'anarchiste Georges Karakasian, ne pouvons qu'être triste pour le fait qu'il soit emprisonné par l'odieux Etat de Chypre, mais en même temps nous avons la joie de savoir que notre compagnon est resté ferme sur ses positions et nous connaissons la portée qu'aura son attitude dans le futur sur le mouvement révolutionnaire de l'île et dans ses luttes en général.
Notre solidarité jusqu'au jour du procès (le 4 septembre 2002, mais elle continuera encore après), aura les dimensions qu'elle a déjà eues, pour que tous ceux qui expriment la misère du pouvoir comprennent que l'attaque qui a commencé contre les anarchistes et tous ceux qui luttent ne restera pas sans réponse.

Liberté pour le compagnon anarchiste Georges Karakasian
Solidarité pour l'anarchiste Sotiri Marango
jugé pour le même crime le 19 septembre 2002

Groupe anarchiste de Chypre

[on trouvera une lettre de Georges Karakasian datée de novembre 2002, dans *Cette Semaine* n°86, janvier/février 2003, p19]



Tout le monde dehors !
c/o TCP
21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
passemuraille@free.fr
http://toutmondehors.free.fr

Vous pouvez obtenir des feuilles d'infos, brochures ou affiches à l'adresse ci-dessus. Si vous souhaitez recevoir régulièrement brochure ou feuille d'infos, écrivez-nous.

